



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



nr.

Mercur

511^s - 1757, 6, 1

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1757.

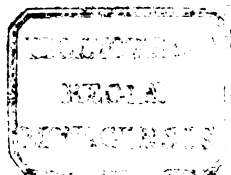
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Contry.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
GAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





MERCURE DE FRANCE.

J U I N. 1757.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A Madame Poup... de Mo... de L...

JE vous louïrois, il n'est que trop aisé,
Vous, qui faisiez le bonheur de ma vie;
Je vous louïrois; mais trop désabusé,
J'éprouve les accès d'une noire furie.
Pourquoi me le cacher; au trouble que je sens;
C'est la cruelle jalousie
Qui déchire mon cœur & vient troubler mes sens.

A. iij

6 MERCURE DE FRANCE.

J'ai vu ces yeux charmans rencontrer d'autres
yeux ;

J'ai vu mille desirs de plaire ;

Le jeu servoit de voile à ce mystere.

Ne me trompois-je point , ô Dieux !

Ai-je entendu cette bouche sincere

Bégayer de tendres adieux ?

Me voir , rougir , s'embarrasser , se taire.

Tout dévoile à mon cœur ce mystere odieux.

J'ai vu ... mais loin de moi cette affreuse pensée ,

Puissé-je , hélas ! oublier cet instant !

Je te fuis , Amante insensée ;

Mais avant de te fuir , vois le sort qui t'attend.

LE ROSSIGNOL ET LA FAUVETTE,

F A B L E.

UNE Fauvette aimable , jeune & belle ;

Aimoit un Rossignol voisin.

Leur union devoit être éternelle ;

Les jours étoient trop courts , ils en trouvoient
la fin ,

Dans l'assurance mutuelle

Des tendres sentimens & d'un sincere amour.

Leurs sermens commençoient le jour ,

Et les mêmes sermens finissoient la journée.

Se chercher , se voir & s'aimer ,

Se le dire cent fois , cent fois se l'exprimer ;

Rien n'égalait leur destinée :

Tout retraçoit leur innocent amour.

Hélas ! disoit l'Amant , que vous fûtes émue

Quand je vous vis le premier jour !

Ce Lilas trop heureux , vous offrit à ma vue :

Vous chantiez , j'accourus ; quels sons intéress-
sans

Ravirent mon esprit , suspendirent mes sens !

Douce félicité, qu'êtes-vous devenue !

Ce bois , cette onde , ce séjour

En furent témoins tour à tour.

J'osai sous ce jasmin vous parler de tendresse :

Là ce myrthe entendit ma première promesse ,

Et ce gazon fleuri vit vos premiers sermens :

Vous en souvenez - vous , Fauvette ? cea
instans

Sont loin de votre cœur ; je m'en souviens sans
cesse ,

Mais je m'en souviens seul . . . Pour de nouveaux
Amans ,

Je ne le vois que trop , votre ame s'intéresse.

En effet , au milieu de ces tendres plaisirs

Parurent mille oiseaux empressés à lui plaire ;

Elle écouta leurs chants, elle aima leurs soupîrs :

Rossignol s'éloigna , elle devint légère.

Tout seconda ses vœux , tout lui parut char-
mant.

Son goût , peut-être , hélas ! le plaisir la décide.

En est-il une en ce sexe perfide

Qui résiste à l'attrait , qu'offre le changement ?

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

J'en dis trop , & malgré l'autorité d'Ovide (1) ;
Je parle des oiseaux , & rien que de cela ,
Fauvettes & moineaux , serins & cætera.

Le printemps ramena la saison des fleurettes ,
Et des liens nouveaux & des tendres ardeurs :

Tout disparut , de plus jeunes Fauvettes

Enleverent tous les cœurs :

On y courut , elles étoient jeunettes ,

Et plus aimables : non , cela ne se peut pas ;

Où trouver réunis tant de charmans appas ?

Celle-ci resta délaissée :

Plus d'Amans , partant plus de cour ;

La mode entraîne tout , la sienne étoit passée :

Rosignol mille fois revint à sa pensée ,

Elle le fit chercher dans les bois d'alentour :

Il étoit mort de regret & d'amour.

(1) Ovide , dans son Art d'Aimer , dit que les
paroles & les sermens des Belles sont comme les
feuilles légères que les vents font courir & voltiger
sà & là.

Verba puellarum , foliis leviora caducis.

Par le Montagnard des Pyrénées.

Nous prions l'Auteur de vouloir bien
retoucher les deux autres Fables qu'il nous
a envoyées , de mettre dans un jour plus
clair la moralité de celle de l'If & du Rosier ,
& de corriger la fausse rime d'objet & doigt ,
qui se trouve dans la fable de l'Enfant & du
Papillon. Mais une instance plus vive que

nous lui faisons est de nous enrichir souvent de sa prose. Quelque mérite qu'aient ses Fables , nous sommes encore plus empressés d'avoir de ses Contes ; le succès de *Chacun a sa folie* (1), doit l'y engager.

(1) Conte inséré dans le Mercure de Février ; 1757 , p. 9.

LE JEU FOU, OU L'AVARE FASTUEUX ,

Anecdote récente.

Le mariage de Mademoiselle de Fresle étoit résolu avec le Marquis d'Orenval , l'homme de Paris le plus fastueux & le plus avare. Tous les vices bas ont leurs hypocrites , & l'hypocrisie exagere le plus souvent la vertu qu'elle contrefait. D'Orenval ne craignoit rien tant que de paroître avare aux yeux du monde ; il préféreroit à cette humiliation le supplice d'être prodigue , dès qu'il se croyoit observé. Ce n'étoit que dans le secret d'une sourde économie qu'il se dédommageoit de son faste , & se punissoit de sa vanité.

Le monde est cruel , disoit-il en lui-même ; il ne pardonne pas à un garçon d'être rangé : il faut se ruiner pour lui plaire. Qu'un homme marié soit écono-

A v

70 MERCURE DE FRANCE.

me , il a son excuse dans ses enfans : il leur doit compte de son bien , & c'est pour eux qu'il le ménage : au lieu qu'un garçon est condamné par état à faire les honneurs de la société ; il semble qu'il vole tout ce qu'il épargne. C'est un état violent ; mais le mariage est encore pire. Une femme , une maison , une famille , tout cela est ruineux : la folie du luxe est à un point que je n'aurois pas de quoi vivre. Comme il étoit encore dans cette irrésolution , on lui parla de Mademoiselle de Fresle , jeune héritière , fort riche , & d'une rare beauté. Il veut la voir , il se présente , il feint d'en être éperduement épris ; il la demande , il l'obtient , & c'est dans une maison de campagne à quelques lieues de Paris qu'il doit l'amener après la noce.

D'Orenval pour l'y recevoir avoit ordonné une fête , & son perfide Intendant n'avoit rien épargné pour la rendre brillante. Le feu d'artifice , le concert , le festin , seront magnifiques ; mais tout cela coûte des sommes immenses. Il arrive ; on lui rend compte : il est furieux contre son Intendant. Hé ! Monsieur , de quoi vous plaignez-vous ? Je me plains , je me plains que tout cela est commun.. Voulez-vous du merveilleux ? vous n'avez qu'à dire, Il

est temps encore.. Hé! non, bourreau; non, il n'est plus temps.. Il est vrai que tout est payé.. Tout est payé! Belle raison! c'est bien là ce qui me tient; je voudrois qu'il m'en eût coûté mille pistoles, & que... Mais voyons un peu, je vous prie, à quoi montent vos sottises?. A dix ou douze mille francs.. Dix mille francs! le traître!. Je vous jure, foi d'Intendant, que j'ai ménagé le plus qu'il m'a été possible.. Et voilà précisément ce que je ne vous demandois pas. Ménager! ménager! me prenez-vous pour un avare?. Non, Monsieur, assurément: mais... mais vous êtes un sot avec votre économie.

D'Orenval eut grand soin de jouer cette scène en présence d'une foule de jeunes gens qui étoient venu le féliciter, & qu'il avoit retenus pour la fête.

Cependant on se doute bien que Mademoiselle de Fresle avoit, suivant l'usage, une autre inclination dans le cœur. Un jeune homme trop magnifique en effet; mais d'ailleurs plein de graces, d'honnêteté, de douceur, le mieux fait, le plus passionné, le plus aimable, a eu le don de la toucher. Ce jeune homme s'appelle le Comte d'Elbie. Il est né riche; mais il a joué, & son dérangement l'a mis hors d'état de prétendre à ce mariage. Rien de

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

plus uni que ces jeunes Amans. Elevés ensemble dès l'enfance , l'habitude de s'aimer étoit de celles qui se confondent avec la nature : elle avoit la force & la simplicité de l'instinct. D'Elbie , pour son malheur , ne dépendoit depuis deux ans que de lui-même. Son Amante dépendoit d'un pere , & ce pere vouloit pour elle un époux aussi riche , aussi économe que lui. D'Elbie se flattoit encore : il avoit promis de se réduire à l'étroite bienséance de son état , pour réparer son dérangement. Il tenoit parole : il ne jouoit plus. Ses créanciers entendoient raison , cinq ou six ans suffisoient à rétablir sa fortune. Mais la volonté d'un pere absolu , annoncée à Mademoiselle de Fresle , vint renverser leurs espérances.

Qu'on se représente deux tendres fleurs qui , plantées l'une à côté de l'autre , n'attendent qu'un souffle du Zéphyr pour entrelasser leurs feuilles , & former un doux mélange de leurs couleurs & de leurs parfums. L'une des deux est arrachée ; l'autre languit & va expirer. Telle sera dans un instant la situation de d'Elbie & de Mademoiselle de Fresle. Il va la voir , il la trouve éplorée ; il lui demande en tremblant le sujet de ses larmes. Fuyez , lui dit-elle , ne me voyez jamais.. Moi , grand Dieu !

quel est donc mon crime ? L'égarement de votre jeunesse. Hélas ! vous en êtes bien puni.. Je le répare : vous m'avez rendu sage , & bientôt nous serons heureux.. Fuyez , notre malheur est au comble ; il est irréparable : vous me perdez.. Je vous perds !. Demain j'épouse un homme que je hais. N'en demandez pas davantage. D'Elbie étoit aux pieds de Mademoiselle de Fresle. Il pâlit , ses yeux se troublent ; la voix lui manque ; il tombe évanoui sur les genoux de son Amante désolée. Elle fait un cri de douleur que la crainte arrête au passage. Que devient-elle , si on les surprend ? Elle rappelle à la vie ce malheureux qu'elle vient d'accabler. Elle soulève sa tête avec ses belles mains ; elle la baigne de ses larmes. L'ame de d'Elbie semble reconnoître les mains qui le touchent & les larmes qui l'arrosent. Il se ranime , il s'entend nommer par une voix éteinte ; il ouvre une débile paupière. Quel objet ! la pâleur de la mort sur le visage de Mademoiselle de Fresle. Les pleurs ne coulent plus de leurs yeux. Leurs regards sont immobiles , leur langue est glacée ; ils ne respirent que par sanglots. Leurs mains se serrent mutuellement comme pour ne se séparer jamais.

Enfin Mademoiselle de Fresle , ou plus

14 MERCURE DE FRANCE.

courageuse ou moins tendre rappella toute sa vertu , & dit à d'Elbie : Il faut s'y résoudre : mon pere a parlé ; j'obéirai. Et quel est mon Rival ? lui demanda d'Elbie en affectant d'être un peu remis. Elle le nomme , & à ce nom : Quoi ! s'écria-t'il , c'est donc à S. P. que vous allez vous rendre ? C'est là même . . . O ciel ! quelle barbarie ! Il choisit pour son triomphe cette maison de campagne que je lui ai louée , & dont je ne me suis privé que pour hâter par mon économie l'heureux moment de vous obtenir. Ah ! c'en est trop : Je veux... Que voulez-vous d'Elbie ? me perdre par une imprudence ? Non , dit-il après avoir réfléchi un moment ; mais il est à sa campagne , & je vais vous y devancer.. Quoi ! vous seriez témoin ? Laissez - moi faire. D'Orenval est d'une avarice insatiable ; il m'a gagné des sommes immenses ; il me reste encore un espoir. A ces mots , il se leve , & fort brusquement.

Qu'est-ce donc qu'il a résolu ? que peut-il espérer ? que n'ai-je point à craindre ? Un éclat : il n'en est point capable. Il m'aime trop bien pour y penser. Il parle de l'avarice du Marquis ; croiroit-il l'engager à renoncer à moi par quelque vue d'intérêt ? Cette campagne qu'il lui a louée va-t'il lui en proposer le don ? mais quand

d'Orenval auroit la bassesse de l'accepter , plus le malheureux d'Elbie se ruinera , moins il peut espérer de m'obtenir de mon pere. Enfin ce sacrifice peut-il balancer aux yeux d'un homme intéressé l'avantage d'un parti trop riche, hélas ! pour mon malheur. Aimable & généreux d'Elbie , je ne me plaisois à penser aux richesses de mon pere que dans l'espoir de t'en combler un jour. Quel plaisir n'aurois-je pas eu à te faire oublier cette dissipation que je t'ai tant reprochée ! quel bonheur de ne te laisser rien à regretter au monde ! Vaine & désolante idée ! demain tout ce que j'ai , tout ce que je puis avoir est à un autre. C'est un autre que toi que je dois rendre heureux. Il ne le sera point , s'il pense comme toi , s'il a ta pénétration , ta sensibilité , ta délicatesse. M'en préserve le ciel , je serois confondue , il liroit dans mon ame ; il y verroit tout son malheur.

Tandis que Mademoiselle de Fresse s'abandonne à ces idées accablantes , d'Elbie monte dans sa chaise pour aller trouver d'Orenval à S. P. Il arrive , on l'annonce. Le Marquis le reçoit avec une secrète joie , & l'accable d'amitiés. D'Elbie fut accueilli de même par toute l'assemblée ; car les prodiges ont beaucoup d'amis. Mais d'Orenval surtout semble couvrir des yeux sa

16 MERCURE DE FRANCE.

proie. La passion du gros jeu est commune aux prodigues & aux avarés , & pour les avarés fastueux elle a cela de commode , qu'elle cache l'avarice sous l'air de la magnificence. D'Elbie en étoit guéri ; car les prodigues en guérissent. Mais les avarés n'en guérissent jamais. D'Orenval en étoit dévoré. Il avoit souvent éprouvé sa supériorité sur d'Elbie au piquet , le plus sçavant de tous les jeux , & le plus séduisant pour les dupes ; car il présente sans cesse au moins habile la ressource des hazards.

Le cœur saignoit encore au Marquis de la dépense de la fête où son Intendant l'avoit engagé. Il voyoit le moment d'en faire payer les frais à d'Elbie. Tu viens , lui dit-il , le plus à propos du monde , & tu n'as fait que me prévenir ; j'allois envoyer chez toi pour t'inviter à venir demain assister à mon mariage , & m'aider à faire les honneurs de ta maison. Oui , mon ami , demain je me marie avec Mademoiselle de Fresle. Tu la connois , tu connois son pere. Il m'a parlé de toi comme d'un libertin à la vérité , mais comme d'un libertin qu'il aime ; il sera bien aise de se retrouver avec toi. D'Elbie parut céder à ses instances , & le félicita de son choix. Aide moi , je te prie , lui dit d'Orenval , à disposer un peu les choses ; mes gens on tout fait

de travers. Il les fit venir , leur demanda de nouveau le détail des apprêts de la fête , qu'il sçavoit par cœur. Il écouta négligemment , n'approuva rien. Qu'on est à plaindre , dit-il à d'Elbie , quand on est obligé de s'en rapporter à ces especes ! cela ne voit rien qu'en petit. En vérité , ce n'est pas ma faute , j'avois tout ordonné dans le plus grand.

Il le fit passer ensuite dans l'appartement nuptial. Pour celui-ci , dit-il , c'est moi qui l'ai disposé. Le meuble en est-il de bon goût ? Que penses-tu de la toilette & de ce trône élevé pour l'Amour ? Je me flatte du moins qu'il n'en sera pas le tombeau. Je t'avoue , comme à mon ami , que je suis fou de cette enfant.

D'Elbie avoit la mort dans l'ame ; chaque parole de son Rival étoit un coup de poignard pour lui. Chaque objet qui s'offroit à sa vue portoit dans son esprit une idée désespérante. Il ne répondoit à d'Orenval que par une approbation forcée & laconique. Ce détail t'ennuie , lui dit le Marquis : pardonne à la foiblesse d'un homme tout occupé de son bonheur : c'est un mauvais quart-d'heure à passer ; t'en voilà quitte : allons rejoindre nos amis. Hé bien , Messieurs , que faisons-nous , dit-il en rentrant ? Nous ne souperons

18 MERCURE DE FRANCE.

point encore, & je voudrois bien vous amuser. Je ne te parle point du jeu, poursuivit-il en s'adressant à d'Elbie, il te traite si mal ! Ma résolution est prise, dit d'Elbie ; je ne joue plus qu'en désespéré. Le petit jeu m'excede & me mine. Au gros jeu du moins on n'a pas le temps de languir.. Mais tu n'as qu'à dire, mon cher, nous ferons ta partie : pour moi, je te dois assez de revanches pour être loyal avec toi. Non, Monsieur, dit d'Elbie d'un ton railleur ; un homme qui entre en ménage ne doit pas jouer au lous le point. Pourquoi non, reprit d'Orenval ? Un homme qui se marie peut faire comme ceux qui renonçant au monde, finissent par une débauche. Et il disoit en lui-même, il seroit plaisant de le corriger en lui gagnant cette maison de campagne dont je m'accommode si bien !

On demande des tables, on se met au jeu. D'Elbie & d'Orenval s'attaquent tête à tête, & une partie de l'assemblée se tient autour d'eux en silence, les yeux attachés sur ce duel intéressant. Laissons la Fortune & l'Amour lutter ensemble, & allons voir ce qui se passe entre l'amour & la vertu dans le cœur de Mademoiselle de Fresle. La nuit fut accablante pour elle dans l'attente & dans la crainte du jour. O nuit !

disoit-elle dans sa douleur , tu es la dernière où je puis gémir en liberté ; lit , que j'arrose de mes larmes , ces douces rêveries , ces réflexions charmantes , ces songes enchanteurs dont tu fus le témoin , se sont évanouis pour jamais : demain , je ne pourrai les rappeler sans crime ; demain , le seul objet qui m'occupe , qui m'intéresse , doit être effacé de mon cœur : des traits odieux doivent prendre la place de cette image adorée. D'Elbie ne respire que pour moi , & je vais vivre pour un autre. Je vais être ou la plus ingrate , ou la plus coupable des femmes. Quel état ! peut-être aurois-je dû le confier à mon pere : mais mon pere ne connoît d'Elbie que pour un prodigue & un dissipateur. Il traiteroit ma passion de folie , il condamneroit mes larmes , & j'aurois pour comble de malheur l'humiliation de rougir aux yeux de mon pere. Allons , il faut subir mon sort.

Il semble qu'une nuit passée dans ces réflexions cruelles doive être la plus longue des nuits ; mais l'effroi du jour qui alloit la suivre , la fit paroître bien rapide encore. Ce jour terrible parut enfin. La matinée s'employa à parer la victime. Mademoiselle de Fresle jettoit sur elle-même des regards de compassion , & plus elle se trouvoit belle , plus son désespoir redou-

bloit. Chacun des charmes qu'elle appercevoit, lui faisoit sentir plus cruellement le prix & la rigueur du sacrifice qu'elle en alloit faire. Ce n'étoit pas à d'Orenval que son cœur les avoit destinés.

M. de Fresle vint voir sa fille à sa toilette. Mademoiselle, lui dit-il, je vois à vos yeux que vous n'avez point dormi.. Non, mon pere.. Tant pis ma fille : il faut être belle quand on se marie, & l'on est laide quand on ne dort pas.. Je ne le suis pas assez, reprit-elle avec un soupir.. Vous n'êtes pas assez laide, dites-vous ? C'est donc pour l'être davantage que vous prenez l'air, & le ton triste & maussade que je vous vois. Allons, ne faites pas l'enfant, je vous prie. Il faut de la modestie le jour de sa noce ; mais la modestie n'est pas l'humeur, & c'est de l'humeur que votre visage annonce.. Oh ! mon visage a bien raison.. Il a grand tort, & vous aussi : je vous ordonne d'être riante.. Vous m'ordonnez l'impossible.. L'impossible ? & pourquoi, s'il vous plaît ? Quel mal vous fait-on de vous marier avec un homme bien né, très-aimable & surtout fort riche.. Je crois tout cela, puisque vous le dites ; mais il est toujours bien cruel d'être livrée à un homme qu'on ne connoît pas.. Bon ! est-ce que l'on connoît jamais celui ou

celle qu'on épouse ? Ton futur ne te connoît pas davantage , & il risque autant que toi. Crois moi , ma chere enfant , le proverbe dit vrai : qui choisit prend le pire. Je ne vois de mauvais mariages que les mariages d'inclinations. Le hazard est encore moins aveugle que l'amour. Penserois-tu mieux connoître d'Orenval , après l'avoir vu dix ans ? Rien n'est si dissimulé que les hommes, si ce n'est peut-être les femmes. Celui qui desire & celui qui possède sont deux. On ne sçait jamais ce qu'un Amant fera le lendemain de la noce , & comment le sçauroit-on ? il ne le sçait pas lui-même. C'est un hazard qu'il faut courir. Ta mere & moi , par exemple , nous nous étions beaucoup vus avant de nous marier. Hé bien , elle m'a dit cent fois que je l'avois trompée ; je lui ai dit cent fois qu'elle m'avoit surpris. Tout cela s'est arrangé , car il faut bien que cela s'arrange. En vérité , mon pere , voilà d'étranges maximes . Ce sont les maximes du monde , & le monde n'est pas un sot. Les petites gens ont besoin de s'aimer pour être heureux dans leur ménage ; mais pourvu que les gens riches vivent décentement ensemble , leur aisance les met d'accord. Allons , ma fille , de la résolution , du courage , de la gaieté , tout ira bien.

Ce discours n'annonçoit pas un pere bien compatissant à une amoureuse foiblesse ; aussi Mademoiselle de Fresle ne lui fit-elle aucun aveu. La toilette est finie , les chevaux sont mis , on n'attend plus pour aller à l'Autel que l'arrivée de l'époux. On entend le bruit des carrosses ; la porte s'ouvre , on entre : quel coup de théâtre ! C'est d'Elbie , qui suivi d'une jeunesse brillante , plus brillant lui-même de parure & de joie , monte chez M. de Fresle , & lui présente en tremblant une lettre de d'Oréval. M. de Fresle interdit , ouvre la lettre , & lit ces mots :

« L'événement subit qui vient de déranger ma fortune ne me permet plus ,
 » Monsieur , de prétendre à Mademoiselle
 » votre fille. Je suis un fou , je renonce au
 » mariage & au monde ; je vous prie de
 » permettre que je vous rende votre parole,
 » & que je reprenne la mienne. Le Comte
 » d'Elbie , qui vous remettra ma lettre , fait
 » son bonheur de me remplacer. »

Que signifie cette lettre , mon cher d'Elbie , dit M. de Fresle avec étonnement ? Daignez , Monsieur , dit d'Elbie , faite venir Mademoiselle de Fresle. Je lui dois , comme à vous , rendre compte de ce qui s'est passé : mon sort dépend de l'un & de l'autre. Le pere , après quelques

difficultés , consentit à faire appeller sa fille. D'Elbie obtint en même temps que sa compagnie fût présente à son récit comme témoin.

Mademoiselle de Fresle descendit toute tremblante. Elle croyoit descendre pour suivre d'Orenval à l'Autel ; le cœur serré de douleur & d'effroi , elle alloit s'offrir en victime. Quel fut son étonnement à la vue de d'Elbie ! Une vive rougeur succéda à la pâleur de son visage ; les battemens de son cœur furent d'abord suspendus & précipités l'instant d'après : son esprit troublé se perdoit dans le cahos de ses idées. Elle ne concevoit rien à la démarche de d'Elbie , elle étoit confondue de la joie qu'elle voyoit briller dans les yeux de son Amant. Ecoutez , ma fille , lui dit M. de Fresle , voici une étrange aventure. D'Elbie ayant fixé sur elle un regard enflammé d'amour , prit la parole & dit à son pere : Mes parens furent vos amis , Monsieur ; j'avois moi-même hérité de votre bienveillance , & c'est de tous les biens celui dont la perte m'a le plus coûté. Je n'exagere point , & vous allez m'en croire. J'adorois Mademoiselle de Fresle ; les folies de ma jeunesse m'avoient rendu indigne d'elle , & j'attendois , pour vous demander sa main , que ma fortune rétablie dans son

24 MERCURE DE FRANCE.

premier état par la conduite la plus mesurée , pût vous convaincre de mon changement. Vous ne m'avez pas donné le temps de regagner votre confiance. Le mariage de Mademoiselle avec d'Orenval , m'a mis au désespoir ; & comme ma fortune ne m'étoit plus rien sans la personne à qui je l'avois consacrée , j'ai résolu de tout risquer pour elle de me ruiner enfin , ou de ruiner mon Rival. J'ai été voir le Marquis, il m'a proposé de jouer : bien sûr de lascendant que lui donnoit sur moi une habileté supérieure à la mienne. Je n'ai voulu jouer que le plus gros jeu. L'ardeur du gain l'y a déterminé , le hazard m'a bien servi en deux parties de piquet , il avoit perdu deux mille louis. Le souper nous a interrompus. Une perte aussi considérable l'avoit mis hors de lui-même. Je n'ai pas voulu profiter de son trouble à un jeu qui demande des combinaisons. Je propose le brelan , il l'accepte ; un tiers s'en mêle , & croit jouer gros jeu ; mais bientôt il est accablé par l'énormité de nos caves. D'Orenval perd encore ; il s'irrite , il cave au plus fort. Un moment , m'écriai-je ! Il ne sera pas dit que vous soyez plus fou que moi. Je cave cette maison de campagne , c'est-à-dire , cinquante mille écus : vous sçavez bien qu'elle les vaut. Soit , reprend

d'Orenval

d'Orenval avec un saisissement mêlé de crainte & de joie , je cave toujours au plus fort .. Ah ! les enragés , interrompit M. de Fresle. Eh ! Monsieur , poursuivait d'Elbie , nous aurions joué notre vie , lui pour regagner son argent , & moi pour le mettre hors d'état de prétendre à Mademoiselle. Vingt fois , dans l'impatience de terminer , je fais va tout ; & vingt fois il le refuse. La partie alloit finir ; le moment décisif arrive. D'Orenval à son tour me propose brusquement ce va tout si désiré. Je le tiens. Il avoit un de ces jeux qu'on ne perd que par un miracle ; l'amour l'opere ce miracle , & je gagne le va tout. D'Orenval se renverse comme un furieux , mord & déchire les cartes , en frémissant de rage ; j'en avois pitié , mais il m'a gagné tant de fois , sans me plaindre. Il revient à lui , nous réglons nos comptes , il se trouve me devoir deux cens mille francs sur sa parole. Son désespoir le reprend à l'idée de cette perte. Il veut absolument s'achever ou s'acquitter par une revanche. Ecoutez , lui dis-je , voici la revanche que je vous propose : j'aime Mademoiselle de Fresle , & ce n'est que pour elle qu'il m'importe de m'enrichir. Vous avez la parole de son pere. Je parie en un seul coup de trente & quarante , & ma maison

26 MERCURE DE FRANCE.

de campagne , & les deux cens mille francs que vous me devez contre cette seule parole que vous me rendrez par écrit , à condition cependant que vous y joindrez le prix des meubles & des apprêts que vous avez ordonnés pour la noce. Si je perds , nous sommes quittes , la maison est à vous , & je me retire désespéré. Si je gagne, vous vous retirerez , & je tâcherai d'obtenir que la fête ne soit pas inutile. Ah ! ma pauvre fille , s'écria M. de Fresle , te voilà sur une carte. Pardonnez , Mademoiselle , reprit d'Elbie , pardonnez à l'égarement d'un homme qui ne se connoissoit plus. Il accepte ma proposition , il tire les cartes d'une main tremblante , & le sort se décide pour moi. A ces mots , Mademoiselle de Fresle qui n'avoit pas respiré pendant le récit de d'Elbie , ne put retenir un soupir. Ces Messieurs , ajouta d'Elbie , sont témoins de la vérité. La lettre de d'Orenval & ses billets en sont les preuves. Il ne me reste plus , Monsieur , qu'à me jeter à vos pieds , pour implorer le pardon de mes folies , & vous jurer que celle-ci , si ç'en est une , sera la dernière de ma vie.. En effet , voilà une tête sur laquelle on peut bien compter.. Oui , Monsieur , on le peut , n'en jugez pas , je vous conjure , par un mouvement de désespoir.. Qu'en

distu , ma fille ? Ha ! mon pere , il a risqué de se ruiner pour moi . . Tu voulois connoître l'homme à qui tu serois donnée ; par exemple , tu connois celui-ci pour un grand fou , n'est-ce pas ? . Il l'a été ; mais je suis sûre que vos bontés le rendroient sage . . Me le promets-tu bien d'Elbie . . Juste ciel ! si je le promets ! . Allons , embrasse moi , je te la donne ; mais plus de jeu . . Ne craignez rien : j'aurois joué mon sang pour elle ; je l'ai gagnée ; je ne joue plus rien.

E P I T R E

A Thémire.

L'orn de Thémire que j'adore ,
Et qui seule occupe mon cœur ,
De la flamme qui me dévore
J'entretenois la vive ardeur.
Le char éclatant de l'Aurore
Ne paroïssoit point dans les airs ;
La nature dormoit encore ,
Seul je veillois dans l'Univers.
Que mon bonheur seroit extrême ;
Que je goûterois de plaisirs ;
Hélas ! me disois-je à moi-même ,
Si dans les bras de ce que j'aime ,

B ij

18 MERCURE DE FRANCE.

Je formois mille ardens soupirs !
Amour, prends pitié de ma peine ,
Tu peux soulager mon tourment :
Enflamme l'objet qui m'enchaîne ,
Rends heureux le plus tendre Amant,
Va , vole auprès de ma Thémire ,
Perce son cœur de tous tes traits ;
En secret tâche de lui dire
Que je brûle pour ses attraits :
Parle-lui bien de ma constance ,
Vante lui ma sincérité ;
Soumets son cœur à ta puissance ;
Fais-moi passer de l'espérance
A la douce réalité.
A ces mots un trait de lumière
Soudain vint éclairer mes yeux.
J'apperçus le Dieu de Cythere ,
L'Amour qui , d'un air gracieux ,
Sourit à ma tendre priere ,
Et promit de me rendre heureux.
Ce n'étoit point l'amour volage
Errant de desir en desir ;
C'étoit l'amour constant & sage ;
Qui par le sentiment s'engage ,
Et se fixe par le plaisir.
Agissant doucement les aîles ,
Ce Dieu tira de son carquois
Un trait destiné pour les belles ;
Et qui dompte les plus rebelles

Sous l'empire heureux de ses loix :
« En vain ta charmante Thémire
» Voudroit se défendre d'aimer :
» Quand pour elle ton cœur soupire ,
» Pour toi je sçaurai l'enflammer.
» Va , dit l'Amour ; de ta tendresse
» La constance obtiendra le prix.
» Tu peux compter sur ma promesse ;
» C'est un Oracle de Cypris. »

J'accepte ton heureux présage :
Amour , voudrais-tu m'abuser ?
Se te rends un fidele hommage ,
Tu dois bien me favoriser.
Ah ! Thémire , vers votre asyle ,
Quand ce Dieu portera ses pas ,
A ses leçons soyez docile ,
Ma Belle , ne résistez pas ;
Cédez au pouvoir de ses armes ;
Payez-moi de quelque retour ;
Vous n'avez reçu tant de charmes ,
Que pour vous soumettre à l'Amour.

RAOULT.



EXTRAIT d'un petit Manuscrit Hollandois sur l'Histoire de Siam, traduit par une Pensionnaire de la Trin... de Rennes.

TINAO régnoit à Siam quatre mille ans avant l'Ere chrétienne, suivant la chronologie orientale, & quarante ans après que son ayeul eût mérité par ses vertus & par des services rendus au grand Mogol, que ce Prince érigeât ses Etats en Royaume. Tinao parvint à la Couronne dans cet âge avantageux, où les Princes, formés par une longue obéissance & par le spectacle instructif des intrigues artificieuses de la Cour, & des fautes qui affligent les sujets, regardent le sceptre comme un poids difficile, le bonheur des peuples comme un devoir, & le plaisir comme un écueil. Aussi les premières années de son regne firent-elles voir en sa personne les lumières du Législateur, l'éclat du Héros, & la sagesse du Philosophe. Les regards de l'Asie fixés sur lui payoient à ses vertus le tribut d'admiration qui fait les réputations brillantes, & qui en récompense le principe. Les Grands de Pekin & d'Agra alloient dans les camps de Tinao, perfectionner leurs talens pour la guerre, & les Philosophes cherchoient

dans sa Cour cet accueil bienfaisant , qui immortalisent les Princes plus que leurs exploits , parce que ceux-ci détruisent l'humanité , & que la protection qu'ils accordent à ceux qui l'éclairent , la fait jouir de toute la dignité & de l'excellence de son être.

Tinao continuoit à trouver dans sa sagesse le bonheur & la gloire de son regne , lorsque Mitassan , second du nom , Roi du Pegu , eut le secret de l'engager dans une guerre défavorable qu'il faisoit à l'Empereur de la Chine. Mitassan régnoit sur une nation inquiète & fougueuse , qui , à force d'agiter une constitution admirable , en brisoit les ressorts , & la faisoit presque toujours dégénérer en Anarchie ou en Despotisme. Ce Prince avoit employé une longue vie à ménager ce peuple , en opposant aux accès de sa férocité une souplesse qui rappelloit son autorité avec le calme ; toute l'Asie croyoit que son unique objet étoit d'éloigner les orages de la fin de sa carrière , lorsque poussé par un intérêt personnel , ou amorcé par un avantage national , il fit attaquer les flottes & les colonies de la Chine. Il fut puni par des pertes irréparables de l'idée fautive qu'il s'étoit formée des forces de cet empire. Dans une crise aussi violente , il eut re-

32 MERCURE DE FRANCE.

cours à Tinao. Ce Prince étoit Roi, c'est-à-dire, fait pour être flatté & trompé. Quinze ans d'une conduite sage & brillante ne purent faire disparoître l'humanité sans retour. De belles troupes, du courage, le souvenir de ses anciens exploits, de la célébrité, des admirateurs, que d'ecueils ! Tinao se laissa séduire, & entra dans l'alliance de Mitassan. Ses premiers pas eurent toute la rapidité & le feu dévorant de la foudre ; les loix reçues dans la société des Nations furent violées dans tous les points. Des pays ravagés, des Reines traitées avec indignité, furent les taches éternelles, dont ce Prince se couvrit. Tinao étoit l'allié de Mitassan : il étoit simple qu'il se modelât sur lui : il ne l'étoit pas moins qu'il eût le même sort. L'Impératrice du Mogol allarmée pour le repos de l'Asie, songea à arrêter l'incendie qui embrasoit ses voisins. Un vieux Général consommé, marcha contre Tinao, & lui fit conjecturer par des manœuvres habiles, que le dénouement de cette tragédie ne seroit pas pour lui. La réflexion triompha de l'ambition, la prudence fut mise à la place de la précipitation, & ce Prince, sans avoir perdu de batailles, étonné seulement des préparatifs d'une vengeance si légitime, plus deconcerté encore de l'indignation unani-

me de l'Asie entiere, Tinao regretta ses premieres vertus, gemit sur l'humanité plus fragile dans les Rois que dans les autres hommes , patee qu'elle est plus éprouvée , & chercha à réparer par des démarches pacifiques les horreurs.

. Il y a une lacune ici.

A Monsieur de Boissi.

Le loisir du Couvent fait réfléchir ; Monsieur , l'amour de la patrie tourne les idées sur ce qui l'interesse : cette double cause a produit ce que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous êtes juge , Monsieur, & bon juge : decidez s'il appartient à une recluse de penser. *Nous pensons qu'oui.*

A M. DE BOISSY.

MONSIEUR , des trois petites pieces de de Vers ci jointes , les deux premieres avoient échappé au paquet que vous avez reçu dans le mois de Décembre dernier. Elles se sont trouvées , depuis le départ de ma Muse , dans les balayeurs du réduit qu'elle occupoit. Je les ai nettoyées de mon mieux pour vous les envoyer , & je ne vous les envoie que parce que je ne veux pas qu'il reste rien chez moi qui puisse

B v

nr.

Mercur

511³ - 1757, 6, 1

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1757.

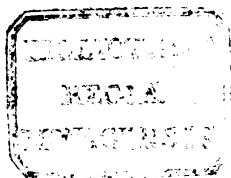
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi , Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.





MERCURE DE FRANCE.

J U I N. 1757.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

A Madame Poup. . . de Mo... de L...

JE vous louerois, il n'est que trop aisé,
Vous, qui faisiez le bonheur de ma vie;
Je vous louerois; mais trop désabusé,
J'éprouve les accès d'une noire furie.
Pourquoi me le cacher; au trouble que je sens;
C'est la cruelle jalousie
Qui déchire mon cœur & vient troubler mes sens.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

J'ai vu ces yeux charmans rencontrer d'autres
yeux ;

J'ai vu mille desirs de plaire ;

Le jeu servoit de voile à ce mystère.

Ne me trompois-je point , ô Dieux !

Ai-je entendu cette bouche sincère ?

Bégayer de tendres adieux ?

Me voir , rougir , s'embarrasser , se taire.

Tout dévoile à mon cœur ce mystère odieux.

J'ai vu ... mais loin de moi cette affreuse pensée ,

Puissé-je , hélas ! oublier cet instant !

Je te fuis , Amante insensée ;

Mais avant de te fuir , vois le sort qui t'attend.

LE ROSSIGNOL ET LA FAUVETTE,

F A B L E.

UNE Fauvette aimable , jeune & belle ;
Aimoit un Rossignol voisin.

Leur union devoit être éternelle ;

Les jours étoient trop courts , ils en trouvoient
la fin ,

Dans l'assurance mutuelle

Des tendres sentimens & d'un sincère amour.

Leurs sermens commençoient le jour ,

Et les mêmes sermens finissoient la journée.

Se chercher , se voir & s'aimer ,

Se le dire cent fois , cent fois se l'exprimer ;

Rien n'égalait leur destinée :

Tout retraçoit leur innocent amour.

Hélas ! disoit l'Amant , que vous fûtes émue

Quand je vous vis le premier jour !

Ce Lilas trop heureux , vous offrit à ma vue :

Vous chantiez , j'accourus ; quels sons intéressans

Ravirent mon esprit , suspendirent mes sens !

Douce félicité, qu'êtes-vous devenue !

Ce bois , cette onde , ce séjour

En furent témoins tour à tour.

J'osai sous ce jasmin vous parler de tendresse :

Là ce myrthe entendit ma première promesse ,

Et ce gazon fleuri vit vos premiers sermens :

Vous en souvenez - vous , Fauvette ? ces instans

Sont loin de votre cœur ; je m'en souviens sans cesse ,

Mais je m'en souviens seul . . . Pour de nouveaux Amans ,

Je ne le vois que trop , votre ame s'intéresse.

En effet , au milieu de ces tendres plaisirs

Parurent mille oiseaux empressés à lui plaire ;

Elle écouta leurs chants, elle aima leurs soupirs :

Rossignol s'éloigna , elle devint légère.

Tout seconda ses vœux , tout lui parut charmant.

Son goût , peut-être , hélas ! le plaisir la décide.

En est-il une en ce sexe perfide

Qui résiste à l'attrait , qu'offre le changement :

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

J'en dis trop , & malgré l'autorité d'Ovide (1) ,
Je parle des oiseaux , & rien que de cela ,
Fauvettes & moineaux , serins & cætera .
Le printemps ramena la saison des fleurettes ,
Et des liens nouveaux & des tendres ardeurs :

 Tout disparut , de plus jeunes Fauvettes

 Enleverent tous les cœurs :

On y courut , elles étoient jeunettes ,
Et plus aimables : non , cela ne se peut pas ;
Où trouver réunis tant de charmans appas ?

 Celle-ci resta délaissée :

 Plus d'Amans , partant plus de cour ;
La mode entraîne tout , la sienne étoit passée :
Rossignol mille fois revint à sa pensée ,
Elle le fit chercher dans les bois d'alentour :

 Il étoit mort de regret & d'amour.

(1) Ovide , dans son Art d'Aimer , dit que les
paroles & les sermens des Belles sont comme les
feuilles légères que les vents font courir & voltiger
sà & là.

Verba puellarum , foliis leviora caducis.

Par le Montagnard des Pyrénées.

Nous prions l'Auteur de vouloir bien
retoucher les deux autres Fables qu'il nous
a envoyées , de mettre dans un jour plus
clair la moralité de celle de l'If & du Rosier ,
& de corriger la fausse rime d'objet & doigt ,
qui se trouve dans la fable de l'Enfant & du
Papillon. Mais une instance plus vive que

nous lui faisons est de nous enrichir souvent de sa prose. Quelque mérite qu'aient ses Fables , nous sommes encore plus empressés d'avoir de ses Contes ; le succès de *Chacun a sa folie* (1), doit l'y engager.

(1) Conte inséré dans le Mercure de Février ; 1757, p. 9.

LE JEU FOU,
OU L'AVARE FASTUEUX,
Anecdote récente.

Le mariage de Mademoiselle de Fresle étoit résolu avec le Marquis d'Orenval , l'homme de Paris le plus fastueux & le plus avare. Tous les vices bas ont leurs hypocrites , & l'hypocrisie exagère le plus souvent la vertu qu'elle contrefait. D'Orenval ne craignoit rien tant que de paroître avare aux yeux du monde ; il préféreroit à cette humiliation le supplice d'être prodigue , dès qu'il se croyoit observé. Ce n'étoit que dans le secret d'une sourde économie qu'il se dédommageoit de son faste , & se punissoit de sa vanité.

Le monde est cruel , disoit-il en lui-même ; il ne pardonne pas à un garçon d'être rangé : il faut se ruiner pour lui plaire. Qu'un homme marié soit écono-

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

me , il a son excuse dans ses enfans : il leur doit compte de son bien , & c'est pour eux qu'il le ménage : au lieu qu'un garçon est condamné par état à faire les honneurs de la société ; il semble qu'il vole tout ce qu'il épargne. C'est un état violent ; mais le mariage est encore pire. Une femme , une maison , une famille , tout cela est ruineux : la folie du luxe est à un point que je n'aurois pas de quoi vivre. Comme il étoit encore dans cette irrésolution , on lui parla de Mademoiselle de Fresle , jeune héritière , fort riche , & d'une rare beauté. Il veut la voir , il se présente , il feint d'en être éperduement épris ; il la demande , il l'obtient , & c'est dans une maison de campagne à quelques lieues de Paris qu'il doit l'amener après la noce.

D'Orenvâl pour l'y recevoir avoit ordonné une fête , & son perfide Intendant n'avoit rien épargné pour la rendre brillante. Le feu d'artifice , le concert , le festin , seront magnifiques ; mais tout cela coûte des sommes immenses. Il arrive ; on lui rend compte : il est furieux contre son Intendant. Hé ! Monsieur , de quoi vous plaignez-vous ? Je me plains , je me plains que tout cela est commun.. Voulez-vous du merveilleux ? vous n'avez qu'à dire, Il

est temps encore.. Hé! non, bourreau; non, il n'est plus temps.. Il est vrai que tout est payé.. Tout est payé! Belle raison! c'est bien là ce qui me tient; je voudrois qu'il m'en eût coûté mille pistoles, & que... Mais voyons un peu, je vous prie, à quoi montent vos sottises?. A dix ou douze mille francs.. Dix mille francs! le traître!. Je vous jure, foi d'Intendant, que j'ai ménagé le plus qu'il m'a été possible.. Et voilà précisément ce que je ne vous demandois pas. Ménager! ménager! me prenez-vous pour un avare?. Non, Monsieur, assurément: mais... mais vous êtes un sot avec votre économie.

D'Orenval eut grand soin de jouer cette scène en présence d'une foule de jeunes gens qui étoient venu le féliciter, & qu'il avoit retenus pour la fête.

Cependant on se doute bien que Mademoiselle de Fresle avoit, suivant l'usage, une autre inclination dans le cœur. Un jeune homme trop magnifique en effet; mais d'ailleurs plein de graces, d'honnêteté, de douceur, le mieux fait, le plus passionné, le plus aimable, a eu le don de la toucher. Ce jeune homme s'appelle le Comte d'Elbie. Il est né riche; mais il a joué, & son dérangement l'a mis hors d'état de prétendre à ce mariage. Rien de

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

plus uni que ces jeunes Amans. Elevés ensemble dès l'enfance , l'habitude de s'aimer étoit de celles qui se confondent avec la nature : elle avoit la force & la simplicité de l'instinct. D'Elbie , pour son malheur , ne dépendoit depuis deux ans que de lui-même. Son Amante dépendoit d'un pere , & ce pere vouloit pour elle un époux aussi riche , aussi économe que lui. D'Elbie se flattoit encore : il avoit promis de se réduire à l'étroite bienséance de son état , pour réparer son dérangement. Il tenoit parole : il ne jouoit plus. Ses créanciers entendoient raison , cinq ou six ans suffisoient à rétablir sa fortune. Mais la volonté d'un pere absolu , annoncée à Mademoiselle de Fresle , vint renverser leurs espérances.

Qu'on se représente deux tendres fleurs qui , plantées l'une à côté de l'autre , n'attendent qu'un souffle du Zéphyr pour entrelasser leurs feuilles , & former un doux mélange de leurs couleurs & de leurs parfums. L'une des deux est arrachée ; l'autre languit & va expirer. Telle sera dans un instant la situation de d'Elbie & de Mademoiselle de Fresle. Il va la voir , il la trouve éplorée ; il lui demande en tremblant le sujet de ses larmes. Fuyez , lui dit-elle , ne me voyez jamais.. Moi , grand Dieu !

quel est donc mon crime ? L'égarement de votre jeunesse. Hélas ! vous en êtes bien puni.. Je le répare : vous m'avez rendu sage , & bientôt nous serons heureux.. Fuyez , notre malheur est au comble ; il est irréparable : vous me perdez.. Je vous perds !. Demain j'épouse un homme que je hais. N'en demandez pas davantage. D'Elbie étoit aux pieds de Mademoiselle de Fresle. Il pâlit , ses yeux se troublent ; la voix lui manque ; il tombe évanoui sur les genoux de son Amante désolée. Elle fait un cri de douleur que la crainte arrête au passage. Que devient-elle , si on les surprend ? Elle rappelle à la vie ce malheureux qu'elle vient d'accabler. Elle soulève sa tête avec ses belles mains ; elle la baigne de ses larmes. L'ame de d'Elbie semble reconnoître les mains qui le touchent & les larmes qui l'arrosent. Il se ranime , il s'entend nommer par une voix éteinte ; il ouvre une débile paupière. Quel objet ! la pâleur de la mort sur le visage de Mademoiselle de Fresle. Les pleurs ne coulent plus de leurs yeux. Leurs regards sont immobiles , leur langue est glacée ; ils ne respirent que par sanglots. Leurs mains se serrent mutuellement comme pour ne se séparer jamais.

Enfin Mademoiselle de Fresle , ou plus

14 MERCURE DE FRANCE.

courageuse ou moins tendre rappella toute sa vertu , & dit à d'Elbie : Il faut s'y résoudre : mon pere a parlé ; j'obéirai. Et quel est mon Rival ? lui demanda d'Elbie en affectant d'être un peu remis. Elle le nomme , & à ce nom : Quoi ! s'écria-t'il , c'est donc à S. P. que vous allez vous rendre ? C'est là même . . . O ciel ! quelle barbarie ! Il choisit pour son triomphe cette maison de campagne que je lui ai louée , & dont je ne me suis privé que pour hâter par mon économie l'heureux moment de vous obtenir. Ah ! c'en est trop : Je veux... Que voulez-vous d'Elbie ? me perdre par une imprudence ? Non , dit-il après avoir réfléchi un moment ; mais il est à sa campagne , & je vais vous y devancer.. Quoi ! vous seriez témoin ? Laissez - moi faire. D'Orenval est d'une avarice insatiable ; il m'a gagné des sommes immenses ; il me reste encore un espoir. A ces mots , il se leve , & sort brusquement.

Qu'est - ce donc qu'il a résolu ? que peut-il espérer ? que n'ai-je point à craindre ? Un éclat : il n'en est point capable. Il m'aime trop bien pour y penser. Il parle de l'avarice du Marquis ; croiroit-il l'engager à renoncer à moi par quelque vue d'intérêt ? Cette campagne qu'il lui a louée va-t'il lui en proposer le don ? mais quand

d'Orenval auroit la bassesse de l'accepter , plus le malheureux d'Elbie se ruinera , moins il peut espérer de m'obtenir de mon pere. Enfin ce sacrifice peut-il balancer aux yeux d'un homme intéressé l'avantage d'un parti trop riche, hélas ! pour mon malheur. Aimable & généreux d'Elbie , je ne me plaisois à penser aux richesses de mon pere que dans l'espoir de t'en combler un jour. Quel plaisir n'aurois-je pas eu à te faire oublier cette dissipation que je t'ai tant reprochée ! quel bonheur de ne te laisser rien à regretter au monde ! Vaine & désolante idée ! demain tout ce que j'ai , tout ce que je puis avoir est à un autre. C'est un autre que toi que je dois rendre heureux. Il ne le sera point , s'il pense comme toi , s'il a ta pénétration , ta sensibilité , ta délicatesse. M'en préserve le ciel , je serois confondue , il liroit dans mon ame ; il y verroit tout son malheur.

Tandis que Mademoiselle de Fresse s'abandonne à ces idées accablantes , d'Elbie monte dans sa chaise pour aller trouver d'Orenval à S. P. Il arrive , on l'annonce. Le Marquis le reçoit avec une secrète joie , & l'accable d'amitiés. D'Elbie fut accueilli de même par toute l'assemblée ; car les prodiges ont beaucoup d'amis. Mais d'Orenval surtout semble couvrir des yeux sa

16 MERCURE DE FRANCE.

proie. La passion du gros jeu est commune aux prodigues & aux avarès , & pour les avarès fastueux elle a cela de commode , qu'elle cache l'avarice sous l'air de la magnificence. D'Elbie en étoit guéri ; car les prodigues en guérissent. Mais les avarès n'en guérissent jamais. D'Orenval en étoit dévoré. Il avoit souvent éprouvé sa supériorité sur d'Elbie au piquet , le plus sçavant de tous les jeux , & le plus séduisant pour les dupes ; car il présente sans cesse au moins habile la ressource des hazards.

Le cœur saignoit encore au Marquis de la dépense de la fête où son Intendant l'avoit engagé. Il voyoit le moment d'en faire payer les frais à d'Elbie. Tu viens , lui dit-il , le plus à propos du monde , & tu n'as fait que me prévenir ; j'allois envoyer chez toi pour t'inviter à venir demain assister à mon mariage , & m'aider à faire les honneurs de ta maison. Oui , mon ami , demain je me marie avec Mademoiselle de Fresle. Tu la connois , tu connois son pere. Il m'a parlé de toi comme d'un libertin à la vérité , mais comme d'un libertin qu'il aime ; il sera bien aise de se retrouver avec toi. D'Elbie parut céder à ses instances , & le félicita de son choix. Aide moi , je te prie , lui dit d'Orenval , à disposer un peu les choses ; mes gens on tout fait

de travers. Il les fit venir , leur demanda de nouveau le détail des apprêts de la fête , qu'il sçavoit par cœur. Il écouta négligemment , n'approuva rien. Qu'on est à plaindre , dit-il à d'Elbie , quand on est obligé de s'en rapporter à ces especes ! cela ne voit rien qu'en petit. En vérité , ce n'est pas ma faute , j'avois tout ordonné dans le plus grand.

Il le fit passer ensuite dans l'appartement nuptial. Pour celui-ci , dit-il , c'est moi qui l'ai disposé. Le meuble en est-il de bon goût ? Que penses-tu de la toilette & de ce trône élevé pour l'Amour ? Je me flatte du moins qu'il n'en sera pas le tombeau. Je t'avoue , comme à mon ami , que je suis fou de cette enfant.

D'Elbie avoit la mort dans l'ame ; chaque parole de son Rival étoit un coup de poignard pour lui. Chaque objet qui s'offroit à sa vue portoit dans son esprit une idée désespérante. Il ne répondoit à d'Orenval que par une approbation forcée & laconique. Ce détail t'ennuie , lui dit le Marquis : pardonne à la foiblesse d'un homme tout occupé de son bonheur : c'est un mauvais quart-d'heure à passer ; t'en voilà quitte : allons rejoindre nos amis. Hé bien , Messieurs , que faisons - nous , dit-il en rentrant ? Nous ne souperons

18 MERCURE DE FRANCE.

point encore , & je voudrois bien vous amuser. Je ne te parle point du jeu , poursuivit-il en s'adressant à d'Elbie , il te traite si mal ! Ma résolution est prise, dit d'Elbie ; je ne joue plus qu'en désespéré. Le petit jeu m'excede & me mine. Au gros jeu du moins on n'a pas le temps de languir.. Mais tu n'as qu'à dire , mon cher , nous ferons ta partie : pour moi, je te dois assez de revanches pour être loyal avec toi. Non , Monsieur , dit d'Elbie d'un ton railleur ; un homme qui entre en ménage ne doit pas jouer au lous le point. Pourquoi non , reprit d'Orenval ? Un homme qui se marie peut faire comme ceux qui renonçant au monde , finissent par une débauche. Et il disoit en lui-même , il seroit plaisant de le corriger en lui gagnant cette maison de campagne dont je m'accommode si bien !

On demande des tables , on se met au jeu. D'Elbie & d'Orenval s'attaquent tête à tête , & une partie de l'assemblée se tient autour d'eux en silence , les yeux attachés sur ce duel intéressant. Laissons la Fortune & l'Amour lutter ensemble , & allons voir ce qui se passe entre l'amour & la vertu dans le cœur de Mademoiselle de Fresle. La nuit fut accablante pour elle dans l'attente & dans la crainte du jour. O nuit !

difoit-elle dans sa douleur , tu es la dernière où je puis gémir en liberté ; lit , que j'arrose de mes larmes , ces douces rêveries , ces réflexions charmantes , ces songes enchanteurs dont tu fus le témoin , se sont évanouis pour jamais : demain , je ne pourrai les rappeler sans crime ; demain , le seul objet qui m'occupe , qui m'intéresse , doit être effacé de mon cœur : des traits odieux doivent prendre la place de cette image adorée. D'Elbie ne respire que pour moi , & je vais vivre pour un autre. Je vais être ou la plus ingrate , ou la plus coupable des femmes. Quel état ! peut-être aurois-je dû le confier à mon pere : mais mon pere ne connoît d'Elbie que pour un prodigue & un dissipateur. Il traiteroit ma passion de folie , il condamneroit mes larmes , & j'aurois pour comble de malheur l'humiliation de rougir aux yeux de mon pere. Allons , il faut subir mon sort.

Il semble qu'une nuit passée dans ces réflexions cruelles doive être la plus longue des nuits ; mais l'effroi du jour qui alloit la suivre , la fit paroître bien rapide encore. Ce jour terrible parut enfin. La matinée s'employa à parer la victime. Mademoiselle de Fresle jettoit sur elle-même des regards de compassion , & plus elle se trouvoit belle , plus son désespoir redou-

bloit. Chacun des charmes qu'elle appercevoit , lui faisoit sentir plus cruellement le prix & la rigueur du sacrifice qu'elle en alloit faire. Ce n'étoit pas à d'Orenval que son cœur les avoit destinés.

M. de Fresle vint voir sa fille à sa toilette. Mademoiselle , lui dit-il , je vois à vos yeux que vous n'avez point dormi.. Non , mon pere.. Tant pis ma fille : il faut être belle quand on se marie , & l'on est laide quand on ne dort pas.. Je ne le suis pas assez , reprit-elle avec un soupir.. Vous n'êtes pas assez laide , dites-vous ? C'est donc pour l'être davantage que vous prenez l'air , & le ton triste & maussade que je vous vois. Allons , ne faites pas l'enfant , je vous prie. Il faut de la modestie le jour de sa noce ; mais la modestie n'est pas l'humeur , & c'est de l'humeur que votre visage annonce.. Oh ! mon visage a bien raison.. Il a grand tort , & vous aussi : je vous ordonne d'être riante.. Vous m'ordonnez l'impossible.. L'impossible ? & pourquoi , s'il vous plaît ? Quel mal vous fait-on de vous marier avec un homme bien né , très-aimable & surtout fort riche.. Je crois tout cela , puisque vous le dites ; mais il est toujours bien cruel d'être livrée à un homme qu'on ne connoît pas.. Bon ! est-ce que l'on connoît jamais celui où

celle qu'on épouse ? Ton futur ne te connoît pas davantage , & il risque autant que toi. Crois moi , ma chere enfant , le proverbe dit vrai : qui choisit prend le pire. Je ne vois de mauvais mariages que les mariages d'inclinations. Le hazard est encore moins aveugle que l'amour. Pense-rais-tu mieux connoître d'Orenval , après l'avoir vu dix ans ? Rien n'est si dissimulé que les hommes, si ce n'est peut-être les femmes. Celui qui desire & celui qui possède sont deux. On ne sçait jamais ce qu'un Amant sera le lendemain de la nocce , & comment le sçauroit-on ? il ne le sçait pas lui-même. C'est un hazard qu'il faut courir. Ta mere & moi , par exemple , nous nous étions beaucoup vus avant de nous marier. Hé bien , elle m'a dit cent fois que je l'avois trompée ; je lui ai dit cent fois qu'elle m'avoit surpris. Tout cela s'est arrangé , car il faut bien que cela s'arrange. En vérité , mon pere , voilà d'étranges maximes . Ce sont les maximes du monde , & le monde n'est pas un sot. Les petites gens ont besoin de s'aimer pour être heureux dans leur ménage ; mais pourvu que les gens riches vivent décoment ensemble , leur aisance les met d'accord. Allons , ma fille , de la résolution , du courage , de la gaieté , tout ira bien.

22 MERCURE DE FRANCE.

Ce discours n'annonçoit pas un pere bien compatissant à une amoureuse foiblesse ; aussi Mademoiselle de Fresle ne lui fit-elle aucun aveu. La toilette est finie , les chevaux sont mis , on n'attend plus pour aller à l'Autel que l'arrivée de l'époux. On entend le bruit des carrosses ; la porte s'ouvre , on entre : quel coup de théâtre ! C'est d'Elbie , qui suivi d'une jeunesse brillante , plus brillant lui-même de parure & de joie , monte chez M. de Fresle , & lui présente en tremblant une lettre de d'Oréval. M. de Fresle interdit , ouvre la lettre , & lit ces mots :

« L'événement subit qui vient de déranger ma fortune ne me permet plus ,
» Monsieur , de prétendre à Mademoiselle
» votre fille. Je suis un fou , je renonce au
» mariage & au monde ; je vous prie de
» permettre que je vous rende votre parole,
» & que je reprenne la mienne. Le Comte
» d'Elbie , qui vous remettra ma lettre , fait
» son bonheur de me remplacer. »

Que signifie cette lettre , mon cher d'Elbie , dit M. de Fresle avec étonnement ? Daignez , Monsieur , dit d'Elbie , faite venir Mademoiselle de Fresle. Je lui dois , comme à vous , rendre compte de ce qui s'est passé : mon sort dépend de l'un & de l'autre. Le pere , après quelques

difficultés , consentit à faire appeller sa fille. D'Elbie obtint en même temps que sa compagnie fût présente à son récit comme témoin.

Mademoiselle de Fresle descendit toute tremblante. Elle croyoit descendre pour suivre d'Orenval à l'Autel ; le cœur serré de douleur & d'effroi , elle alloit s'offrir en victime. Quel fut son étonnement à la vue de d'Elbie ! Une vive rougeur succéda à la pâleur de son visage ; les battemens de son cœur furent d'abord suspendus & précipités l'instant d'après : son esprit troublé se perdoit dans le chaos de ses idées. Elle ne concevoit rien à la démarche de d'Elbie , elle étoit confondue de la joie qu'elle voyoit briller dans les yeux de son Amant. Ecoutez , ma fille , lui dit M. de Fresle , voici une étrange aventure. D'Elbie ayant fixé sur elle un regard enflammé d'amour , prit la parole & dit à son pere : Mes parens furent vos amis , Monsieur ; j'avois moi-même hérité de votre bienveillance , & c'est de tous les biens celui dont la perte m'a le plus coûté. Je n'exagere point , & vous allez m'en croire. J'adorois Mademoiselle de Fresle ; les folies de ma jeunesse m'avoient rendu indigne d'elle , & j'attendois , pour vous demander sa main , que ma fortune rétablie dans son

24 MERCURE DE FRANCE.

premier état par la conduite la plus mesurée , pût vous convaincre de mon changement. Vous ne m'avez pas donné le temps de regagner votre confiance. Le mariage de Mademoiselle avec d'Orenval , m'a mis au désespoir ; & comme ma fortune ne m'étoit plus rien sans la personne à qui je l'avois consacrée , j'ai résolu de tout risquer pour elle de me ruiner enfin , ou de ruiner mon Rival. J'ai été voir le Marquis, il m'a proposé de jouer : bien sûr de l'ascendant que lui donnoit sur moi une habileté supérieure à la mienne. Je n'ai voulu jouer que le plus gros jeu. L'ardeur du gain l'y a déterminé , le hazard m'a bien servi en deux parties de piquet , il avoit perdu deux mille louis. Le souper nous a interrompus. Une perte aussi considérable l'avoit mis hors de lui-même. Je n'ai pas voulu profiter de son trouble à un jeu qui demande des combinaisons. Je propose le brelan , il l'accepte ; un tiers s'en mêle , & croit jouer gros jeu ; mais bientôt il est accablé par l'énormité de nos caves. D'Orenval perd encore ; il s'irrite , il cave au plus fort. Un moment , m'écriai-je ! Il ne sera pas dit que vous soyez plus fou que moi. Je cave cette maison de campagne , c'est-à-dire , cinquante mille écus : vous sçavez bien qu'elle les vaut. Soit, reprend

d'Orenval

d'Orenval avec un faisissement mêlé de crainte & de joie , je cave toujours au plus fort .. Ah ! les enragés , interrompit M. de Fresle. Eh ! Monsieur , poursuivait d'Elbie , nous aurions joué notre vie , lui pour regagner son argent , & moi pour le mettre hors d'état de prétendre à Mademoiselle. Vingt fois , dans l'impatience de terminer , je fais va tout ; & vingt fois il le refuse. La partie alloit finir ; le moment décisif arrive. D'Orenval à son tour me propose brusquement ce va tout si désiré. Je le tiens. Il avoit un de ces jeux qu'on ne perd que par un miracle ; l'amour l'opere ce miracle , & je gagne le va tout. D'Orenval se renverse comme un furieux , mord & déchire les cartes , en frémissant de rage ; j'en avois pitié , mais il m'a gagné tant de fois , sans me plaindre. Il revient à lui , nous réglons nos comptes , il se trouve me devoir deux cens mille francs sur sa parole. Son désespoir le reprend à l'idée de cette perte. Il veut absolument s'achever ou s'acquitter par une revanche. Econtez , lui dis-je , voici la revanche que je vous propose : j'aime Mademoiselle de Fresle , & ce n'est que pour elle qu'il m'importe de m'enrichir. Vous avez la parole de son pere. Je parie en un seul coup de trente & quarante , & ma maison

26 MERCURE DE FRANCE.

de campagne , & les deux cens mille francs que vous me devez contre cette seule parole que vous me rendrez par écrit , à condition cependant que vous y joindrez le prix des meubles & des apprêts que vous avez ordonnés pour la noce. Si je perds , nous sommes quittes , la maison est à vous , & je me retire désespéré. Si je gagne , vous vous retirerez , & je tâcherai d'obtenir que la fête ne soit pas inutile. Ah ! ma pauvre fille , s'écria M. de Fresle , te voilà sur une carte. Pardonnez , Mademoiselle , reprit d'Elbie , pardonnez à l'égarement d'un homme qui ne se connoissoit plus. Il accepte ma proposition , il tire les cartes d'une main tremblante , & le sort se décide pour moi. A ces mots , Mademoiselle de Fresle qui n'avoit pas respiré pendant le récit de d'Elbie , ne put retenir un soupir. Ces Messieurs , ajouta d'Elbie , sont témoins de la vérité. La lettre de d'Orenval & ses billets en sont les preuves. Il ne me reste plus , Monsieur , qu'à me jeter à vos pieds , pour implorer le pardon de mes folies , & vous jurer que celle-ci , si ç'en est une , sera la dernière de ma vie.. En effet , voilà une tête sur laquelle on peut bien compter.. Oni , Monsieur , on le peut , n'en jugez pas , je vous conjure , par un mouvement de désespoir.. Qu'en

dis tu , ma fille ? Ha ! mon pere , il a risqué de se ruiner pour moi . . Tu voulois connoître l'homme à qui tu serois donnée ; par exemple , tu connois celui-ci pour un grand fou , n'est-ce pas ? . Il l'a été ; mais je suis sûre que vos bontés le rendroient sage . . Me le promets - tu bien d'Elbie . . Juste ciel ! si je le promets ! . Allons , embrasse moi , je te la donne ; mais plus de jeu . . Ne craignez rien : j'aurois joué mon sang pour elle ; je l'ai gagnée ; je ne joue plus rien .

E P I T R E

A Thémire.

Lorn de Thémire que j'adore ,
 Et qui seule occupe mon cœur ,
 De la flamme qui me dévore
 J'entretenois la vive ardeur.
 Le char éclairant de l'Aurore
 Ne paroïssoit point dans les airs ;
 La nature dormoit encore ,
 Seul je veillois dans l'Univers.
 Que mon bonheur seroit extrême ;
 Que je goûterois de plaisirs ;
 Hélas ! me disois-je à moi-même ;
 Si dans les bras de ce que j'aime ,

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Je formois mille ardens soupirs !
 Amour, prends pitié de ma peine ,
 Tu peux soulager mon tourment :
 Enflamme l'objet qui m'enchaîne ,
 Rends heureux le plus tendre Amant,
 Va , vole auprès de ma Thémire ,
 Perce son cœur de tous tes traits ;
 En secret tâche de lui dire
 Que je brûle pour ses attraits :
 Parle-lui bien de ma constance ,
 Vante lui ma sincérité ;
 Soumets son cœur à ta puissance ,
 Fais-moi passer de l'espérance
 A la douce réalité.
 A ces mots un trait de lumière
 Soudain vint éclairer mes yeux.
 J'apperçus le Dieu de Cythere ,
 L'Amour qui , d'un air gracieux ,
 Sourit à ma tendre priere ,
 Et promit de me rendre heureux.
 Ce n'étoit point l'amour volage
 Errant de desir en desir ;
 C'étoit l'amour constant & sage ,
 Qui par le sentiment s'engage ,
 Et se fixe par le plaisir.
 Agitant doucement les ailes ,
 Ce Dieu tira de son carquois
 Un trait destiné pour les belles ;
 Et qui dompte les plus rebelles

Sous l'empire heureux de ses loix.
« En vain ta charmante Thémire
» Voudroit se défendre d'aimer :
» Quand pour elle ton cœur soupire ,
» Pour toi je sçaurai l'enflammer.
» Va , dit l'Amour ; de ta tendresse
» La constance obtiendra le prix.
» Tu peux compter sur ma promesse ;
» C'est un Oracle de Cypris. »
J'accepte ton heureux présage :
Amour , voudrois-tu m'abuser ?
Je te rends un fidele hommage ,
Tu dois bien me favoriser.
Ah ! Thémire , vers votre asyle ,
Quand ce Dieu portera ses pas ,
A ses leçons soyez docile ,
Ma Belle , ne résistez pas ;
Cédez au pouvoir de ses armes ;
Payez-moi de quelque retour ;
Vous n'avez reçu tant de charmes ,
Que pour vous soumettre à l'Amour.

RAOULT.



EXTRAIT d'un petit Manuscrit Hollandois sur l'Histoire de Siam, traduit par une Pensionnaire de la Trin... de Rennes.

TINAO régnoit à Siam quatre mille ans avant l'Ere chrétienne, suivant la ehronologie orientale, & quarante ans après que son ayeul eût mérité par ses vertus & par des services rendus au grand Mogol, que ce Prince érigeât ses Etats en Royaume. Tinao parvint à la Couronne dans cet âge avantageux, où les Princes, formés par une longue obéissance & par le spectacle instructif des intrigues artificieuses de la Cour, & des fautes qui affligent les sujets, regardent le sceptre comme un poids difficile, le bonheur des peuples comme un devoir, & le plaisir comme un écueil. Aussi les premieres années de son regne firent-elles voir en sa personne les lumieres du Législateur, l'éclat du Héros, & la sagesse du Philosophe. Les regards de l'Asie fixés sur lui payoient à ses vertus le tribut d'admiration qui fait les réputations brillantes, & qui en récompense le principe. Les Grands de Pekin & d'Agra alloient dans les camps de Tinao, perfectionner leurs talens pour la guerre, & les Philosophes cherchoient

dans sa Cour cet accueil bienfaisant , qui immortalisent les Princes plus que leurs exploits , parce que ceux-ci détruisent l'humanité , & que la protection qu'ils accordent à ceux qui l'éclairent , la fait jouir de toute la dignité & de l'excellence de son être.

Tinao continuoit à trouver dans sa sagesse le bonheur & la gloire de son regne , lorsque Mitassan , second du nom , Roi du Pegu, eut le secret de l'engager dans une guerre défavorable qu'il faisoit à l'Empereur de la Chine. Mitassan régnoit sur une nation inquiète & fougueuse , qui , à force d'agiter une constitution admirable , en brisoit les ressorts , & la faisoit presque toujours dégénérer en Anarchie ou en Despotisme. Ce Prince avoit employé une longue vie à ménager ce peuple , en opposant aux accès de sa férocité une souplesse qui rappelloit son autorité avec le calme ; toute l'Asie croyoit que son unique objet étoit d'éloigner les orages de la fin de sa carrière , lorsque poussé par un intérêt personnel , ou amorcé par un avantage national , il fit attaquer les flottes & les colonies de la Chine. Il fut puni par des pertes irréparables de l'idée fautive qu'il s'étoit formée des forces de cet empire. Dans une crise aussi violente , il eut re-

32 MERCURE DE FRANCE.

cours à Tinao. Ce Prince étoit Roi, c'est-à-dire, fait pour être flatté & trompé. Quinze ans d'une conduite sage & brillante ne purent faire disparoître l'humanité sans retour. De belles troupes, du courage, le souvenir de ses anciens exploits, de la célébrité, des admirateurs, que d'ecueils ! Tinao se laissa séduire, & entra dans l'alliance de Mitassan. Ses premiers pas eurent toute la rapidité & le feu dévorant de la foudre ; les loix reçues dans la société des Nations furent violées dans tous les points. Des pays ravagés, des Reines traitées avec indignité, furent les taches éternelles, dont ce Prince se couvrit. Tinao étoit l'allié de Mitassan : il étoit simple qu'il se modelât sur lui : il ne l'étoit pas moins qu'il eût le même sort. L'Impératrice du Mogol allarmée pour le repos de l'Asie, songea à arrêter l'incendie qui embrasoit ses voisins. Un vieux Général consommé, marcha contre Tinao, & lui fit conjecturer par des manœuvres habiles, que le dénouement de cette tragédie ne seroit pas pour lui. La réflexion triompha de l'ambition, la prudence fut mise à la place de la précipitation, & ce Prince, sans avoir perdu de batailles, étonné seulement des préparatifs d'une vengeance si légitime, plus deconcerté encore de l'indignation unani-

me de l'Asie entiere, Tinao regretta ses premieres vertus, gemit sur l'humanité plus fragile dans les Rois que dans les autres hommes , parce qu'elle est plus éprouvée , & chercha à réparer par des démarches pacifiques les horreurs.

. Il y a une lacune ici.

A Monsieur de Boissi.

Le loisir du Couvent fait réfléchir ; Monsieur , l'amour de la patrie tourne les idées sur ce qui l'intéresse : cette double cause a produit ce que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous êtes juge , Monsieur, & bon juge : decidez s'il appartient à une recluse de penser. *Nous pensons qu'oui.*

A M. DE BOISSY.

MONSIEUR , des trois petites pieces de de Vers ci jointes , les deux premieres avoient échappé au paquet que vous avez reçu dans le mois de Décembre dernier. Elles se sont trouvées , depuis le départ de ma Muse , dans les balayeurs du réduit qu'elle occupoit. Je les ai nettoyyées de mon mieux pour vous les envoyer , & je ne vous les envoie que parce que je ne veux pas qu'il reste rien chez moi qui puisse

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

me rappeler son idée , ou me faire soupçonner d'entretenir le plus léger commerce avec elle , tant que durera son exil. Aussi puis - je vous assurer , Monsieur , qu'à l'heure qu'il est , on trouveroit aussi-tôt dans ma chaumière une bourse de dix louis , qu'une seule strophe de quatre vers. Cette protestation que je vous prie de vouloir bien rendre publique , m'est nécessaire pour détromper certaines personnes graves qui , sur la foi de quelques méchans lambeaux de poésie qu'on m'attribue assez légèrement , se sont imaginé que je ne fais autre chose , & que je ne suis que vers de la tête jusqu'aux pieds : ce qui chez elles est la chose du monde la plus horrible.

Qu'un bon Prêtre aime le jeu ,
Le vin , la chasse , autre chose ,
Si par hazard on en cause ,
C'est communément très-peu ;
Il faut , dit-on , qu'on s'amuse :
Pour peu donc qu'il soit pourvu
D'un assez bon revenu ,
Il trouve aisément excuse.
Mais que renfermé chez lui ,
Las de prier & de lire ,
Du bout du doigt , par ennui ,
Il ose gratter la lyre ;

Sur lui tout le monde tire.
 S'il n'a pas d'autre défaut,
 On en trouve tant qu'il faut ;
 On en fait , on en invente.
 On lui passeroit plutôt
 D'aimer un peu sa S. . .

J'ai l'honneur d'être , &c.

A S. S. aux Amognes , le 26 Mars 1757.

LE RIMEUR JARDINIER,

Donnant congé à sa Muse.

MUSE , dans sa froide prison ,
 Pour plaire à Cybele éplorée ,
 Eole a renfermé Borée ,
 Et Phébus , sur notre horizon ;
 Darde une chaleur tempérée ,
 Avant-courière désirée
 Des jours de l'aimable saison.
 Déjà du milieu du gazon ,
 La Marguerite impatiente ,
 Eleve sa tête brillante ;
 Et de son odeur ravissante
 La violette embaume le buisson.
 Déjà , partout dans les campagnes ,
 Les Rossignols & les Pinçons ,
 Perchés auprès de leurs compagnes ,
 Font retentir les vallons , les montagnes ,
 Du bruit de leurs vives chansons.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

A cet aspect vous vous flattez peut-être ,
Muse , qu'enfin désertant le foyer ,
Sur le gazon , brûlant de m'égayer ;
Je vais , épris d'un goût champêtre ;
Déormais ne plus m'employer ,
Qu'à répéter sur mes pipeaux dociles
Les airs naturels & faciles ,
Qu'il vous plaira de m'inspirer.
Si telle étoit , Muse , votre pensée ;
D'un vain espoir vous vous seriez bercée ;
Car il est bon de vous le déclarer ,
Des vers pour moi la saison est passée ;
Et dans l'instant il faut nous séparer.

Nous séparer ! qu'oses-tu dire !
Quel sombre caprice t'inspire
Un discours si peu réfléchi !
Quoi ! tandis que dans la nature
Tout renaît & reprend figure ,
Tu croupirois enseveli
Dans une inaction obscure !
Tandis que l'aspect d'un vallon ;
D'une forêt , d'une prairie ,
Le vol d'un simple papillon ;
L'odeur d'une épine fleurie ,
Seuls , sans le secours d'Apollon ;
Pourroient inspirer l'harmonie ,
Tu garderois , tel qu'un Lapon
Dénué d'ame & de génie ,
Un silence froid & profond !

Ah ! Curé, quelle ignominie !
 Est-ce donc ainsi qu'on répond ?
 Mais à quoi peut servir la plainte
 Où l'honneur n'est d'aucun secours !
 Dans tes yeux l'alegresse est peinte,
 Et tu te ris de mes discours.

Muse, en effet, ma joie est sans pareille ;
 Dans le moment j'arrive du jardin ;
 Je viens d'y voir un long cordon d'oseille ;
 Qui déjà pointe, & qui feroit merveille,
 Si j'allois, un fer à la main,
 Ouvrir, préparer le chemin
 A la feuille tendre & vermeille.

Ah ! oui ; j'y cours, j'y vole de ce pas.
 Vous me feriez mainte & mainte promesse,
 Vous m'offririez tous les dons du Permesse,
 Que vous ne m'arrêteriez pas.

Par fois l'hiver près de ma cheminée ;
 Lorsque j'entends l'Aquilon en courroux ;
 Contre mon huis bien fermé de verroux,
 Exercer sa rage effrénée ;
 Ou bien dans les bois de (1) Taloux ;
 Dont ma case est avoisinée,
 Sur le déclin d'une journée,
 Hurler les renards & les loups ;
 J'aime assez à rire avec vous.

Alors des fleurs dont le Pinde foisonne ;

(1) Forêt à 3 ou 400 pas de mon manoir, où les
 loups abondent.

MERCURE DE FRANCE.

J'aime à sentir la délicate odeur ;
Avec plaisir j'en cueille , j'en moissonne ,
Et m'en tresser une couronne

Est pour moi l'art le plus flatteur.
Mais le Zéphyr souffle-t'il dans sa plaine ;
L'impulsion de son haleine

A bientôt fait tourner mon goût ;
Les vains lauriers alors de l'Hypocrite
Ne m'intéressent plus du tout.

Les miens , ceux pour qui je soupire ,
Ceux que je soigne & que j'admire ,
Sont , oserai-je vous le dire ?

L'artichaut , l'asperge & le chou.
Quel goût ! oui , Muse , il est bas & servile ;
Et même un peu sent le topinambour ;
Mais tel qu'il est , il m'est utile ,
Et ne me fait aucun jaloux.

Qu'il ne soit rien de plus grand que la gloire ;
De plus brillant , de plus sublime enfin :
Muse , je n'ai nulle peine à le croire.
Il fait beau vivre au temple de mémoire ,
Mais quand ailleurs on n'a pas faim.

Je reviens donc : mon oseille arrangée ,
Mainte autre plante , ainsi qu'elle , engagée
Dans les liens d'un sol âpre & rebours ,
Va de son mieux , pour être soulagée ,

Implorer , presser mon secours.
Ensuite viendront à la file
Des graines sans nombre & sans fin ;

Qu'il me faudra , Jardinier incertain ,
Semer bientôt sur un terrain stérile ,

Et les *four* soir & matin ,
Si je prétends m'épargner le chagrin
D'avoir pris un soin inutile.

Cela posé , Muse , vous sentez bien
Que le parti que vous avez à prendre ,
C'est de gagner , sans plus attendre ,
Votre manoir aérien.

Non , ne cherchez point à vous en défendre :
Il faut partir ; c'est un arrêt que rien
Ne peut mitiger ni suspendre.

Dans quelques mois , je ne dis pas combien ,
Peut-être ici pourrez-vous redescendre ,
Mais c'est peut-être : ainsi ne venez point ,
Qu'auparavant de ma part sur ce point

Vous ne voyez lettre ou message ;
Partez donc ; bon jour , bon voyage.

Vous hésitez. Horace & Despréaux ,
Me dites-vous , aimoient le jardinage ;
Et cependant , des Cotins de leur âge ,
Ces deux redoutables fléaux

Dans leurs jardins , près de vous à l'ombrage ,
Ne laissoient pas d'aimer le badinage
Et la gâtré de vos propos.

J'en conviens ; mais le parallèle est faux.
Entr'eux & moi la distance est extrême ;
Tous deux avoient un Jardinier ,
Et moi je suis le mien moi-même ;

40 MERCURE DE FRANCE:

Je taille , je bêche , je sème ,
 Et je voiture le fumier.
 Tandis qu'*Antoine* , *Claude* ou *Blaise*
 Attachotent l'if & le jasmin ,
 Tailloient le buis , rognoient la fraise ;
 Ces deux railleurs , ne vous déplaise ,
 Pouvoient gloser tout à leur aise ,
 Et du François & du Romain.
 Mais moi , lorsque j'ai la brouette ;
 La bêche , ou la serpette en main ,
 Qui s'en viendrait d'un air badin
 Me dire : Eh ! Monsieur le Poète ;
 Ça venez , faisons un Quatrain ,
 Ou telle autre mince Sornette ,
 Risqueroit , culbuté soudain ,
 D'aller faire la pirouette
 Dans les fossés de mon jardin.
 Profitez de cette menace ,
 Et sans davantage surseoir ;
 Muse , croyez-moi , dès ce soir
 Prenez la route du Parnasse :
 Aussi-bien sur cette terrasse
 Je commence à m'appercevoir ;
 Qu'on peut bêcher , malgré la glace ,
 Qui brille encor sur la surface.
 Muse , adieu donc , jusqu'au revoir ;



*SUITE sur M. de Fontenelle , par M.
l'Abbé Trublet.*

Voici de nouveaux détails sur M. de Fontenelle , puisque je les ai promis , & qu'on a goûté les premiers. (1)

Je pourrois appliquer ici deux vers de M. de F. même. Il en avoit fait pour M. de Valliere , qu'on loua beaucoup. Je ne les rapporterai point ; tout le monde les connoît

De rares talens pour la guerre , &c.

Sur les louanges qu'on leur donna , il en fit d'autres dans lesquels , après avoir dit qu'il étoit très-flatté de ces éloges ; mais que néanmoins *un scrupule l'inquiétoit* , il finissoit par dire :

L'extrême amour qu'on a pour le Héros ;

N'agit-il point en faveur de l'Ouvrage ?

Je dois dire plus , & ce ne seroit pas assez pour moi que de douter. Je dis donc , si l'on m'a goûté ,

(1) Dans le second volume du Mercure de Juillet de l'année précédente , & dans le premier volume d'Avril de cette année.

42 MERCURE DE FRANCE.

L'extrême amour qu'on a pour le Héros,
Agit *sans doute* en faveur de l'Ouvrage.

Je commence par quelques additions à ce que j'ai dit des Ouvrages de M. de Fontenelle, qui ne se trouvent point dans le Recueil de ses Œuvres, & de ceux qu'on lui a attribués.

I. Le premier tome de l'Histoire de l'Académie des Sciences depuis 1666 jusqu'à 1699, publiée seulement en 1733, est presque entièrement de M. de F. Ce sont, en grande partie, des extraits des Mémoires faits avant le renouvellement de 1699. On lit dans l'Avertissement qui est à la tête de cette Histoire, que M. de F. l'avoit conduite depuis l'origine de l'Académie jusques vers la fin de 1679, & que le reste est d'une autre main. Ces Extraits sont dans le goût de ceux des quarante-deux premiers volumes de l'Histoire de l'Académie, depuis le renouvellement. Ils ne sont donc pas moins précieux, & il seroit encore plus à souhaiter qu'on les réimprimât séparément des Mémoires (1), parce qu'ils sont moins connus. Beaucoup de gens du monde ont l'Histoire de l'Académie des

(1) Je renvoie à ce que j'ai dit là dessus dans le second volume du *Mercur* de Juillet, 1756, page 140.

Sciences depuis 1699 inclusivement ; & acheterent les nouveaux volumes à mesure qu'on les imprime. Très-peu ont été curieux de remonter jusqu'à 1666 ; encore moins sçavent que M. de F. ait travaillé sur les premiers Mémoires , & fait l'histoire des premières années de l'Académie.

Le début de cette Histoire est si beau ; & d'ailleurs , comme je viens de le dire ; elle est si peu connue , que je crois qu'on fera bien aise de le trouver ici.

« Lorsqu'après une longue barbarie , dit
 « M. de F, les Sciences & les Arts com-
 « mencerent à renaître en Europe , l'Elo-
 « quence , la Poésie , la Peinture , l'Archi-
 « tecture , sortirent les premières des té-
 « nebres , & dès le siècle passé elles repa-
 « rurent avec éclat. Mais les sciences d'une
 « méditation plus profonde , telles que les
 « mathématiques & la physique , ne revin-
 « rent au monde que plus tard , du moins
 « avec quelque sorte de perfection ; &
 « l'agréable qui a presque toujours l'avant-
 « tage sur le solide , eut alors celui de le
 « précéder.

« Ce n'est guere que de ce siècle-ci que
 « l'on peut compter le renouvellement des
 « mathématiques & de la physique. M.
 « Descartes & d'autres grands hommes y
 « ont travaillé avec tant de succès , que

44 MERCURE DE FRANCE.

» dans ce genre de littérature tout a chan-
» gé de face. On a quitté une physique
» stérile , & qui depuis plusieurs siècles en
» étoit toujours au même point ; le regne
» des mots & des termes est passé : on veut
» des choses , on établit des principes que
» l'on entend , on les suit , & delà vient
» qu'on avance. L'autorité a cessé d'avoir
» plus de poids que la raison ; ce qui étoit
» reçu sans contradiction , parce qu'il l'é-
» toit depuis long-temps , est présentement
» examiné & souvent rejeté ; & comme
» on s'est avisé de consulter sur les choses
» naturelles la nature elle-même , plutôt
» que les anciens , elle se laisse plus aisé-
» ment découvrir ; & assez souvent pressée
» par les nouvelles expériences que l'on
» fait pour la sonder , elle accorde la con-
» noissance de quelqu'un de ses secrets.
» D'un autre côté , les mathématiques
» n'ont pas fait un progrès moins considé-
» rable. Celles qui sont mêlées avec la
» physique , ont avancé avec elle ; & les
» mathématiques pures sont aujourd'hui
» plus fécondes , plus universelles , plus
» sublimes , & , pour ainsi dire , plus intel-
» lectuelles qu'elles n'ont jamais été : à me-
» sure que ces sciences ont acquis plus
» d'étendue , les méthodes sont devenues
» plus simples & plus faciles. Enfin les

» mathématiques n'ont pas seulement don-
 » né depuis quelques temps une infinité de
 » vérités de l'espèce qui leur appartient ;
 » elles ont encore produit assez générale-
 » ment dans les esprits une justesse plus
 » précieuse peut-être que toutes ces vé-
 » rités. »

Sur la fin de cette espèce de Préface ,
 M. de F. donne une belle idée de la modé-
 ration & de la politesse qui devoient ré-
 gner dans les séances Académiques.

« Rien , dit M. de F , ne peut plus con-
 » tribuer à l'avancement des sciences , que
 » l'émulation entre les Sçavans ; mais ren-
 » fermée dans de certaines bornes. C'est
 » pourquoi l'on convint de donner aux
 » Conférences académiques une forme
 » bien différente des exercices publics de
 » philosophie , où il n'est pas question
 » d'éclaircir la vérité , mais seulement de
 » n'être pas réduit à se taire. Ici l'on vou-
 » lut que tout fût simple , tranquille , sans
 » ostentation d'esprit ni de science ; que
 » personne ne se crût engagé à avoir rai-
 » son , & que l'on fût toujours en état de
 » céder sans honte (1) , surtout qu'aucun
 » système ne dominât dans l'Académie à

(1) Voyez dans l'Histoire du renouvellement
 de l'Académie le vingt-sixième article du Régle-
 ment ordonné par le Roi,

46 MERCURE DE FRANCE.

» l'exclusion des autres , & qu'on laissât
» toujours toutes les portes ouvertes à la
» vérité. »

On trouve quelque chose de ce qu'on vient de lire , mais exprimé différemment , dans la Préface générale de 1699 ; morceau célèbre , & qui seul auroit suffi pour faire regarder M. de F. comme un Écrivain du premier ordre.

Qu'on me permette de revenir encore à l'Histoire de l'Académie (1) , à ces *Extraits raisonnés* , comme les appelle M. Séguier (2) , à ces *sublimes résultats de tant d'Ouvrages de l'Académie des Sciences* ; & pour emprunter aussi les expressions de M. le Duc de Nivernois (3) , à cet *Ouvrage immortel* , qui faisant l'histoire des sciences , & substituant souvent à leurs hiéroglyphes sacrés , le langage commun , a si bien étendu leur empire , en leur attirant le juste hommage de ceux mêmes qui ne les connoissent pas.

Dans ces Extraits des Mémoires de l'Académie , M. de F. les éclaire , quoiqu'en les resserrant & en les abrégeant. C'est l'effet de l'extrême netteté de son style , &

(1) On peut revoir ce que j'en ai dit dans le second vol. du Mercure de Juillet , 1756. p. 140.

(2) Discours de réception à l'Académie Française , à la place de M. de Fontenelle , p. 7.

(3) Réponse à M. Séguier , p. 18.

surtout de l'ordre & de la méthode avec lesquelles il écrivoit ; ordre & méthode plutôt sentis que vus , parce qu'ils n'ont rien de scholastique. (1)

M. de F. éclaircit & approfondit la matière même des Mémoires , par les choses qu'il ajoute souvent de son fonds ; mais en éclaircissant , rectifiant & ajoutant , jamais il ne le fait sentir ; & cela est d'autant plus beau pour ceux qui le connoissoient bien, qu'il ne laissoit pas de désirer qu'on le sentît. Il avoit sa petite vanité , comme un autre ; mais c'étoit une vanité adroite & polie , & en comparaison de laquelle tou-

(1) « On a reproché à M. Parent , dit M. de F.
 » dans son Eloge , d'être obscur dans ses écrits ;
 » car nous ne dissimulons rien. . . Cette obscurité ,
 » qui tient assez naturellement au grand sçavoir ,
 » pouvoit venir aussi de l'ardeur d'un génie vif &
 » bouillant. Quelquefois à la faveur de ce pré-
 » jugé établi contre lui , on se dispensoit un peu
 » facilement de chercher à l'entendre , & je sçais
 » par expérience que , sans être fort habile , on y
 » parvenoit quand on vouloit s'en donner la
 » peine. Ici je ne puis m'empêcher de rapporter
 » à son honneur que dans une lettre écrite à son
 » meilleur ami , deux jours avant sa mort , il me
 » remercioit de l'avoir , à ce qu'il disoit , éclairci.
 » C'étoit convenir bien sincèrement du défaut
 » dont on l'accusoit , & pousser bien loin la recon-
 » noissance pour un soin médiocre que je lui
 » devois. »

48 MERCURE DE FRANCE.

ses celles que je rencontre dans la société, même des gens d'esprit, me paroissent grossières & révoltantes.

Ces Extraits ont été utiles aux sciences & aux Sçavans mêmes. Ils ont répandu le goût des sciences, d'où il est arrivé qu'elles ont été cultivées par plus de personnes, & ainsi mieux cultivées. Plus il y a d'hommes qui s'adonnent à une science, à un art, plus il s'y élève de grands hommes. On doit aux Extraits de M. de F. tel Physicien, tel Mathématicien qui, en les lisant, a pris du goût pour la physique ou les mathématiques, & par son goût a été averti de son talent.

J'ajoute que ces Extraits ont été utiles aux Sçavans mêmes, en leur donnant des modèles d'ordre & de clarté. Ils sçavoient penser & découvrir; ils y ont appris à écrire & à exposer leurs découvertes. Il n'y a plus de *Parent* dans l'Académie des Sciences, & elle n'a plus besoin d'un *Fontenelle*. Les oracles qu'elle rend aujourd'hui, sont en même temps & plus vrais & plus clairs.

Enfin le goût pour les sciences étant plus généralement répandu, les Sçavans en ont été plus estimés, plus considérés, plus recherchés. (1)

(1) Il a rempli l'intervalle, il a comblé l'abyssé
M.

M. de F. a fait deux sortes d'Ouvrages ; les uns où il auroit fallu du sentiment , les autres où il ne falloit que de la lumiere. Il a mis d'autant plus d'esprit & de bel-esprit dans les premiers , qu'il ne pouvoit guere , je l'avoue , y mettre de sentiment ; & qu'il falloit pourtant bien y mettre quelque chose , afin qu'ils eussent une sorte de mérite. Il a mis beaucoup moins de ce bel-esprit dans les seconds , parce qu'il n'avoit pas besoin d'y en mettre ; la lumiere suffisoit pour leur donner un grand prix. Ainsi rien de plus parfait que les Ouvrages de M. de F. , où il ne falloit que de la lumiere. A cet égard il est hors de toute comparaison , du moins pour la maniere de rendre & d'arranger ses idées ou celles des autres. C'est ce qui a fait dire qu'il étoit un grand *metteur en œuvre*.

On a dit, pour exprimer la ressemblance & la différence qui se trouvent entre le *Spéctateur* & le *Mentor* , Ouvrages qui sont en grande partie de M. *Addisson* , que dans le premier *l'esprit avoit beaucoup de raison* , & que dans le second *la raison avoit beaucoup d'esprit*. On pourroit appliquer ce mot aux différens Ouvrages de M. de F. ; il en exprimeroit le caractère avec qui séparoit les Philosophes & le vulgaire. Réponse de M. le Duc de *Nivernois* , p. 19.

C

beaucoup de justesse. Si ce mot est une espèce de pointe, c'en est une dans son goût & dans sa manière, une pointe qui exprime une idée vraie & fine.

« Il falloit, dit M. de Fontenelle, cité par
 » M. Séguier, (1) il falloit décomposer
 » *Léibnitz* pour le louer ; c'est un moyen
 » que, sans y penser, le Panégyriste pré-
 » paroît dès-lors pour le louer lui même. »
 L'application est très-heureuse & très-juste,
 en un sens. Mais dans un autre sens, on
 pourroit dire aussi qu'il ne faut point *dé-*
composer M. de F. pour le louer, parce
 qu'il ne s'est point *décomposé* lui-même
 pour écrire ; & c'est cet autre sens que M.
 le Duc de Nivernois a eu en vue, lorsqu'il
 a dit : « Chez lui le badinage le plus léger
 » & la philosophie la plus profonde, les
 » traits de la plaisanterie la plus enjouée
 » & ceux de la morale la plus intérieure,
 » les graces de l'imagination & les résul-
 » tats de la réflexion, tous ces effets de
 » causes presque contraires se trouvent
 » quelquefois fondus ensemble, toujours
 » placés l'un près de l'autre dans les oppo-
 » sitions les plus heureuses, contrastées avec
 » une intelligence inimitable. . . Il ne se
 » contente pas d'être Métaphysicien avec

(1) Discours de M. Séguier, p. 6.

« *Malebranche* , Physicien & Géometre
 « avec *Newton* , Législateur avec le *Czar*
 « *Pierre* , homme d'Etat avec M. d'*Argen-*
 « *son* ; il est tout avec tous , il est tout en
 « chaque occasion , il ressemble à ce métal
 « précieux que la fonte de tous les métaux
 « avoit formé. » (1)

Un pareil Auteur, toujours bel-esprit philosophe & Philosophe bel-esprit , un homme qui écrit avec autant d'élégance & d'agrément , qu'il pense avec solidité & profondeur ; un pareil Auteur , dis-je , est bien sûr d'aller à la postérité la plus reculée. Le style est aux pensées ce que le vernis est à une matiere déjà belle par elle-même. Il l'embellit encore , & la conserve. Le fonds de cette comparaison est de *Bacon*.

Voici un trait de la modestie de M. de F. relatif à son Histoire de l'Académie. Lorsque je lui parlai d'une réimpression , séparément des Mémoires , il me dit , & il me l'a répété depuis , qu'il pouvoit bien y avoir dans cette Histoire des méprises & des fautes qu'il faudroit faire corriger par quelque habile homme , si on la réimprimoit ; & il m'indiqua MM. de *Mairan* & de la *Condamine* ; des fautes , ajouta-t'il , qui ne venoient que de lui-même , & non

(1) Réponse de M. le Duc de *Nivernois* , page 17 & 18.

52 MERCURE DE FRANCE.

des Mémoires dont il faisoit l'extrait ; des fautes qui lui étoient personnelles , &c. Il y en a en effet quelques-unes (*M. de Maupertuis* & d'autres me l'ont dit), & notamment au sujet des degrés du Méridien & de la question de la figure de la terre. Je crois même que *M. de Maupertuis* en a parlé dans quelqu'un des écrits qu'il a faits sur cette matière , & c'est , s'il m'en souvient , dans l'*Examen désintéressé* , &c. (1) Au reste , dans l'exemplaire de l'Histoire de l'Académie , qui a appartenu à *M. de F.* & qu'il a bien voulu me donner , quelque peu digne que je fusse d'un pareil présent , si ce n'est par mon attachement pour l'Auteur , j'ai trouvé plusieurs corrections de sa main.

Lorsqu'il m'eût donné tous les volumes de cette Histoire , je me mis à la relire. J'ai continué depuis , & je suis toujours plus charmé de ce que j'y entends. Je le serois sans doute bien davantage , si j'entendois tout , parce que c'est dans les ex-

(1) *M. de Maupertuis* n'a pas voulu qu'on réimprimât cet *Examen* dans la nouvelle édition de ses Œuvres faite à Lyon en 1756 , 4 vol. in-8°. & cela par une raison qui lui fait plus d'honneur que tout l'esprit & tout le sçavoir qui brillent dans cet écrit , par égard pour feu *M. Cassini* qui y étoit attaqué.

traits que je ne suis pas à la portée d'entendre , par exemple , dans ceux de Géométrie , que doit briller davantage son talent de mettre dans le plus bel ordre & dans le plus grand jour les idées les plus profondes. (1)

Mais , pour ne parler que de son style , il est infiniment agréable , indépendamment de la netteté & de l'élégance ; & cet agrément consiste dans un enjouement aimable , une gaieté douce , un badinage philosophique , qui donne l'idée d'un esprit élevé , pour ainsi dire , au dessus des sujets sur lesquels il s'exerce (2). S'il y a quelquefois de la plaisanterie dans ce badinage , il n'y a jamais d'ironie , de raillerie , de malignité ; pas un mot qui pût blesser aucun

(1) Je vais emprunter les expressions de M. le Duc de Nivernois ; elles me conviennent bien plus qu'à lui. « Je dois craindre , dit-il page 18 ; » de profaner un sujet trop au dessus de ma portée ; » mais dans cet aveu sincère de mon incapacité , je » puis me permettre les expressions de la reconnaissance , & je ne me refuserai pas le plaisir de » rendre grâces au génie bienfaisant qui m'a mis » en état d'entrevoir d'augustes mystères qu'une » laborieuse initiation ne m'a pas dévoilés. »

(2) Esprit facile , dit M. Séguier , qui avoit » acquis & qui communiquoit , comme en se » jouant , toutes les connoissances . . . fait pour » embellir la raison , & pour tenir d'une main » légère la chaîne des sciences & des vérités. »

C iiij

des Membres de l'Académie, quoiqu'il se trouvât quelquefois dans leurs Mémoires des choses susceptibles d'une sorte de ridicule, ou du moins mal exposées. Sans flatterie, sans fadeur, M. de F. inspire toujours de l'estime pour sa Compagnie & ceux qui la composent. Il les représente partout comme des Sages qui cherchent paisiblement la vérité, qui s'aident mutuellement dans cette recherche, qui doutent de l'avoir trouvée; il leur donne ses propres dispositions, ce modeste scepticisme qui étoit un des principaux traits de son caractère.

L'agrément du style de M. de F. consiste surtout dans la métaphore, mais aisée, modérée & juste, jamais outrée ni forcée. Il consiste à transporter les expressions d'un genre à l'autre, les expressions de la conversation aux sciences, les expressions les plus ordinaires & les plus familières aux matières qui le sont le moins; & quelquefois aussi les expressions des sciences proprement dites à la morale, à la littérature, aux matières ordinaires.

En général, le style de M. de F. est très-simple & presque familier, même dans ses Ouvrages sçavans, & peut-être falloit-il qu'il fût aussi ingénieux qu'il l'est, pour faire passer tant de simplicité.

On peut voir ce que M. de F. en dit lui-même à la fin de la préface de l'*Histoire des Oracles* ; car quoiqu'il n'y parle que du style dont il s'est servi dans cet Ouvrage, c'est, à peu de chose près, je le répète, celui de tous les autres.

II. L'éloge de Madame la Marquise de *Lambert*, imprimé d'abord dans le *Mercur*, & ensuite à la tête de ses œuvres, est de M. de F. Il le lui devoit ; elle avoit fait le sien en faisant son portrait, qu'on peut voir aussi parmi les autres ouvrages de cette Dame. (1) Ce portrait n'est nullement flatté ; & l'on y trouve des traits assez forts sur le défaut de sentiment tant reproché à M. de F. même par ses amis (2), qui d'ailleurs convenoient tous qu'il faisoit par raison & par principe, ce que d'autres font par sentiment & par

(1) Il y a un autre portrait de M. de F. par Madame de *Forgeville*. Elle l'a communiqué à MM. *Le Beau* & de *Fouchy*, qui en ont fait usage pour l'éloge de leur Confrere dans l'Académie des Belles-Lettres & dans celle des Sciences.

(2) Il ne nous aime point, Madame, disoit un jour Madame de *Lambert* à Madame de *Tencin* ; il ne nous aime point. Il n'aime pas même ma fille de *Saint-Aulaire*. Il n'aime que la petite de *Beuvron*. Elle avoit dit dans le portrait : Il ne demande aux femmes que la beauté & la jeunesse. Dès que vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit,

C iv

goût ; qu'il ne manquoit à aucun devoir , même à ceux de pure bienséance ; que dans sa morale , ce mot de *devoir* avoit un sens très-étendu , & enfin que si son amitié n'étoit pas fort tendre ni fort vive , elle n'en étoit que plus égale & plus constante.

M. de F. n'aime personne , disoit-on un jour à M. de *Montesquieu*. Il répondit ; *eh bien ! il en est plus aimable dans la société. Il y portoit tout , a dit une femme de ses amies , excepté ce degré d'intérêt qui rend malheureux. (1)*

On sçait combien M. de F. étoit lié avec Madame *de Lambert*. Il dînoit chez elle tous les mardis ; & ces *mardis* sont aujourd'hui connus de tout le monde par les lettres de M. de la *Motte* à Madame la Duchesse du *Maine* , dont ils furent l'occasion. Il est souvent question de M. de F. dans ces lettres , surtout dans celle où M. de la *Motte* peint les principaux convives du *mardi* , & où la louange est si finement déguisée sous l'apparence de la critique. M. de la M. avoit écrit à Madame la Duchesse du *Maine* au nom de ce *mardi*. La Princesse répondit , & sa réponse commence par des exclamations. « O mardi respectable ! dit-

(1) Voyez le Discours de M. *Séguier* , p. 12,

« elle ; mardi imposant ! mardi plus re-
 « doutable pour moi que tous les autres
 « jours de la semaine ! mardi qui avez sex-
 « vi tant de fois aux triomphes des *Fonte-*
 « *nelle*, &c. » M. de la Motte, repliqua en
 son nom, parce que Madame de Lambert
 étant alors à *Sceaux*, le dîner du mardi
 avoit manqué. « Envérité, Madame,
 « écrit-il à la Princesse, vos exclamations
 « font trop d'honneur au mardi. Nous ne
 « sommes pas si merveilleux que le dit
 « V. A. S. & je ne sçaurois vous voir dans
 « l'erreur sans me croire obligé de vous
 « détromper. Connoissez-donc ce mardi,
 « Madame, mais ne me décelez pas. . . »

M. de la Motte commence par Madame
 de Lambert, présidente du mardi, &
 vient ensuite à M. de Fontenelle. Je vais ci-
 rer son article, parce que, & j'en ignore
 la raison, il n'est pas tout entier dans
 l'imprimé.

« A l'égard de M. de Fontenelle, vous ne
 « serez point étonnée de l'entendre traiter
 « d'extraordinaire. C'est un homme qui a
 « mis le goût en principes, & qui, en
 « conséquence, demeurera froid où les
 « Athéniens étouffoient de rire, & où les
 « Romains se récrioient d'admiration.
 « Vous sçavez d'ailleurs, Madame, qu'il
 « a prétendu effacer les grands maîtres

58 MERCURE DE FRANCE:

„ dans tous les genres ; car pourquoi ne lui
 „ supposerions-nous pas les intentions les
 „ plus mauvaises ? C'est la bonne façon
 „ de deviner les hommes. Badinage , ga-
 „ lanterie , sentimens , philosophie , géo-
 „ métrie même ; il a voulu briller en tout ,
 „ & prouver par son exemple qu'il n'y a
 „ point de talens inaliïables. Mais à pro-
 „ pos de géométrie , il faut tout vous dire ,
 „ il vient de faire un livre si subtil & si
 „ rêvé , que s'il perd son manuscrit de
 „ vue un mois seulement , il ne s'entend
 „ plus lui-même. Pauvre tête qui ne tient
 „ rien ! » (1)

Ici finit l'article dans l'imprimé : mais
 le manuscrit de M. de la Motte , que j'ai
 sous les yeux , ajoute ce qui suit :

„ Autre défaut insoutenable dans la so-
 „ ciété. Quand M. de F. a dit son senti-
 „ ment & ses raisons sur quelque chose ,
 „ on a beau le contredire ; il ne daigne
 „ plus se défendre. Il allegue , pour cou-
 „ vrir ce dédain , qu'il a une mauvaise
 „ poitrine. Belle raison pour étrangler

(1) Ce sont les *Elémens de la géométrie de l'in-
 fini*. M. de F. présentant cet Ouvrage à feu M. le
 Duc d'Orléans , fils du Régent , lui dit que c'é-
 toit un livre qui ne pouvoit être entendu que par
 sept ou huit Géomètres en Europe , & que l'Au-
 teur n'étoit pas de ces huit là.

„ une dispute qui intéresse toute une compagnie ! „ (1)

Ces dernières lignes peignent bien M. de F : encore une fois je ne vois point pourquoi on les a retranchées. (2)

(1) On peut voir mes *Pensées sur la conversion*, second volume de Janvier, pages 48 & 49.

J'avois déjà parlé de M. de F. dans la seconde suite de ces *Pensées*, premier volume de Janvier, P. 54.

(2) Ce commerce de lettres & de vers de M. de la Motte avec Madame la Duchesse du Maine, fut imprimé en 1754 sur un manuscrit qu'on tenoit sans doute de Madame de Staal. Elle seule pouvoit y avoir joint tous les éclaircissémens qu'on y trouve, & qui étoient nécessaires pour l'intelligence d'un Ouvrage de société. J'ignore qui est l'Editeur ; mais c'est un homme d'esprit. La Préface qu'il a mise à la tête de ce petit Recueil est judicieuse & bien écrite. On m'a cru cet Editeur, parce qu'on sçavoit que j'avois un manuscrit de ce *commerce*, & l'on vient de le dire, tout récemment encore, dans le *Journal de l'Encyclopédie*. J'ai envoyé mon désaveu à un des Journalistes, & il m'a promis d'en faire usage.

On a joint ensuite ce *Commerce* à l'édition complète des Œuvres de M. de la Motte ; il en fait le tome 10, avec plusieurs autres petits morceaux de prose & de vers. J'avoue que quelques-uns de ces morceaux n'ont été ajoutés que pour grossir le volume, & l'égaliser à peu près aux autres. Cependant il y a toujours beaucoup d'esprit dans les moindres choses qui sont sorties de la plume du plus ingénieux de nos Ecrivains, peut-

Outre le *mardi*, Madame de Lambert avoit encore un *mercredi* où venoient quelques autres gens de lettres ; mais moins célèbres. Un jour les Convivés du mardi n'ayant pas été de l'avis de leur Présidente sur quelque chose que je ne me rappelle pas, elle feignit d'en être piquée ; dit qu'elle ne se tenoit pas pour battue ; & qu'elle porteroit la question à son *mercredi*, qui, ajouta t'elle, valoit mieux que son *mardi*. On ne fit que sourire de cette préférence, & personne n'en fut blessé. Mais Madame, ajouta finement M. de Mairan, oseriez vous bien dire à votre *mercredi* qu'il ne vaut pas votre *mardi* ?

Après la mort de Madame de Lambert, le mardi fut chez Madame de Tencin. Pour

être, après M. de Fontenelle. Il y en a surtout infiniment dans ses lettres à Madame la Duchesse du Maine. On les a néanmoins assez peu goûtées, & je l'avois prévu. Aussi n'étois-je point d'avis qu'on les imprimât. Les raisons de ce dégoût sont sensibles, & il seroit superflu de les dire. Cependant, je le répète, ce qui a déplu avec raison dans ces lettres & dans ces vers, mais qui ne pouvoit guere n'y être pas, a trop nui à ce qui devoit y plaire.

Il y est encore parlé de M. de F. aux pages 14, 16, 17, 58, 114 & 167. Je cite ce Recueil tel qu'on le trouve dans l'édition des Œuvres de M. de La Motte, où il est plus complet, quoique le passage, autre défaut, &c. y manque aussi.

jetter du ridicule sur ces assemblées , on les a appellées des *Bureaux d'Esprit*. Je m'y suis quelquefois ennuié comme ailleurs ; mais je ne les ai point trouvées ridicules.

III. J'ai souvent entendu attribuer à M. de F. une compilation intitulée : *Recueil des plus belles pieces des Poëtes François, depuis Villon jusqu'à Benferade*. Ce Recueil fut imprimé pour la premiere fois en 1692. On l'attribue encore à M. de F. mais sans le nommer , dans l'Avertissement de la nouvelle édition de 1752. « Le choix qui » regne dans cet Ouvrage , disent les Li- » braires associés , est une preuve du goût » & du discernement de l'illustre Auteur » qui a présidé à la premiere édition. »

L'Editeur d'un autre Recueil de vers , intitulé : *Bibliothèque poétique* , &c. 4 vol. 1745 , avoit nommé expressément M. de F. « Plusieurs de nos fameux Ecrivains , » dit-il , ont bien voulu sacrifier une par- » tie de leur temps à cette sorte de travail , » plus facile en apparence qu'il ne l'est en » effet. Je n'aurois eu garde de l'entre- » prendre , surtout après M. de F. si lui- » même n'eût en quelque sorte favorisé » mon entreprise , ayant fini son Recueil à » *Benferade* , &c. »

D'autres ont attribué ce *Recueil* à Mada-

62 MERCURE DE FRANCE.

me d'Annoy; & quoiqu'il soit évident qu'il ne peut être d'une femme, c'est sous ce nom qu'il s'est ordinairement débité, & qu'on le trouve dans plusieurs Catalogues de Bibliothéque; mais on le trouve en d'autres sous celui de M. de F. Cependant il m'a dit qu'il n'étoit pas de lui. A la vérité, il n'y a que deux ou trois ans que je me suis avisé de lui en parler; & sa mémoire étoit déjà si affoiblie, quoique son esprit fût encore très-sain, & même l'ait été jusqu'à sa mort, qu'il avoit oublié jusqu'au titre de plusieurs de ses Ouvrages. Je ne conclus donc rien de son désaveu. On trouve à la tête du *Recueil* une Préface qui est tout-à-fait dans la maniere de M. de F, quoique le style en soit très-simple. Le dessein & les vues du Compilateur y sont exposés avec beaucoup de justesse & de précision, & ces vues sont fines & philosophiques.

Les petites vies de chaque Poète placées avant leur article, sont peut-être plus simples encore que la Préface. Cependant on ne laisse pas d'y reconnoître à plusieurs traits l'Auteur des *Eloges* des Académiciens. Voici, par exemple, comme il peint *Marot* :

« On dit que ce Poète avoit la mine
« sérieuse & l'air grave; qu'il avoit plus

la physionomie d'un Philosophe qui en-
seignoit la morale , que celle d'un Poëte
divertissant : cependant il n'y eut jamais
d'esprit plus ingénieusement badin que
le sien. Son style est net , facile , enjoué
& fort naïf. Il a même cet avantage
d'avoir été imité dans la suite par tous
ceux qui ont voulu être plaisans , & d'a-
voir été pourtant toujours inimitable. »

On voit par ce portrait de *Marot* , que
M. de F. sentoît & louoit volontiers en
autrui ce qui lui manquoit à lui-même ;
car s'il est naturel , il n'est pas naïf. Per-
sonne encore n'estimoit plus que lui *le naïf*
la Fontaine , & n'étoit plus frappé de ce
mélange de naïveté & de finesse qui fait
son caractère. Il est vrai qu'il disoit quel-
quefois que la première de ces qualités ,
sans la seconde , n'eût pas été d'un grand
prix. Mais leur union , au point qu'elle se
trouve dans *la Fontaine* , lui paroïsoit un
prodige.

Mais pour revenir au *Recueil des plus
belles Pièces des Poëtes François* , &c. je le
crois sans peine de M. de F. On doit sça-
voir gré à un homme , aussi célèbre qu'il
l'étoit déjà en 1692 , de n'avoir point dé-
daigné un pareil travail , & même l'en
estimer davantage à plusieurs égards. Ce
choix , pour être bienfait , demandoit

64 MERCURE DE FRANCE.

beaucoup de goût. Il étoit utile à l'histoire Littéraire, en particulier à celle de la poésie Française, & par conséquent à une partie considérable de l'histoire de l'esprit humain. Cependant l'Auteur n'en pouvoit espérer de gloire.

Au reste, M. de F. ne dédaignoit rien ; & pensoit qu'il n'y avoit rien à dédaigner dans l'empire des Lettres. Il y a, disoit-il, des objets plus importans les uns que les autres ; mais il n'y en a point d'absolument méprisables. Tout ce qui est bon en son genre, a son prix, parce qu'il ne se fait point sans une mesure & une sorte d'esprit, toujours plus rares qu'on ne pense. Il faudroit donc l'accueillir & le payer par une estime proportionnée.

« Non, dit-on quelquefois, il ne faut
» droit payer que de mépris tout emploi
» frivole de l'esprit, & l'esprit seroit mieux
» employé.

» Vous vous trompez, répondoit M.
» de F, lorsqu'on n'emploie son esprit
» qu'au frivole, c'est qu'on n'en a pas pour
» autre chose. Cela est vrai surtout de
» ceux qui y excellent le plus, & qu'on a
» plus de regret d'y voir uniquement livrés.
» Laissez-les donc faire, pourvu néan-
» moins que ce frivole ne soit qu'inutile
» & non dangereux. »

M. de F. qui avoit lu tous nos anciens Poëtes, en avoit retenu les traits les plus ingénieux ou les plus singuliers, & les citoit volontiers. Il sçavoit aussi beaucoup de petites pieces fugitives non imprimées, & il auroit pu en donner un Recueil agréable. Tout ce qui avoit un certain sel & quelque chose d'original, le frappoit vivement, & s'étoit gravé dans sa mémoire. (1) Quelquefois ce n'étoit qu'une plaisanterie, même qu'un jeu de mots, & ce qu'on appelle une pointe. Il y a des gens qui les méprisent toutes, & n'en peuvent souffrir aucune. M. de F. en reconnoissoit de bonnes & de mauvaises. J'avoue même qu'il n'y étoit pas fort difficile, & qu'il avoit peut-être plus de finesse dans le goût que de délicatesse, du moins de cette sorte de délicatesse dont, selon lui, on se pique trop dans un certain monde, & qui empêche de sentir des choses très-ingénieuses. Mais le plaisir que ces plai-

(1) Parlant un jour d'un Ecrivain célèbre qui ne lui a survécu que de deux jours, célèbre surtout par le caractère d'originalité que portent ses Ouvrages, & le louant de cette originalité, quelqu'un lui dit : *Mais il est fou. Je le sçais bien,* répondit M. de F, *& j'en suis fâché ; car c'est grand dommage. Mais je l'aime encore mieux original & un peu fou, que s'il étoit sage sans être original.*

fanteries faisoient à M. de F. venoit en grande partie de sa gaieté ; & quand il avoit dit : *Cela est plaisant* , il ajoutoit volontiers : *Cela est bon*.

IV. On a dit & imprimé , & récemment encore (1) , que M. de F. étoit de la société formée pour le Journal des Sçavans en 1702 , par M. l'Abbé Bignon , & on en a conclu qu'il avoit travaillé à ce Journal. Il est vrai qu'il étoit de cette société, composée de ce qu'il y avoit alors de plus célèbre dans les lettres & dans les sciences ; mais il m'a dit plus d'une fois qu'il n'y avoit point travaillé , si ce n'est peut-être par extraordinaire , & à quelques extraits particuliers. En effet , il ne restoit pas assez de loisir au Secrétaire de l'Académie des Sciences pour être encore Journaliste. Cependant il eût été bien propre à ce genre de travail. Il réunissoit dans le plus haut degré toutes les qualités qu'il exige , qualités du caractère & du cœur aussi bien que de l'esprit. (2) Son Histoire de l'Académie en est la preuve ; car c'est une espèce de Journal.

(1) Préface de la *Collection Académique* , &c. imprimée à Dijon. *Avis pour le Journal des Sçavans* , 1756.

(2) Toujours doux & conciliateur , lors même qu'il n'étoit pas impartial. Réponse de M. le Duc de Nivernois , p. 25.

V. J'ai indiqué (1) une traduction d'une Piece du P. *Commire*, par M. de F, sur ce que le grand *Condé* ne vivoit que de lait. Il a encore traduit une Ode de ce Jésuite sur le rétablissement de la santé du Roi en 1687. Cette traduction est très-libre, même quant à l'arrangement des idées, chose sur laquelle on ne le contenoit pas aisément, & qu'il exigeoit même dans les vers. M. de F. n'a donc pas toujours suivi celui du Pere C. On sent encore que le Traducteur a voulu enchérir sur son original : pour cela, il lui a donné sa maniere, & quelque chose de plus piquant. Par exemple, le Latin porte :

*... Nimis ah? nimis ,
 Forti quanquam animo dissimulans tulit ,
 Sævus torfit eum dolor :
 Dum ferrum medici parcere nescium
 Crudelesque pîd manus .
 Fallacis latebras excuterent mali.*

Cela est simple, poétique, & , comme on dit, fait tableau. Voici le François :

Qu'il souffrit de vives atteintes ,
 Lorsque d'officieuses mains
 Lui prêtoient à regret des secours inhumains !
 Il tenoit ses douleurs captives & contraintes ;

(1) *Premier volume d'Avril*, p. 76.

68 MERCURE DE FRANCE

Il leur refusoit fièrement
D'un soupir ou d'un cri le vain soulagement ;
On n'a connu ses maux que par nos plaintes.

Cela est moins poétique , mais plus ingénieux & plus pensé , peut-être même plus tendre & plus touchant. Il ne faut pas manquer les occasions de donner cette dernière louange à M. de F ; car j'avoue qu'elles sont rares.

M. de F. pousse la liberté jusqu'à ajouter des pensées à celles de son Auteur. Le Pere C. avoit dit seulement :

*Ut pro Rege vicarium
Mortis quisque furori obtulimus caput :*

Tout laconique qu'est ordinairement M. de F (1), il paraphrase ce texte pour mieux amener une très-belle pensée qu'il y ajoute :

Si prodiguant sa vie , on en savoit une autre ;
Nous n'eussions pas craint pour la vôtre :
Grand Roi ! nous étions prêts de renoncer au jour !
Mais Dieu vous rend à nous , content de recon-
noître

(1) Madame de Forgeville m'a dit que lorsque dans les dernières années de la vie de M. de F. elle lui relisoit ses Ouvrages , il l'interrompoit quelquefois en lui disant : *Cela est trop long.*

Que par l'excès de notre amour ,
 Nous sommes dignes d'un tel Maître.

Le Pere C. parcourant ensuite les exploits de Louis XIV , parle du bombardement d'*Alger* & de *Tripoli* , & dit :

*Prædo luget adhuc Nomus
 Exustum pluviis Algerium ignibus.
 Nec syrtis Tripolim sua
 Francis fulminibus præstitit inviam.
 Currunt divitis India
 Pinus merce graves , per freta barbaris
 Circumfessa tremibus ,
 Secura.*

M. de F. traduit noblement ce morceau , & le termine ingénieusement. *Currunt... Pinus... Secura...* est rendu par ce vers heureux :

On n'a plus sur la mer que la mer seule à craindre.

Pour mieux sentir le mérite , la difficulté , & par-là tout le prix de la traduction de M. de F , il faudroit la comparer avec celles que deux Confreres de l'Auteur firent aussi de la même Piece. L'un étoit le Pere *Buffier* , connu depuis par plusieurs Ouvrages très-estimables. Quelque Lecteur malin ajoutera peut-être qu'il faut encore ne la point comparer avec l'origi-

70 MERCURE DE FRANCE.

nal. Mais ce prétendu bon mot manqueroit également , si je puis m'exprimer ainsi, de justice & de justesse. Une bonne traduction perd & gagne à la fois à être comparée avec l'original. Elle y perd, parce que son infériorité , & il y en a toujours , si l'original est excellent , en est plus sentie : elle y gagne , parce que l'impossibilité de l'égalité , & le mérite d'en avoir pourtant approché , en sont mieux sentis aussi.

A peu près dans le même temps , M. de F. traduisit encore des vers d'un autre Jésuite , le Pere *le Jay*. Ce sont des inscriptions & des devises avec leur explication , sur la révocation de l'Edit de Nantes. Elles furent faites , dit l'Auteur , pour être placées dans la salle du College de *Louis le Grand* , où le Pere *Quarrier* prononça un Panégyrique du Roi *sur la destruction de l'hérésie*. J'avoue que ces traductions sont foibles ; l'original l'étoit , & d'ailleurs le sujet ne devoit pas plaire à M. de F. , double raison pour que le cœur ne fût pas à l'ouvrage. Lui parlant un jour de ces traductions , & lui disant naturellement qu'elles n'étoient pas trop bonnes , il me répondit : *Elles ne méritoient pas d'être meilleures : n'en parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui.*

M. de F. avoit fait ses études chez les

Jésuites , & il les a toujours aimés. Il avoit été très-lié à *Rouen* , pendant sa jeunesse , avec le Pere *de Tournemine* , devenu depuis très-célèbre , surtout par le Journal de *Trévoux* dont il fut le fondateur. Avec beaucoup d'esprit & de connoissances , ils ne se ressembloient pourtant en rien , & moins encore dans le caractère que dans tout le reste ; ils ne s'en convenoient peut-être que mieux. M. *de Fontenelle* m'a souvent parlé des entretiens qu'ils avoient ensemble , & de la vivacité que le Jésuite y mettoit. Ces entretiens rouloient sur les matieres les plus importantes & les plus délicates , sur la plus haute métaphysique , M. de F. faisoit les objections , & fournissoit quelquefois des réponses que le Pere *de Tournemine* , aidé de tout son zele , n'avoit pu trouver. Je lui en fournis une entr'autre , me disoit un jour M. de F , qui le fit sauter de joie. (1)

(1) C'est une réponse à un argument assez spécieux , mais que M. de F. regardoit néanmoins comme un sophisme , pour attribuer à un hazard aveugle des êtres qui , par la régularité de leur construction , portent l'empreinte d'une intelligence créatrice. Cette réponse est fondée sur un principe que M. de F. a depuis exposé dans sa *Théorie des Tourbillons* , p. 6 , & suiv.

Dans le Journal de *Trévoux* du mois d'Août 1707 , on trouve les extraits de l'*Histoire des*

Un des meilleurs éloges qui aient été faits de M. de F. est celui qu'on lit dans le

Oracles, par M. *Wandale*; de la même Histoire, par M. de F., & de la *Réponse* à ces deux Ouvrages par le Pere *Baltus*, Jésuite. Le Journaliste (le P. de *Tournemine*) ménage extrêmement M. de F. Il dit : « Que l'illustre Académicien, encore » jeune, ne put résister à la tentation de se distin- » guer par un paradoxe, qui ne lui parut point » intéresser la Religion. Il protesta dans ce temps, » ajoute-t'il, à un de nous (le P. de *Tournemine* » même) à qui depuis peu il a encore renouvelé » la même protestation, qu'il n'auroit jamais tra- » vaillé sur cette matière, s'il n'avoit été con- » vaincu qu'il étoit fort indifférent pour la vérité » du Christianisme, que ce prétendu miracle de » l'idolâtrie fût l'ouvrage des démons, ou une » suite d'impostures. »

Dans l'extrait du livre du P. *Baltus*, le Journaliste ne nomme M. de F., que lorsque le Critique combat ceux de ses argumens qui n'ont rien de dangereux pour la Religion. Mais quand ils lui paroissent trop hardis, il ne désigne M. de F. que par ces mots : *un des Adversaires du Pere Baltus*. En voici un exemple bien marqué : « *Donnez-moi,* » avoit dit un des Adversaires du P. *Baltus*, pour » éluder l'argument tiré de la créance universelle, » *donnez-moi une demi-douzaine de personnes à* » *qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil* » *qui fait le jour, je ne désespérerai pas que des* » *Nations entières n'embrassent cette opinion.* Il » faudroit, dit le Défenseur des Peres cité par le » Journaliste, il faudroit que ces six personnes » fussent en même temps infiniment stupides & » infiniment habiles; infiniment stupides, pour

Journal

Journal de *Trévoux*, (nouvelles Littéraires du premier volume d'Avril) à l'occasion de l'Élégie Latine de M. l'Abbé *Saas*, sur la mort de son Compatriote, & de son Confrere dans l'Académie de *Rouen*. Entre les différens traits de cet éloge qui caractérisent le mieux M. de F, je ne puis m'empêcher de citer celui-ci : *M. de Fontenelle a eu peu d'ennemis*, dit le Journaliste (le Pere *Berthier*), & ne s'en est jamais fait aucun.

On sçait que le grand *Corneille*, oncle de M. de F, avoit fait aussi ses études chez les Jésuites, & qu'il les aimoit beaucoup. C'est une des différences qu'on a remarquées entre lui & *Racine*, élève de *Port-Royal*.

» donner dans une erreur si grossiere ; infiniment
 » habiles pour la persuader à des Nations entieres.
 » Quelqu'un, à ce que notre Auteur (le P. *Baltus*)
 » rapporte, a soupçonné du venin caché dans
 » cette proposition : *Il n'y manque*, a-t-on dit,
 » *qu'une demi-douzaine de plus pour la rendre*
 » *impie*, On a tort ; (c'est toujours le P. de T. qui
 » parle.) L'Auteur de la proposition, homme au
 » dessus de pareils soupçons, parle d'une opinion
 » spéculative qui n'intéresse en rien la cupidité,
 » & dont l'expérience ne puisse juger. »

Il falloit que le Pere de *Tournemine* aimât bien M. de *Fontenelle* pour le défendre ainsi, & contre un Confrere.

D

VI. Le Dictionnaire des Arts & des Sciences de *Thomas Corneille*, parut pour la première fois en 1694, en même temps que celui de l'Académie Française, dont il étoit comme le supplément, & pour la seconde fois en 1731. M. de F. à qui la mémoire de son oncle étoit très-chère, averti dès 1718, qu'on songeoit à réimprimer cet Ouvrage, le revit, le corrigea, & l'augmenta considérablement, surtout pour les articles de mathématique & de physique, & remit son travail aux Libraires en 1720. Comme je doutois un peu de la chose, car j'avoue que M. de F. ne m'en a jamais parlé, j'ai cru qu'elle valoit bien la peine que je m'en assurasse, afin de pouvoir en assurer le Public. J'en ai donc vu la preuve par écrit, & de la main de M. de F. entre celles de M. *Cotignard*. C'est une reconnoissance de la somme de 600 liv. qui lui fut donnée pour son travail, par les Libraires associés.

On me dira peut-être que ce n'est là qu'une *minutie*, qui ne méritoit pas le détail dans lequel je viens d'entrer. Mais par toutes les questions qui m'ont été faites depuis la mort de M. de F. j'ai vu avec plaisir qu'on avoit la curiosité la plus vive sur tout ce qui le regarde, principalement sur ses Ouvrages, & sur ceux auxquels il peut

avoir eu part. Je crois donc pouvoir supposer que les *minuties* même sont intéressantes, lorsqu'il s'agit d'un homme tel que M. de F. & l'on a bien vu par ce que j'ai donné jusqu'ici, que je le supposois. Voilà mon excuse, si j'en ai besoin pour les petites choses que j'ai mises dans mes notes sur l'Article de M. de F. par M. de *Voltaire*, dans le morceau qui suit ces notes, & enfin dans celui-ci. Je déclare même que si je continue ces observations sur la personne & les Ouvrages de mon illustre ami (& c'est mon intention), on y trouvera encore de ces *petites choses*. Si quelques personnes les ont blâmées, d'autres les ont approuvées & goûtées; & pour me servir de l'expression d'un autre illustre ami, (1) *docilié pour docilité*, j'ai déferé aux approbateurs.

J'ai dit que la Mémoire de *Thomas Corneille* étoit très chère à M. de F. tout se réunissoit pour cela; la liaison du sang, la reconnoissance, & du moins à plusieurs égards, la conformité dans le caractère. M. *Corneille*, dit M. de *Callieres*, en répondant à M. de la *Motte* qui lui succéda dans l'Académie Française, M. *Corneille* joignit à un génie fécond & laborieux des

(1) M. de la *Motte*, Préface d'*Inès de Castro*.

76 MERCURE DE FRANCE.

mœurs simples , douces , sociables , une probité , une modestie , &c.

Il étoit encore de l'Académie des Belles-Lettres. M. de Boze qui fit son éloge en Avril 1710 , le peignit des mêmes couleurs que l'avoit peint M. de Caillieres , & plus ressemblant encore à M. de F. « Il » étoit , dit M. de Boze , d'une conversa- » tion aisée ; ses expressions vives & natu- » relles la rendoient legere sur quelque su- » jet qu'elle roulât. Il avoit conservé une » politesse surprenante jusques dans ces » derniers temps , où l'âge sembloit de- » voir l'affranchir de beaucoup d'atten- » tions. »

Voilà une ressemblance frappante. Mais, continue M. de Boze , « à cette politesse , » M. Corneille joignoit un cœur tendre, qui » se livroit aisément à ceux qu'il sentoit » être du même caractère. »

Ceci , il faut en convenir , ne ressem-ble plus. M. de F. n'avoit point le cœur ten-dre ; il ne se livroit point aisément ; & , comme l'a si bien dit Madame de Forge-ville , dans le portrait qu'elle a fait de lui , il étoit *plus facile à conserver qu'à ac-*quérir.

On ne trouve pas un mot sur M. de F. dans cet éloge de T. C. par M. de B. & ce silence en si beau sujet , du moins dans une

occasion si naturelle *de parler*, (1) ne laisse pas d'être remarquable.

M. *de la Motte* n'avoit eu garde d'en user de même, lorsque quelques mois auparavant, il avoit été reçu à l'Académie Française à la place de T. *Corneille*. Il ne dit qu'un mot sur M. de F, mais un mot qui disoit tout. Après avoir parlé du grand *Corneille*, « c'est » au frere, ajouta-t'il, c'est au Rival de ce » grand homme que je succede aujourd'hui. » Je ne désespere pas, Messieurs, de recueillir quelques-uns de ses talens, soutenu par vos leçons, & animé par l'exemple de son digne neveu, dont je serois tenté de mêler ici l'éloge, s'il pouvoit être court, & si je ne devois toute mon attention à mon prédécesseur. »

Je trouve encore une preuve de la ressemblance du neveu avec l'oncle, dans ce que dit M. *de la Motte*, lorsqu'après avoir parlé des ouvrages de T. *Corneille*, il ajoute : « Vous ne me pardonneriez pas, » Messieurs, de n'envisager mon prédécesseur que par ses talens, je dois le regarder par ses vertus, l'objet indispensable de mon émulation. »

« Sage, modeste, attentif au mérite des autres, & charmé de leurs succès ; ingénieux à excuser les défauts de ses

(1) Allusion à un vers de *Malherbe*.

78 MERCURE DE FRANCE.

» concurrens , comme à relever leurs
 » beautés ; cherchant de bonne foi des
 » conseils sur ses propres ouvrages ; & sur
 » les ouvrages des autres , donnant lui-
 » même des avis sinceres , sans craindre
 » d'en donner de trop utiles , &c. »

Voilà bien encore M. de F. & pour ne parler que du dernier trait de ce charmant tableau , des avis *sinceres* que donnoit T. *Corneille* , on a dit que M. de F. louoit tous les ouvrages , bons & mauvais. On peut-être , après l'impression ; mais avant , personne ne parloit avec plus de *sincérité* que lui aux Auteurs qui le consultoient , en eussent-ils voulu moins. Aussi faisoit-il bien des mécontents qui ne s'en vantoient pas (1). De son côté, il leur promettoit le secret, & le gardoit ; & soit qu'on eût profité ou non de ses avis , même de celui de supprimer l'ouvrage, il n'avoit plus que des louanges à lui donner , lorsqu'il étoit imprimé , s'il ne pouvoit se dispenser d'en parler ; & il les donnoit , non seulement en public , mais encore en particulier , & tête à tête avec les Auteurs mêmes. C'étoit comme un confesseur qui se retrouvant avec son pénitent hors de la confession , paroît avoir oublié tout , & même

² (1) Je n'ai pas loué , disoit-il quelquefois , tous ceux qui se louent de moi.

qu'il l'ait confessé. M. de F. disoit sur cela assez plaisamment qu'il étoit *grand ennemi des manuscrits, & grand ami des livres.*

Mais, pour revenir aux sentimens de M. de F. pour T. Corneille, je l'aimois tout à fait, m'a-t'il souvent dit, & de ce ton vrai qu'on lui a connu. C'étoit chez lui qu'il logeoit, quand il venoit de Rouen à Paris, avant que de s'y être fixé; ce fut chez lui qu'il demeura d'abord, lorsqu'il s'y fixa. Il avoit peu vécu avec le grand Corneille, qui mourut en 1684, & qui alors n'étoit plus le grand Corneille. *La dernière année de sa vie*, dit M. de F., (1) *son esprit se ressentit beaucoup d'avoir tant produit & si long-temps.*

M. de F. m'a conté que, parlant un jour à Madame de Marsilly, fille de T. Corneille, de cet affoiblissement de l'esprit de leur oncle commun, & s'étant servi du mot de *radoter*, elle avoit trouvé fort mauvais un pareil terme à l'égard d'un pareil oncle, & s'en étoit fâchée très-sérieusement. M. de F. trouva plaisante la colere de sa cousine, & lui en scût pourtant gré.

Le grand Corneille avoit été, comme M. de F. Doyen de l'Académie Française; mais beaucoup moins long-temps.

(1) Vie de Corneille, p. 120 du tome 3 des Œuvres de M. F. édition de 1742.

80 MERCURE DE FRANCE.

Thomas Corneille répondit au discours de son neveu , lorsqu'il fut reçu à son tour dans cette compagnie, le 5 Mai 1691. Il dit au nouvel Académicien que *ce qu'il lui étoit lui fermant la bouche sur tout ce qui seroit trop à son avantage , il ne devoit attendre qu'un épanchement de cœur sur le bonheur qui lui arrivoit ; des sentimens & non des louanges.*

« M'abandonnerai-je , ajouta t'il , à ce
» que ces sentimens m'inspirent ? La proxi-
» mité du sang , la tendre amitié que j'ai
» pour vous , la supériorité que me don-
» ne l'âge , tout semble me le permettre ,
» & vous le devez souffrir ; j'irai jusques à
» vous donner des conseils. Au lieu de
» vous dire que celui qui a si bien fait par-
» ler les morts , n'étoit pas indigne d'en-
» trer en commerce avec d'illustres vivans ;
» au lieu de vous applaudir sur cet agréa-
» ble arrangement des différens mondes
» dont vous nous avez offert le spectacle ,
» sur cet art si difficile , & qu'il me pa-
» roît que le public trouve en vous si na-
» turel , de donner de l'agrément aux ma-
» tieres les plus séches , je vous dirai ,
» que quelque gloire que vous aient ac-
» quis dès vos plus jeunes années les ta-
» lens qui vous distinguent , vous ne de-
» vez les regarder que comme d'heureuses
» dispositions &c. »

L'oncle finit par dire au neveu , « l'A-
 » cadémie pense avec plaisir que vous lui
 » ferez utile ; je lui ai répondu de votre
 » zele. »

Dans la même séance , l'Abbé de *Lavan*
 prononça un discours , dans lequel il loua
 beaucoup M. de F. & ses Ouvrages. « La
 » postérité, dit-il , y verra cet agrément
 » qu'on trouve dans la conversation &
 » dans ce qu'il écrit , quelque épineuse
 » qu'en soit la matiere ; de sorte qu'on
 » pourra justement dire de lui , ce que
 » rapporte *Cicéron* que disoit *Crassus* ,
 » d'un des plus heureux génies de son
 » temps , de *César* , (1) qu'il sçavoit don-
 » ner aux choses les plus tragiques tout l'a-
 » grément que le genre comique peut four-
 » nir ; répandre de la douceur sur les su-
 » jets les plus tristes , & mettre de l'en-
 » jouement dans les choses les plus rele-
 » vées , sans leur faire rien perdre de leur
 » poids , & de leur force. »

Voilà bien des citations , & de mor-
 ceaux la plupart médiocres. Je ne sçais donc
 si on aura pris autant de plaisir à les lire ,
 que j'en ai eu à les transcrire. Mais enfin
 il y est question de M. de F. on y voit ce
 qu'on pensoit de lui il y a près de 70 ans ;

(1) Ce n'étoit pas le grand *César* ; mais *César* ,
 frere de *Cainus* le pere,

82. MERCURE DE FRANCE.

& encore une fois , ce sont des indications pour ceux qui voudroient écrire sa vie. J'avois dit que je n'y songeois point. Les invitations qu'on m'a faites , m'ont touché ; & peut-être au zele qui m'anime , joindrai-je enfin un peu de courage. Mais c'est ce zele même qui m'infrimide. Il est à regretter , je le répète , que M. de F. n'ait pas fait ses mémoires : ce travail facile eût *agréablement* rempli le loisir de sa vieillesse , depuis 1740 qu'il cessa d'être Secrétaire de l'Académie des Sciences ; car j'avoue que , du moins dans les derniers temps , il parloit volontiers de lui même , & se plaisoit à raconter plusieurs traits de sa vie , surtout ceux qui avoient quelque chose de plaisant. Il parloit volontiers encore des personnes qu'il avoit connues ; & aussi recherché , aussi répandu qu'il l'avoit été pendant le cours d'une si longue vie , *admis dans la familiarité* (1) d'un Prince célèbre par son esprit & par ses connoissances , avant que de le devenir par les *merveilles* , ou , pour mieux dire peut être , par le *merveilleux* de sa Régence , M. de F. avoit connu ce qu'il y avoit de plus distingué dans les différens ordres de l'état , dans le monde & dans les lettres , en hommes & en femmes.

(1) Discours de M. Séguier , p. 21.

Je ne dirai donc point que c'est par modestie , à prendre ce mot dans le sens qu'on y attache d'ordinaire, & parce qu'il ne croyoit pas que sa vie méritât d'être écrite , qu'il a refusé de l'écrire ; elle le méritoit , & il ne pouvoit l'ignorer. C'est plutôt par amour-propre , mais un amour-propre aussi honnête qu'éclairé. Il sentoit mieux que personne l'extrême difficulté de parler de soi sans montrer de la vanité , du moins sans faire dire qu'on en montre , & par conséquent sans se donner du ridicule. Or M. de F. le craignoit , autant qu'il est raisonnable à un Philosophe de le craindre : il craignoit le ridicule fondé ; il n'eût pas voulu rien faire qui eût pu lui en donner , même après sa mort ; & il avouoit cette foiblesse sur la bonne ou mauvaise réputation qu'on laisse après soi , si pourtant c'est une foiblesse ; car il ne le croyoit pas.

Je dirai , à l'occasion des *Mémoires* que je voudrois que M. de F. nous eût laissés , qu'il fut très-surpris quand il vit paroître ceux de Madame de Staat « J'en suis fâché » pour elle , me dit-il ; je ne la soupçonnois pas de cette petitesse. Cela est écrit » avec une élégance agréable , ajouta-t-il ; » mais cela ne valoit guere la peine d'être » écrit. » Je lui répondis que toutes les

82 MERCURE D

& encore une fois, c
tions pour ceux qui vo
vie. J'avois dit que je r
Les invitations qu'on m
touché ; & peut-être au
joindrai-je enfin un peu
c'est ce zele même qui m
regretter , je le répète
n'ait pas fait les mémo
cile eût agréablement re
vieillesse, depuis 1744
Secrétaire de l'Académ
j'avoue que , du moi
temps , il parloit volc
& se plaifoit à racon
sa vie , surtout cette
chose de plaisant. Il
core des personnes ;
aussi recherché, au
été pendant le qu
admis dans la sa
célèbre par son
ces, avant que de
le, ou, pour

1. L'AMOUR FRANCE

2. L'AMOUR FRANCE
3. L'AMOUR FRANCE
4. L'AMOUR FRANCE
5. L'AMOUR FRANCE
6. L'AMOUR FRANCE
7. L'AMOUR FRANCE
8. L'AMOUR FRANCE
9. L'AMOUR FRANCE
10. L'AMOUR FRANCE
11. L'AMOUR FRANCE
12. L'AMOUR FRANCE
13. L'AMOUR FRANCE
14. L'AMOUR FRANCE
15. L'AMOUR FRANCE
16. L'AMOUR FRANCE
17. L'AMOUR FRANCE
18. L'AMOUR FRANCE
19. L'AMOUR FRANCE
20. L'AMOUR FRANCE
21. L'AMOUR FRANCE
22. L'AMOUR FRANCE
23. L'AMOUR FRANCE
24. L'AMOUR FRANCE
25. L'AMOUR FRANCE
26. L'AMOUR FRANCE
27. L'AMOUR FRANCE
28. L'AMOUR FRANCE
29. L'AMOUR FRANCE
30. L'AMOUR FRANCE
31. L'AMOUR FRANCE
32. L'AMOUR FRANCE
33. L'AMOUR FRANCE
34. L'AMOUR FRANCE
35. L'AMOUR FRANCE
36. L'AMOUR FRANCE
37. L'AMOUR FRANCE
38. L'AMOUR FRANCE
39. L'AMOUR FRANCE
40. L'AMOUR FRANCE
41. L'AMOUR FRANCE
42. L'AMOUR FRANCE
43. L'AMOUR FRANCE
44. L'AMOUR FRANCE
45. L'AMOUR FRANCE
46. L'AMOUR FRANCE
47. L'AMOUR FRANCE
48. L'AMOUR FRANCE
49. L'AMOUR FRANCE
50. L'AMOUR FRANCE
51. L'AMOUR FRANCE
52. L'AMOUR FRANCE
53. L'AMOUR FRANCE
54. L'AMOUR FRANCE
55. L'AMOUR FRANCE
56. L'AMOUR FRANCE
57. L'AMOUR FRANCE
58. L'AMOUR FRANCE
59. L'AMOUR FRANCE
60. L'AMOUR FRANCE
61. L'AMOUR FRANCE
62. L'AMOUR FRANCE
63. L'AMOUR FRANCE
64. L'AMOUR FRANCE
65. L'AMOUR FRANCE
66. L'AMOUR FRANCE
67. L'AMOUR FRANCE
68. L'AMOUR FRANCE
69. L'AMOUR FRANCE
70. L'AMOUR FRANCE
71. L'AMOUR FRANCE
72. L'AMOUR FRANCE
73. L'AMOUR FRANCE
74. L'AMOUR FRANCE
75. L'AMOUR FRANCE
76. L'AMOUR FRANCE
77. L'AMOUR FRANCE
78. L'AMOUR FRANCE
79. L'AMOUR FRANCE
80. L'AMOUR FRANCE
81. L'AMOUR FRANCE
82. L'AMOUR FRANCE
83. L'AMOUR FRANCE
84. L'AMOUR FRANCE
85. L'AMOUR FRANCE
86. L'AMOUR FRANCE
87. L'AMOUR FRANCE
88. L'AMOUR FRANCE
89. L'AMOUR FRANCE
90. L'AMOUR FRANCE
91. L'AMOUR FRANCE
92. L'AMOUR FRANCE
93. L'AMOUR FRANCE
94. L'AMOUR FRANCE
95. L'AMOUR FRANCE
96. L'AMOUR FRANCE
97. L'AMOUR FRANCE
98. L'AMOUR FRANCE
99. L'AMOUR FRANCE
100. L'AMOUR FRANCE

JULY 1711

Je n'en ai pas tant de peur
que je ne sois en danger
de la vie de mon
pas que la vie de mon
réputé de l'école : car si on
ne pouvait l'ignorer. C'est à dire
aussi pour moi. Mais si on
aussi pour moi. Mais si on
que personne ne sache
de soi sans montrer de la vanité
moins sans faire dire qu'on en veut
et par conséquent sans le donner
eule. Or M. de F. le craignoit
est raisonnable à un Philophe
dire : il craignoit le ridicule
n'est pas voulu rien faire
en donner, même après
avouon cette folie
mais on ne peut pas
si on ne peut pas
peut-être
en il faut

84 MERCURE DE FRANCE.

femmes étoient de son avis , mais que tous les hommes n'en étoient pas , ni moi en particulier. *Les femmes ont raison* , repliqua-t'il ; *il est vrai que ce n'est peut-être pas par raison*. Je disputai un peu ; je lui dis quelque chose de ce que j'ai écrit depuis sur ces *Mémoires* (1) , & nous nous rapprochâmes bientôt , selon notre coutume. Il étoit rare , je l'avoue , que je pensasse autrement que lui ; rare encore , j'ose l'ajouter , qu'il pensât autrement que moi , & j'ai eu souvent la satisfaction de l'éprouver. Devenu très-sourd dans ses dernières années , il laissoit ceux qui venoient le voir , & j'y allois souvent , s'entretenir ensemble , se contentant de leur demander par intervalles le sujet de la conversation , & , comme il disoit , *le titre du chapitre*. S'il s'élevoit quelque dispute , & qu'on ne fût pas de mon avis , j'en appellois avec confiance à M. de F , & ordinairement il jugeoit en ma faveur , même contre une jolie femme.

La suite pour un autre Mercure.

(1) Lettre à l'Auteur du Mercure sur les Mémoires de Madame de Staël , second volume de Décembre 1755.

V E R S

*A Madame de Forgeville sur la mort de
M. de Fontenelle.*

Vous perdez un Ami solide ;
Et nous perdons l'Oracle de nos jours ;
Il guida les traits des amours ,
Et de Minerve il conduisit l'Egide.
De l'amitié son cœur chérit l'heureux lien ;
Une douce philosophie
De roses parsema sa vie.
L'éloge des vertus est le suprême bien ;
Un Sage n'en connoît point d'autres :
Tout l'univers a fait le sien ,
Ses sentimens ont fait le vôtre.

*AUTRES pour mettre au dessous du Buste de
M. de Fontenelle.*

Amant de la philosophie ,
Il suivit sans faste ses pas ,
Portant l'équerre & le compas
Sur les démarches de la vie.
Facile & plein d'aménité ,
Par un séduisant badinage ,
Il paroît l'austère langage
Qui fait craindre la vérité.

36 MERCURE DE FRANCE.

D'autres occupés à paroître ,
Sans tourner leurs regards sur eux ,
Enseignèrent l'art d'être heureux :
Il faisoit plus ; il sçavoit l'être.

AUTRES qui furent adressés à M. de Fontenelle dans sa jeunesse.

Fontenelle , dans ton jeune âge
A bien de vieux Rimeurs tu peux faire leçon ;
Et quand on lit ton moindre Ouvrage ,
Qui ne t'a jamais vu , te prend pour un barbon ;
Si ta Muse naissante a produit des merveilles ,
Et si tes vers chantés dans le sacré vallon ,
Des plus fins connoisseurs ont charmé les oreilles ;
Pourquoi s'en étonneroit-on ?
Quand on est neveu des *Corneilles* ,
On est petit-fils d'*Apollon*.

LE mot de l'Enigme du Mercure de Mai
est le *Ver de bois*. Celui du Logogryphe
est *Superstition* , dans lequel on trouve
orne , *Oïse* , *Fson* , *Sion* , *Tros* , *Iris* , *Itis* ,
Roi , *Osiris* , *Titien* , *Titus* , *Perse* , *soupir* ,
Péron , *sistre* , *urne*.



E N I G M E.

Si quelquefois je fais du mal ,
Je n'ai pourtant pas de malice ,
Et je rends chaque jour service ,
Quoiqu'alors on me traite mal .
D'abord on me met à la chaîne ,
Puis il faut que je me démène :
Mon ouvrage fini par un fatal guignon ;
Je suis précipitée au fond d'une prison .

L O G O G R Y P H E.

Ji suis de grande utilité ,
Et propre à corriger un vice
D'un fier animal , qui dompté ,
Rend plus d'un signalé service .
Veux-tu me deviner , combine , cher Lecteur ,
De mes dix membres la longueur .
Tu trouveras d'abord une ville , une plante ,
Une bête féroce , une autre à voix bruyante ;
Ce qui sert aux oiseaux à parcourir les airs ,
Ce qui met d'un Rimeur la cervelle à l'envers :
Un oiseau qui souvent caquette ;
Ce qu'un tendron avec ardeur souhaite ,
Et qui parfois pourtant cause un chagrin amer :

88 MERCURE DE FRANCE.

Un pied à terre en pleine mer
De la douleur le symbole ordinaire ;
Ce qui conduit une galère :
Un vieux mot exprimant un péché capital ;
Un ornement épiscopal :
En Bretagne surtout un mal épidémique ;
Deux Saints , un élément , trois notes de mu-
sique ;
Un petit animal ennemi des bouquins ,
Un autre un peu plus grand , dont la queue est
prisée ;
La Langue qu'on parloit aux pays des Latins ;
Ce qui de maint guerrier tranche la *destinée* :
Un mal qui rend un homme furieux ;
Un sel , un Sacrement , un endroit merveilleux ;
Le mois où les oiseaux , par leur tendre ramage ,
Font rêver les Amans à leur doux esclavage.
Hé bien , Lecteur , tu ne devines pas ?
Je vais donc encor faire un pas ,
Et t'offrirai pour te rendre service
Un *deu*ve de l'Espagne , une négation ;
Un art menacé de supplice
Et d'excommunication.

Par M. le Chev. DE BOISFONTAINE.



Le Plaisir de la Variété.

The musical score is written on five staves, each with a treble clef and a key signature of one flat (B-flat). The melody is composed of eighth and sixteenth notes, with some rests. The lyrics are written below the staves, with hyphens indicating syllables that span across multiple notes. The text is in French and reads: 'Oui j'aime la va-ri-été, j'en con- / nois l'avanta-ge, Elle est de / ma fé-li-ci-té, Et la source et le ga- / ge, Rien à mon gré n'est plus char- / mant, Que le plaisir du changement.'

Oui j'aime la va-ri-été, j'en con-
nois l'avanta-ge, Elle est de
ma fé-li-ci-té, Et la source et le ga-
ge, Rien à mon gré n'est plus char-
mant, Que le plaisir du changement.

Gravé par Labassée.

Imprimé par Tournelle.

C H A N. S O N.**LE PLAISIR DE LA VARIÉTÉ.**

OUI , j'aime la variété ;

J'en connois l'avantage :

Elle est de ma félicité ,

Et la source & le gage :

Rien à mon gré n'est plus charmant

Que le plaisir du changement.



Non , ce n'est plus au sentiment

Que se rendent les Belles ,

Et je ris de l'aveuglement

Des Amans trop fideles.

Rien , &c.



Le papillon dans son ardeur

Va de roses en roses ,

Et voudroit que , pour son bonheur ,

Toutes fussent écloses.

Rien , &c.



Je moralise avec Eglé ,

Je ris avec Florise :

Je parle d'amour à Daphné ,

Et je chante avec Lise.

Rien , &c.



90 **MERCURE DE FRANCE.**

Veux-je du grave ou du badin ?

Je suis ma fantaisie.

Chez Thémis je vais le matin ,

Et le soir chez Thalie.

Rien , &c.



Je quitte la cour d'Apollon

Pour celle de Cythere ,

Et lui préfère le gazon

Que foule une Bergere.

Rien , &c.



J'avois quelque temps soupiré

Pour l'inflexible Amynthe ,

Avec Bachus , je m'enivrai ,

Ma flamme fut éteinte.

Rien , &c.



Trois amis sages & discrets

Me font aimer la vie :

Pere des Dieux protege-les ;

C'est toute mon envie.

En fait d'amitié seulement

Je n'aime point le changement.

Par M. DU PERRON.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Suite de l'extrait de l'Histoire des Provinces
Unies.*

LE tome troisieme a pour objet la quatrieme Période qui commence avec les Comtes, sous lesquels les Bataves formerent dans l'Europe un état distinct & séparé des autres. Leur ancien gouvernement étoit aristocratique, & mêlé de démocratie dans les affaires qui regardoient toute la Nation. Alliés plutôt que sujets des Romains, ils ne se conduisoient que par leurs loix & leurs usages particuliers; ils éli-soient entr'eux leurs Juges & leurs Capitaines; ils étoient exempts de tributs & assujettis au service militaire. Dans la décadence de l'Empire, ils formerent une espece de République indépendante, gouvernée par un Sénat tiré du corps de la Noblesse qui régissoit le dedans, & veilloit à la sûreté du dehors. Les autres Germains voyoient depuis long-temps avec un œil de mécontentement l'alliance de nos Bataves avec Rome, & leur fidélité

pour les Empereurs. Leur haine éclata par les fréquentes incursions qu'ils firent sur les terres des derniers, aussi-tôt que les Légions Romaines eurent abandonné les bords du Rhin. Ceux-ci trop foibles pour s'opposer à la multitude de leurs ennemis, s'allierent avec les Frisons & les Saxons, & formerent une ligue dans laquelle entroient tous les peuples depuis l'Escaut jusqu'à l'Eider. Quoique chacun d'eux demeurât constamment attaché à la forme particuliere de son gouvernement & de sa police, néanmoins la généralité obéissoit à un Sénat composé de la Noblesse de tous ces peuples, & n'avoit qu'un Chef pour commander ses forces réunies. L'autorité de ce Capitaine étoit égale à celle des Rois pendant la guerre; mais son pouvoir expiroit avec elle, & de retour chez ses compatriotes, il reprenoit son premier rang. Les Francs venoient alors de former un Etat dans les Gaules; ils furent alarmés des forces de cette ligue qu'ils confondirent sous les noms de Frisons & de Saxons devenus bientôt synonymes. La guerre étant sur le point de s'allumer entre ces Nations belliqueuses, le Sénat qui n'étoit pas encore bien affermi, reconnut volontairement la suzeraineté des Rois de France, sans donner toutefois aucune at-

reinte à la liberté des peuples , & à l'autorité non plus qu'à la dignité de la Noblesse. Charlemagne ayant subjugué toute la Germanie , leur donna des Gouverneurs. Il étoit inévitable que la liberté des Bataves n'en souffrit avec le temps. Mais comme l'Empire d'Occident , que ce Prince avoit relevé , fut presque aussi-tôt affoibli par les partages qui se faisoient encore alors entre les fils du Souverain , & par les guerres qui survinrent entre ses descendants , dans lesquelles périt la fleur de la Noblesse Françoisé ; les peuples du Nord profitèrent de l'abattement de l'Etat pour en ravager les Provinces Maritimes. Le Rhin , la Meuse & l'Escaut leur ouvrirent autant d'entrées , & leurs flottes remontant ces fleuves , pénétrèrent jusques dans le cœur du pays. Les Frisons abandonnés par leurs Souverains , se choisirent des défenseurs. Tels furent Thiebold & Gerlof , de qui les Historiens modernes font descendre les premiers Comtes de Hollande. Il se forma une multitude de Seigneuries du démembrement de l'Empire de Charlemagne. Les Princes de son sang qui furent les premiers à diviser entr'eux ses Etats , souffrirent par une mauvaise politique que les fils succédassent à leurs peres dans le gouvernement des Provinces. Ces nou-

94 MERCURE DE FRANCE.

veaux Seigneurs acquirent d'abord une possession d'hérédité, dont ensuite les uns après les autres, ils arrachèrent les titres en forme & la propriété, à la foiblesse de leurs Souverains. Il paroît que dans ces premiers temps les pays arrosés par la Meuse & le Rhin, étoient partagés entre différens Comtes, & que Gerlof étoit l'un des plus puissans. Tous ces Comtés furent enfin réunis en un seul qui fut érigé en Souveraineté. Les Auteurs anciens & modernes ne s'accordent pas sur l'époque de cette réunion, & de cette érection que les uns attribuent à Charles le Chauve, & les autres à Charles le Simple. Les anciennes chroniques rapportent à Charles le Chauve le diplôme qui réunit la Hollande pour en former un seul Etat. Une donation dont la copie a été trouvée dans le chartrier de l'Abbaye d'Egmond, sert de fondement à bien des fables qu'elles débitent à ce sujet. On en peut voir le détail dans l'Ouvrage de nos Auteurs. On a d'autant plus lieu de ne pas se fier absolument au récit des anciens Historiens, que l'authenticité de l'acte sur la foi duquel ils se fondent, est fort douteuse, pour ne rien dire de plus. Les Modernes la combattent par des raisons très-plausibles, qui sont tirées principalement des contradictions qu'ils y remar-

quent. Nos Auteurs ont eu soin de les exposer fidèlement , & de nous instruire de ce que les derniers pensent des premiers commencemens des Comtes de Hollande , qui participent à l'obscurité dont l'origine des Etats est presque toujours accompagnée. Si l'on refuse d'acquiescer entièrement au jugement que les Modernes en question portent de cette donation ; au moins il faut avouer qu'elle a été falsifiée particulièrement dans la date qui la rapporte à Charles le Chauve , tandis qu'elle doit être attribuée à Charles le Simple , comme cela est prouvé d'une manière incontestable. C'est le sentiment que suivent les Auteurs de cette Histoire. Après s'être assurés de la succession non interrompue des Comtes Souverains & Héréditaires de Hollande , en remontant jusqu'à celui que Charles le Simple a gratifié de l'indépendance , ils recherchent son origine. Les Historiens anciens & modernes appellent unanimement ce premier Comte , Théodoric ; mais ils ne conviennent point entr'eux sur son extraction. Les premiers le font fils de Sigebert , Duc d'Aquitaine , & de Gesne , fille de Pepin , Roi d'Italie ; ce qui est dénué de toute vraisemblance , selon la remarque de nos Auteurs. Les autres au contraire le prétendent fils d'un vieux

Théodoric, qui conquît la France sous Charlemagne. Ils ajoutent que ce Capitaine ayant été en état de former dans ce pays de grands établissemens, a pu avoir des Successeurs dignes de lui, qui se soient maintenus dans un assez grand crédit, pour profiter des fréquentes révolutions de la France & de l'Allemagne.

Nos Auteurs, à l'aide de ce qu'ils sont parvenus par leurs recherches à découvrir de plus probable sur un pareil sujet, disent que Gerlof envoyé par Godefroy en Ambassade à Charles le Gros, eut trois fils, qui se nommoient Walger, Radbod & Théodoric. Ce dernier fut pere d'un second Gerlof, qui fut tué dans une bataille contre les Normands, & laissa trois fils qui portèrent le même nom que son pere & ses oncles.

Walger fut Comte de Teisterbant; Radbod, de Lacke & de Heusden, & Théodoric hérita des terres d'Egmond. Ce fut ce Théodoric qui reçut de Charles le Simple, l'an de J. C. 923, l'investiture des pays qui s'étendent depuis l'eau de Kinhem jusqu'à Zuydherfage. C'est par lui que commence l'histoire des Comtes Souverains de Hollande, dans les détails de laquelle nous ne pouvons pas nous engager ici. On la pousse dans ce troisieme tome jusqu'à

jusqu'à la mort de Jacqueline , fille de Guillaume VI, vingt-quatrième Comte de Hollande : elle fut inaugurée Comtesse de ce pays l'an 417. Le temps de sa Souveraineté fut très-orageux. Elle en étoit à peine en possession , qu'il lui fallut prendre les armes contre un Usurpateur qui avoit entrepris de la dépouiller de ses Etats. Jean de Baviere qui étoit ce redoutable ennemi , l'inquiéta beaucoup pendant qu'il vécut. La mort plus forte que tous les projets des hommes , en délivra cette Princesse. Après avoir lutté durant plusieurs années contre la fortune , dont elle essuya les caprices , elle se vit réduite à la triste alternative de perdre un époux qu'elle aimoit tendrement , ou de racheter la vie de son mari par la cession de ses Etats. Ce ne fut qu'à cette condition que Philippe Duc de Bourgogne , qui travailloit à l'en dépouiller , consentit à lui rendre cet objet de sa tendresse , qu'il tenoit en son pouvoir , & qu'il avoit condamné à mort. L'amour de Jacqueline l'emporta sur son ambition ; elle prit le dernier parti , & Philippe se fit inaugurer Comte de Hollande. Cette malheureuse Princesse devenue alors simple particulière , se retira dans le château de Teilingen , où elle passa le reste de ses jours. Elle mourut d'ennui

E

98. MERCURE DE FRANCE.

ou de consommation , le 8 Octobre 1436 ,
âgée de 36 ans. On ne fera pas fâché de
voir comment les Auteurs de cette Histoire
s'expriment sur les différentes mutations
que la forme du gouvernement des Bataves
éprouva sous la domination des Comtes :
nous ne citerons plus que ce morceau de
leur Préface. « On ne connoît , disent-ils ,
» aucun vestige d'Etat , ni d'assemblées de
» la Nation lors de l'érection des Comtes.
» Ces foibles Souverains & leur petit Etat
» étoient sous la dépendance des Francs ,
» & l'autorité dont ils étoient revêtus éma-
» noit de la Couronne royale. Ces nou-
» veaux Maîtres profitèrent de la foiblesse
» où les guerres civiles avoient réduit les
» descendans de Charlemagne , pour usur-
» per l'hérédité ; & ne pouvant se passer
» du secours de la Noblesse , ils l'attirèrent
» dans leur parti , en partageant avec elle
» l'autorité dont ils s'étoient emparés. Les
» Seigneurs se rendirent bientôt maîtres
» de l'élection du Souverain. Ce fut à cet
» Ordre que Guillaume premier fut rede-
» vable de son installation ; & ce trait aug-
» mentant encore leur crédit , les Comtes
» recoururent aux villes enrichies par le
» commerce , pour balancer par leur argent
» une Puissance qui leur portoit ombrage.
» Mais les Bourgeois jaloux depuis long-

» temps des prérogatives des Seigneurs ,
» prétendoient obtenir les mêmes droits ,
» & ne se prêterent aux besoins de leurs
» Princes , qu'en extorquant des privileges
» en compensation des sommes qu'ils leur
» prêtoient. Ces secours , & les alliances
» étrangères , rétablirent les Souverains
» dans leur lustre , & le pouvoir des Sei-
» gneurs s'éclipsa à proportion que celui
» des villes augmentoit. Florant V s'étant
» attiré la haine de la Noblesse par les gra-
» ces qu'il avoit accordées à la Bourgeoi-
» sie , se vit contraint de se livrer aux
» villes pour se maintenir , & ses Succes-
» seurs flotterent long - temps entre ces
» deux factions. Les Ducs de Bourgogne
» ayant réuni ce Comté aux grands domai-
» nes dont ils étoient en possession , de-
» vinrent trop puissans pour avoir égard
» aux privileges que leurs Prédécesseurs
» avoient accordés aux uns & aux autres , &
» leurs infractions manifestes indisposèrent
» les esprits. Les Rois d'Espagne qui suc-
» cédèrent à la Souveraineté , acheverent
» de les révolter en introduisant le despo-
» tisme , & l'idée seule de l'inquisition les
» précipita dans le désespoir. Les peuples
» ulcérés de longue main coururent aux
» armes , & l'Etat ayant perdu son équil-
» bre , il fallut une secousse violente pour

» le rétablir. Guillaume, Prince d'Orange,
 » prenant le parti des opprimés, applanit
 » la route, & favorisa la révolution qui
 » changea entièrement la forme du gou-
 » vernement. »

La cinquieme période est destinée à traiter de l'établissement de la République. *L'Histoire ancienne* est l'objet des quatre premières époques, la dernière composera *L'Histoire moderne*. Elle fera la matière de plusieurs autres volumes, qui doivent succéder aux trois que nos Auteurs donnent à présent au Public. La manière dont ils ont rempli leur tâche dans ceux que nous annonçons, ne peut que faire désirer avec impatience la suite de leur Histoire. Les événemens dont elle offrira le récit intéresseront davantage le commun des Lecteurs, à mesure qu'ils se rapprocheront de notre temps. Cet Ouvrage nous paroît réunir au mérite de l'exactitude, celui de l'impartialité dans les jugemens, de la clarté & de la précision dans les détails, qualités essentielles au caractère de l'Historien. On n'a rien épargné pour tout ce qui dépend de la partie typographique : elle est exécutée aussi-bien qu'elle puisse l'être du côté de l'élégance des Types & de la beauté du papier. Outre les Cartes géographiques dont cette Histoire est enrichie,

le deuxieme tome est orné d'une suite de très-beaux portraits des Comtes de Hollande, à commencer depuis Théodoric I, jusqu'à Jacqueline inclusivement. On trouve à la fin de chaque volume une table des matieres faite avec soin. Nous n'insistons sur ce dernier article que parce qu'il nous semble que cette partie est trop souvent négligée. Elle est cependant de la plus grande utilité, qu'on n'est à portée de bien sentir qu'autant qu'on a soi-même occasion de vérifier quelque particularité, dont on sçait que tel Ouvrage doit parler.

SUITE du *Précis de la Défense de la Noblesse Commercante*. Chap. V. *La Noblesse qui manque de fortune, a-t-elle des facultés pour le commerce?* « Lorsque la Noblesse Génoise, » Venitienne, Angloise, essaya la route » du commerce, ce n'étoit pas assurément » la Noblesse riche, ce fut la plus pau- » vre. » Cette courte réponse pouvoit presque suffire; mais M. l'Abbé Coyer croiroit s'être mal défendu tant qu'il resteroit des preuves ou des raisons qu'on pourroit lui demander. Il prévient toutes les questions: il entre dans tous les détails. Il prend ce jeune Gentilhomme dans sa chaumière, où il dispute à ses freres un morceau de pain qu'il arrose de ses larmes.

Tout ce qu'il lui demande , c'est d'emporter cet habit , dont un parent charitable l'a couvert ; il trouvera un vaisseau marchand tout prêt à le recevoir , & du jour qu'on mettra à la voile , il aura une table & des appointemens , avec la perspective des différens grades qui peuvent l'élever à la fortune & aux distinctions de la marine marchande , *Pilote, Enseigne, Lieutenant, Capitaine*. Il commencera sa fortune par de simples pacotilles. La plus légère légitime , ou son Capitaine lui en fournira les moyens. Delà on le voit s'élever insensiblement au grade de Capitaine, ou parvenir du moins à une assez grande fortune. Les exemples nombreux servent ici de preuves. Ce n'est pas tout : il peut , il doit espérer de passer un jour de la marine marchande à la marine royale. Lorsque *du Gué Tronin* consternoit les Portugais à Rio-Janéiro, lorsqu'il foudroyoit la flotte Hollandaise & l'Amiral Vassenaer , il se souvenoit d'avoir essayé son courage dans la marine marchande. Ces passages glorieux de l'une à l'autre marine , vont devenir plus fréquens par la déclaration du 15 Mai 1756. Le Roi toujours déterminé par de grandes vues , promet , article IV , d'employer sur ses Vaisseaux les Officiers qui se seront distingués dans la *course*.

..... Il y a dans toutes nos manufactures des ouvriers à diriger , des fonds à économiser , des correspondances à entretenir , des débouchés à trouver. Il y a dans notre commerce en banque , des calculs à faire , des livres à tenir , des sommes à toucher & à faire passer dans tous les pays ; ce commerce ne porte sur aucune denrée ni marchandise ; il est indépendant de toute opération servile & de toute représentation mécanique. . . Il est inutile de dire que l'on ne fait cette réflexion , que pour faire sentir les ressources d'un très-grand nombre de Gentilshommes , au sujet du commerce en détail. M. l'Abbé Coyer ne disconvient pas qu'il ne se présente des objets révoltans pour une Noblesse délicate en honneur , objets dont on n'a pas manqué de lui objecter l'indécence. » Ce tablier d'apprentissage , cette balance » à peser , cette aune à mesurer , cette » poussière d'un magasin , cet assujettissement aux volontés d'un roturier , ces caprices , ces propos de l'acheteur. » Mais cette indécence conservera-t'elle son nom , lorsqu'on voudra jeter les yeux sur ce nombre de *Gentilshommes en livrée , qui versent à boire à leurs égaux , gouvernent des écuries , font les honneurs d'une antichambre , n'osent s'asseoir devant leurs maîtres , & tremblent*

E iv

à un de leurs gestes. Chacun connoît cette milice financière , qui surpasse en nombre les Soldats qu'avoit Charles XII. *Le pauvre Gentilhomme y va chercher des lauriers*, dit M. l'Abbé Coyer , *Si vous voulez rire*, continue-t'il , *en le voyant peser , auner dans un commerce honnête , trouvez bon que je rie aussi , lorsqu'il visite mes paquets à une barrière , & qu'il prend de l'humeur lorsque je n'ai rien contre les ordres du Roi ; lorsqu'il ronge le Citoyen sous la forme de rat de cave ; lorsqu'un Commis que j'ai vu autrefois derrière un carrosse , vient me dire qu'il a sous ses ordres une douzaine de Gentilshommes ; lorsqu'enfin quelques-uns d'eux empruntent des fouliers pour aller crier aux états de Bretagne , qu'ils sont nobles. . . .* M. l'Abbé Coyer ne se contente pas de défendre son système par des raisonnemens très-suivis , & qui nous ont paru très-conséquens. Il décompose le livre (1) de son ingénieux adversaire , il en tire les principales questions , qu'il place à la fin de son ouvrage , & auxquelles il répond aussi judicieusement que l'importance de la matière le pouvoit exiger , & aussi brièvement qu'elle pouvoit le permettre. C'est partout & à chaque ligne , pour ainsi dire , un athlète inébranlable , un Citoyen infatigable , un Négociant

(1) La Noblesse Militaire.

profond. Il ne nous appartient pas de décider ; mais il nous semble qu'un Ecrivain qui réunit autant de rares qualités , & qui y joint celle de peindre avec autant de force , de critiquer avec autant de sel , de détailler avec autant de précision , de plaire autant à l'esprit , a le droit de le persuader. L'Auteur de la Noblesse Militaire n'est pas le seul adversaire qui ait présenté le combat à M. l'Abbé Coyer. Son premier livre a été attaqué avec des préjugés , des principes , des suppositions , des questions , des prophéties , des projets , des traits d'éloquence. Il a répondu à tout , satisfait à tout. *Il n'a méprisé que quelques enfans perdus , dont les coups n'ont frappé que les airs.*

HISTOIRE des Etats Barbaresques qui exercent la piraterie , contenant l'origine , les révolutions , & l'état présent des Royaumes d'Alger , de Tunis , de Tripoli & de Maroc , avec leurs forces , leurs revenus , leur politique & leur commerce ; par un Auteur qui a résidé plusieurs années avec caractère public. Traduite de l'Anglois , 2 vol. in-12. *A Paris* , chez *Chaubert* , quai des Augustins , & chez *Hérissant* , Imprimeur , rue Notre-Dame.

Il n'est pas inutile d'avoir une histoire

E v

exacte des Etats de Barbarie. Celle-ci, qui nous paroît avoir ce caractère, sera donc favorablement reçue du Public. Les mémoires qui la composent doivent être fideles, puisque l'Auteur avoue qu'ils avoient été d'abord rassemblés pour son usage particulier. « On parle partout des Algériens, » dit-il, de leurs cruautés & des châtimens » qu'ils méritent : mais, avec tout cela, » ce peuple est aussi peu connu que les » Sauvages des parties les plus reculées de » l'Amérique. »

L'Auteur a été témoin d'une partie des événemens qu'il rapporte, & les autres lui ont été communiqués par des personnes très-dignes de foi. Ceux qui souhaiteront d'être plus particulièrement instruits de l'état ancien des Régences Barbaresques, trouveront de quoi se satisfaire dans plusieurs Auteurs. Ils sont nommés dans la préface du livre que nous annonçons ici. Selon notre nouvel Historien, la plupart des Chrétiens sont si fort prévenus contre les Turcs & tous les autres Mahométans, qu'ils semblent manquer de termes pour exprimer leur animosité contre ces peuples. Cette haine, dit-il, est augmentée quelquefois par les fausses Relations de prétendus Esclaves qui mandient çà & là, chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais

portées sur les lieux. Pour mieux cacher leur fraude, ils produisent un certificat des Peres de la Merci, qu'ils ont obtenu ou acheté de quelque Captif qui a été réellement racheté.

« J'ai toujours eu dans cet Ouvrage ,
» ajoute l'Auteur, l'attention de respecter
» la vérité, qui devoit être sacrée pour
» tous les Historiens. J'ai rapporté chaque
» fait tel qu'il s'est réellement passé, sans
» chercher à en rehausser le mérite, ni à
» en *exténuer* le crime. En un mot, j'ai
» tâché de me dépouiller de tout préjugé,
» afin qu'instruit exactement de ce qu'il y
» a de bon & de mauvais dans la constitu-
» tion de ces Etats, le Lecteur puisse en
» porter un jugement juste. » Un livre qui
réunit ces différentes parties doit être bien
reçu du Public.

VIE de Louis-Balbe Berton de Crillon,
surnommé le Brave, & Mémoires des
regnes de Henri II, François II, Char-
les IX, Henri III & Henri IV, pour ser-
vir à l'histoire de son temps : en deux par-
ties, chez Pissot, Libraire, quai de Conti,
à la descente du Pont Neuf.

C'est ici la vie d'un de ces hommes qui
étonneront toujours les siècles. Le nom de
Crillon réveille l'idée des plus belles qua-

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

lités, du plus grand courage, de la plus extraordinaire fermeté. Ce que dit de lui un Historien contemporain, suffit pour définir son courage. *Les preuves signalées qu'il avoit données de sa valeur, approchent plus près, dit-il, de la vanité des romans que de la vérité de l'histoire.* Le soldat lui donna le nom d'homme sans peur, Henri III celui de brave, & Henri IV celui de brave des braves. En effet jamais homme ne fit autant de choses d'éclat, plein de prudence cependant, & dans les choses qui intéressoient l'état, s'imposant, autant qu'il étoit possible, de ne pas plus risquer qu'il ne pouvoit gagner. Voici un premier trait qui le fera assez connoître. Pendant le siège de Calais, Milord Dumfort, Gouverneur de cette ville, avoit jetté les meilleurs soldats de la garnison dans le Risban. Le Duc de Guise qui connoissoit le prix du temps, surtout dans une saison si dure, fit conduire par les Dunes les troupes qui devoient attaquer le Risban, & sur le champ il le fit battre par le canon. Après le premier feu, il fit donner l'assaut. Crillon excité par une noble impétuosité, fut des premiers à y monter, malgré le feu épouvantable que faisoient les ennemis, qui, à quelque prix que ce fût, vouloient conserver ce Fort. Jamais on n'a affronté

la mort avec tant d'intrépidité que le fit dans cette occasion le jeune Crillon. La grandeur du péril lui parut digne de sa valeur : il fut le premier à la breche , y tint ferme presque seul contre ceux qui défendoient ce poste. Celui qui commandoit dans le Risban n'eut pas plutôt vu Crillon sur la brèche , qu'étonné d'une résolution si hardie , & voulant le punir d'une audace si téméraire , il courut à lui pour le précipiter dans le fossé ; mais Crillon l'ayant prévenu , l'attaque , lui arrache sa pique des mains , le jette dans le fossé ; & sans examiner s'il est soutenu , il pénètre dans le fort , y fait main basse sur tout ce qui se présente avec un courage si déterminé , qu'il soutint presque seul les efforts des assiégés , jusqu'à ce qu'il fût joint par ceux qui le suivoient. . . . Voilà comme commença cet homme étonnant. Sa vie est toute remplie de traits aussi forts , aussi extraordinaires : en la lisant on se pénètre des sublimes qualités qui ont rendu sa mémoire immortelle. La grandeur de sa naissance ajoute encore à leur éclat éblouissant. On trouve à la fin du second volume le nom d'une longue suite d'ayeux tous considérables par le rang , par les charges , & presque tous illustres par les plus belles qualités civiles &

militaires. Nous ne citerons que ce premier trait qu'on vient de lire. Une vie aussi admirable doit être lue toute entière, & nous craindrions qu'un extrait plus long, en émoussant la curiosité, ne devînt un vol littéraire.

CLÉON, ou le petit-Maître esprit-fort ; anecdote morale. Petite brochure, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, dont le prix est de 12 sols.

HISTOIRE de la dernière révolution des Indes Orientales, en deux parties, composée sur les Mémoires originaux & les pièces les plus authentiques ; par M. L. L. M. *A Paris*, chez la veuve *Delagnette*, rue S. Jacques, à l'Olivier.

Cette Histoire nous a paru intéressante pour la Nation. Le titre annonce une exacte fidélité, ce n'est pas le seul mérite de cet Ouvrage dans lequel nous avons remarqué un travail suivi, & en général des recherches laborieuses. Avant d'entrer dans le détail de la dernière révolution des Indes Orientales, & des guerres des Maures qui l'ont occasionnée, l'Auteur a cru qu'il étoit à propos de donner une idée générale & abrégée des pays qui en ont été le théâtre. Il y a joint une notion préliminaire des

habitans de l'Inde , & de la forme du gouvernement qui s'observe parmi eux. On n'a donc rien à souhaiter , si , comme il l'annonce , son récit est fidele , & c'est ce que nous pensons , après avoir lu avec attention.

Il paroît chez *David* , rue des Mathurins , une nouvelle édition des *Tropes ou des differens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même Langue*. Cet excellent ouvrage , où la philosophie enseigne si bien la rhétorique , est de M. du Marfais. Il suffit de la simple annonce pour en faire l'éloge : tout en est bon , tout mérite d'en être lu jusqu'à l'errata , où il est parlé de l'ortographe. Nous ne pouvons finir cette indication sans citer un trait singulier qui regarde le titre de l'ouvrage , & qui se trouve au commencement du second avertissement. Peu de temps après (dit l'Auteur) que ce livre parut pour la premiere fois , je rencontraï par hazard un homme riche qui sortoit d'une maison pour entrer dans son carrosse. Je viens , me dit-il en passant , d'entendre dire beaucoup de bien de votre *Histoire des Tropes*. Il crut que les *Tropes* étoient un peuple.

112 MERCURE DE FRANCE.

POLIERGIE , ou mélange de Littérature & de Poésie , par M. de V * * * , qui se trouve , à Paris , chez Vincent , rue Saint Severin. Brochure in-12 , de 322 pages.

Tous les Recueils ne sont point variés , & en cela ils manquent de l'agrément nécessaire pour constituer la légitimité de leur titre. Celui-ci l'est beaucoup , & il nous a paru qu'il ne présentait plus d'objets que pour faire sortir en plus de manières l'esprit & le goût de l'Auteur. Ces sortes de livres ne souffrent point l'analyse , parce que toutes les parties réclament la même attention ; ce qui jetteroit dans des longueurs que nous devons nous interdire. Nous nous contenterons de dire qu'en général nous y avons trouvé des choses bien vues & bien dites. La définition du goût qui ouvre le recueil , est sensible ; c'est l'idée propre que s'en fait naturellement un homme qui en a : la clarté y est jointe à la précision. Les Dialogues des Morts qui suivent , traitent de choses toutes relatives & toutes conformes à la morale. L'esprit n'y repand pas des éclairs , & un langage affecté n'y cache pas ces idées décousues , abstraites , ou frivoles que l'on trouve trop souvent aujourd'hui dans les livres de littérature , & que malheureusement on y cherche. Chaque interlocuteur

a des pensées sages , quoique relevées , & leur langage aussi éloigné de l'affectation que de la frivolité , n'offre à penser qu'autant qu'il le faut pour se faire lire. On trouve ensuite des allégories. Ce sont des tableaux ingénieux où l'on voit les vices & les vertus avec leur couleur propre. Une méchanceté adroite n'y excite à aucune application particulière ; les hommes y trouvent l'instruction , y puisent la réforme , & l'humanité n'y trouve rien à dire. La dernière partie du livre est formée de plusieurs morceaux de poésie , les uns assez longs , les autres très-courts. Ce n'est pas , selon nous , l'endroit triomphant. En général , dans les choses sérieuses il n'y a pas assez de noblesse & de poésie ; & dans les choses badines , pas assez de ce gracieux & de ce piquant , que le genre exige , & qui constatent le génie poétique. Il n'y a point de recueil sans vuide & sans défaut , & un Auteur est toujours infiniment estimable , lorsqu'il en publie un qui offre beaucoup plus à louer qu'à critiquer.

LE REFORMATEUR. Nouvelle édition augmentée , brochure en deux parties , se trouve , chez le même Libraire.

Ce Livre parut l'année passée. Il fit alors beaucoup de bruit , & attira à l'Auteur

114 MERCURE DE FRANCE.

beaucoup d'ennemis. En effet les matières qu'il traite, les injures qu'il renferme, ne pouvoient pas produire un autre effet. L'Abbé de S. Pierre rêva ; mais il respecta le droit des gens, qui établit une politesse indispensable. Quelque innocente qu'ait pu être l'intention du nouvel Auteur dans son principe, il est toujours répréhensible dans plusieurs points. L'esprit actuel des Financiers, leurs mœurs, leurs sentimens doivent empêcher qu'on ne les regarde comme *des traitans orgueilleux, voluptueux, durs, impitoyables, & qui, comme un levain putride dans la masse du sang, corrompt le corps politique, & trouble l'harmonie de l'état*, page 103. De quel œil peut-on lire que *les Financiers ne sont utiles qu'à eux-mêmes, semblable aux crocodiles & aux tigres, toujours prêts à dévorer sans jamais faire aucun bien*, page 125. Premièrement l'accusation est outrée, la haine & la fermentation percent : en second lieu, fût-elle moins injuste, on n'écrit point en France avec cette sincérité farouche. Un Censeur qui offense, n'y est plus qu'un calomniateur. Les Moines & les Eclésiastiques n'y sont pas plus favorablement traités. Nous ne nous étendrons point sur le projet d'un livre dont la forme est si défectueuse : nous nous contenterons

d'en donner une idée succincte pour ceux qui ne furent pas à portée d'en entendre parler lorsqu'il parut il y a un an. Il s'agit de remédier à tous les abus, & pour y réussir, l'Auteur veut que l'on chasse la finance, qu'on impose un vingtieme sur tous les biens, qu'on abolisse vingt-quatre fêtes pour augmenter le profit des particuliers & la richesse du Royaume, qu'on détruise tous les Couvents, qu'on extirpe *pour jamais la race Monachale*. Il veut qu'avec leurs biens, on augmente le nombre & les revenus des Couvens de Chanoinesses pour des Demoiselles Nobles; qu'on élève des Communautés de Sœurs de la Charité, pour celles qui ne le sont pas; qu'on fonde des Hôpitaux dans un grand nombre de Paroisses du Royaume; qu'on suive la mode des autres Nations pour le commerce; enfin qu'on réforme la justice même en supprimant tous les tribunaux subalternes, c'est-à-dire, tous ceux dont on peut appeller.

LE REFORMATEUR reformé, Lettre à M. * * *, chez le même *Vincent*. Cette critique nous a paru assez juste. Elle forme même un contraste, avec l'ouvrage qu'elle censure. Le ton en est sage, & modéré.

116 MERCURE DE FRANCE.

L'ARCADIE moderne , ou les Bergeries sçavantes , Pastorale héroïque , dédiée au Roi de Pologne , grand Duc de Lithuanie , Duc de Lorraine & de Bar. Par M. de la Baume Desdossat , Chanoine d'Avignon , de l'Académie des Arcadiens de Rome. *A Paris* , chez *Vincent* , rue Saint Severin.

L'Académie des Arcadiens est non seulement la plus ancienne des Académies, mais encore l'Académie universelle. Les autres sociétés sont fixées à un nombre de Sçavans & de beaux esprits. Les Sciences & les Arts ont des Compagnies à part. Les unes ne reçoivent que des nationaux, telle est l'Académie Française; les autres n'admettent les étrangers, que comme correspondans, & les Amateurs qualifiés, que comme honoraires, telles sont l'Académie des Sciences, & celle des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. Toutes excluent les femmes, quelque talent qu'elles aient, & le Souverain n'y est nommé que comme protecteur. L'Arcadie moins rigide, embrasse tout, adopte tout: elle s'agregé des Académies entières. Elle réunit tous les talens, tous les arts, elle associe toutes les Nations, toutes les conditions, tous les sexes; nul génie n'y est étranger; tout y est reçu & honoré,

depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Les Papes, les Cardinaux, les Rois, les Princes, les Princesses, les grands y ont place, sans distinction, à côté des Sçavans, des Beaux esprits, & des Artistes en tout genre, quand ils excellent.

On trouve l'Histoire de l'Arcadie dans une introduction qui précède la pastorale dont nous allons parler ; ce premier morceau est intéressant pour ceux qui aiment à être instruits des révolutions & des progrès de l'esprit humain. La Pastorale qui suit, est une allégorie fine, dans laquelle on fait parler & agir le génie, le goût, l'émulation personnifiés. Tout est ingénieux dans cette allégorie, c'est partout le même ton pour l'esprit, & le même mérite pour l'ordonnance : on pourra juger, à cet égard, de toute la forme de l'ouvrage par ce portrait du génie. « C'est un
 » homme grand & aimable, d'un port
 » majestueux & d'une figure accomplie.
 » Tous ses traits sont beaux, sans être
 » exactement régulier ; son regard est noble & imposant ; ses yeux sont vifs &
 » pleins de feu ; il a plus de génie que
 » d'esprit ; sa présence le fait naître, sa
 » conversation élève l'ame, & anime le sentiment : ses pensées, ses discours ne sont
 » que lumière, que traits de flamme, que

„ faillies ; elles saisissent , elles transpor-
 „ tent , elles élèvent. Quelquefois il est
 „ inventif , sublime , brillant , énergique ,
 „ impétueux , ardent ; quelquefois il est
 „ naïf , aisé , délicat , profond ; toujours
 „ fécond , toujours judicieux , toujours
 „ élégant ; sa voix , sa parole ont des char-
 „ mes inexprimables. „ . . . Les interlocu-
 „ tions roulent en général sur des matières
 „ sérieuses ; l'ensemble forme une analyse
 „ où l'on apprend à penser , à discerner ,
 „ mais où tout cependant n'a pas force de loi.
 „ Par exemple , on lit dans une note (page
 „ 50) : « La mode est une sorte de préjugé
 „ national , ou une forme que prennent
 „ les passions ; aussi n'influe-t-elle pas sur
 „ l'essence du bon goût. C'est un enfant de
 „ l'oisiveté ; l'inconstance préside à sa nais-
 „ sance , & le caprice à sa ruine. Elle peut
 „ se placer sur le trône du bon goût , elle
 „ peut en usurper le pouvoir ; mais que
 „ cette tyrannie est de peu de durée ! La
 „ mode porte dans son sein de féconds
 „ principes de destruction ; une imagina-
 „ tion bizarre lui avoit érigé des autels ,
 „ c'est-elle qui les renverse. D'ailleurs qui
 „ sont ceux qui se soumettent à ses loix ?
 „ Qui a-t-elle pour sujets ? Ceux qui pensent
 „ le moins. On peut appliquer tout ceci
 „ aux romans comme aux coëffures à la

» rhynocéros & à l'électricité. » Le portrait est fidele , mais l'application ne l'est pas : & quoique ce ne soit pas l'Auteur qui parle ici , l'adoption est si manifeste qu'on peut lui répondre comme s'il avoit parlé d'après sa pensée propre. Nous ne croyons point qu'on doive regarder les romans comme un genre méprisable. Les bons ont toujours été lus avec beaucoup de plaisir ; on les lit , on en parle encore avec estime long-temps après la premiere vogue ; cela suffit pour constater le mérite de leur genre. De très-grands hommes ont fait des romans après avoir fait des chef-d'œuvres. Lorsqu'ils étoient bons , on les a accueillis comme des ouvrages de génie ; & lorsqu'ils étoient médiocres , on leur a fait , en les critiquant , le même honneur qu'on fait aux ouvrages du genre le plus élevé. On n'a jamais vu une plume estimée & digne de critiquer , s'exercer contre *les coëffures à la rhynocéros*. . . . En conséquence ces coëffures & les romans ne sont pas des objets à comparer. Le sujet de cette Pastorale est la dispersion du génie , du goût & de l'émulation , freres liés de la plus tendre intimité , inséparables par la sympathie & les rapports les plus nécessaires , & séparés maintenant par les irruptions des Barbares. Ils se cherchent depuis long-temps sans

espoir de se retrouver jamais : un heureux hazard, & qui devient une époque glorieuse dans l'histoire des Lettres, les rejoint & les offre l'un à l'autre. Ils se reconnoissent à la lecture du dernier Ouvrage que le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a composé pour l'Académie des Arcadiens dont il est Membre, & dont on voit l'extrait dans l'Année Littéraire, mois de Septembre 1754. Cette reconnoissance est immédiatement suivie de fêtes multipliées qui terminent la pièce.

Le Citoyen zélé, ou la résolution d'un problème intéressant sur la multiplicité des Académies. Sujet proposé par l'Académie Française.

Il nous semble qu'on peut reprocher à l'Auteur de ce Discours un peu de sévérité; mais nous éviterons de dire ce que nous en pensons, persuadé que notre critique ou notre éloge paroîtroit également suspect.

MANUEL de l'Artificier, contenant la préparation des matieres, & l'outillage nécessaires pour faire toute sorte d'artifice, tant pour brûler dans l'air & sur terre, que dans l'eau; avec l'artifice Chinois, &c. Par M. Perinet d'Orval, un vol. in-8°, avec

avec figures. Se trouve , à Paris , chez Jombert , rue Dauphine.

Le même Libraire vend aussi le *Traité des Feux d'Artifice* , pour le spectacle & pour la guerre ; par le même Auteur , en un volume *in-octavo* , avec 15 planches.

LES Tributs de l'Amour & de l'Amitié , bagatelles galantes , dédiées aux yeux d'Iris ; par M. Guerin-de Frémicourt. *A Cythere* ; & se trouve à Paris , chez Duchesne , rue S. Jacques 1757.

Le titre nous semble justifié par les pieces qui remplissent ce Recueil , & nous croyons que l'Auteur a du talent pour rimer facilement des bagatelles. Comme c'est un talent de société plus que d'état , on doit le juger moins rigoureusement. Voici deux ou trois de ces pieces , qui nous ont paru jolies pour des *impromptu* , ou pour des vers de toilette.

Aux yeux d'Iris.

Beaux yeux , dont le charme vainqueur
Fait éclore à la fois l'Amour & le Génie ,
Permettez que je vous dédie
Les fruits d'un talent enchanteur.
En vous présentant cet ouvrage ,
Vous plaire est un bonheur où je n'ose aspirer ;

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Mais de mes vers je crois devoir l'hommage
A qui sçut me les inspirer.

*A Mademoiselle de V***.*

Si vous sçaviez , Daphné , que vous êtes aimable ,
Lorsque d'une humeur agréable ,
En folâtrant vous fixez les Amours ,
Vous voudriez rire toujours.
Oui , l'enjouement vous rend charmante ;
Le Dieu tendre , au malin souris ,
Et toute la cour de Cypris
Voltige autour de vous en vous voyant riante.
Alors le simple négligé
Accompagnant les dons de la nature ,
Vaut bien l'ajustement avec art arrangé ,
Dont toute autre a besoin pour orner sa figure,
L'esprit , les graces , la gaité
Orient assez votre beauté :
Conservez bien cette parure.

*A la même , sur de mauvais vers qu'on lui
avoit faits.*

Ne vous étonnez pas de voir si mal rimer ,
En vous faisant l'aveu , que pour vous on soupire :
Il est aisé de vous aimer ,
Il ne l'est pas de vous le dire.

TRAITÉ des Ecouelles , par M. Char-
meton , Chirurgien-gradué , Professeur &c

Démonstrateur d'Anatomie à Lyon , &c.
Nouvelle édition. *A Lyon* , chez *Geofroi
Regnault* , Libraire , rue Merciere ; 2 liv.
relié.

Dans cette nouvelle édition les remedes
font en François , pour les rendre plus in-
telligibles au commun des Lecteurs.

COMPTES FAITS , ou Livrets en genre
d'addition & soustraction ; par M. Du Gai-
by , de la Société royale de Lyon. *A Lyon* ,
chez le même Libraire ; 1 liv. 10 s. relié.

MEMOIRE sur la cause des mouvemens
du cerveau , qui paroissent dans l'homme
& dans les animaux trépanés ; par M. de
la Mure , Professeur royal en Médecine ,
de l'Université de Montpellier. *A Lyon* ,
chez le même , 1756.

L'Auteur , sur le reproche qui lui a été
fait de n'être que le copiste de M. de Hal-
ler , a cru qu'il étoit à propos d'exposer au
grand jour les pieces du procès pour mettre
le Lecteur plus à portée de prononcer.
C'est dans cette vue qu'il a fait imprimer
ce Mémoire , & qu'il y a joint l'extrait de
tous les endroits de l'Ouvrage de M. de
Haller , qui regardent cette question.

DICTIONNAIRE François - Breton , ou
François - Celtique , enrichi de thèmes ,

F ij

» goût entièrement nouveau , & d'une
» utilité universelle ». (1)

Tous les Sçavans ont généralement applaudi à une invention si utile : ils ont trouvé que si par sa simplicité elle pouvoit servir aux commençans, elle étoit aussi par son étendue très-propre à épargner des recherches à ceux qui sont déjà instruits. Deux hommes célèbres, le R. P. Bertier (2) & M. Diderot (3) en ont parlé d'une manière très-avantageuse.

L'Auteur de l'Encyclopédie , après avoir donné une idée de la Carte , s'étend sur ses qualités ; & comme l'article est court , j'espère que vous me pardonnerez de l'avoir inséré ici tout entier. « Quant à la
» multitude & à la variété des faits , elle est
» immense ; elle comprend tous ceux de
» quelque importance , dont il est fait
» mention dans l'histoire , depuis la fon-
» dation d'un Empire , jusqu'à l'invention
» d'une machine , depuis la naissance d'un
» Potentat , jusqu'à celle d'un habile ou-
» vrier : des caractères symboliques, clairs,
» & en assez petit nombre , indiquent
» l'état de la personne , & quelquefois une

(1) On peut voir tout le reste de cet article dans le Mercure même : il est trop long pour être rapporté ici en entier.

(2) Journal de Trévoux , Août 1753.

(3) Encyclopédie , t. 3 , p. 400.

» qualité morale , bonne ou mauvaise.

« Il nous a semblé que cette Carte pou-
» voit épargner bien du temps à celui qui
» sçait , & bien du travail à celui qui ap-
» prend ».

Le Journaliste de Trévoux, guidé par son amour pour les Arts , & éclairé par le flambeau de la Critique , a joint à son éloge quelques observations auxquelles je répondrai plus bas. Il paroît , par ce que dit cet Auteur judicieux & éclairé , qu'il auroit désiré un ouvrage pour expliquer la Carte qui renferme tant d'objets , qu'à moins que d'être consommé dans la littérature , il est difficile de la suivre dans toutes ses parries. Cette même remarque a été faite par plusieurs gens de lettres : on l'a écrit de Hollande & de Constantinople , où l'on a fait venir plusieurs de ces Cartes.

C'est cet Ouvrage , Monsieur , que je vous annonce aujourd'hui. Emporté par mon goût naturel pour les Belles-Lettres , flatté de l'avantage inexprimable d'être en quelque sorte utile à la société , je me suis chargé de ce travail , & je le continue avec toute l'application & toute l'ardeur dont on est capable , lorsque l'inclination est guidée par l'amour du bien public : mais je n'ai pas restreint mon plan à l'explication sèche de quelques faits , ni aux

F iv

anecdotes *déconſues* de quelques Royaumes; j'ai tâché au contraire d'y mettre beaucoup d'ordre, & d'en faire un corps d'Hiftoire ſuivie, que je vais mettre au jour, ſous le titre d'*Introduction à l'Hiftoire des différens Peuples anciens & modernes, contenant la ſuite des principaux Empires, Royaumes & Républiques, les événemens mémorables de chaque ſiècle, & quelques traits de la vie des Perſonnages illuſtres, depuis la création du monde juſqu'à préſent.*

Tant de mains habiles ont déjà travaillé à l'Hiftoire, qu'on me taxeroit peut-être de témérité, ſi je n'expoſois ici en peu de mots le principal but de mon travail. Je n'ai point eu en vue d'éclaircir les points embrouillés d'une Chronologie toujours obſcurcie par de ſçavantes recherches, ni de charger mon Ouvrage de tableaux frappans, mais qui indiquent plutôt l'imagination agréable du Peintre, que le véritable portrait de celui qu'il veut repréſenter. Cependant, pour la Chronologie, quoique je fuſſe guidé par celle de la Carte, je ne l'ai ſuivie qu'après avoir trouvé des Auteurs qui la juſtifiſſent, & qui y étoient très-conformes. Quant à l'Hiftoire, je l'ai racontée ſuccinctement & d'une manière fort ſimple. Comme mon but eſt d'inſtruire les commençans, je me ſuis attaché à la

partie qu'on néglige assez ordinairement , & qui cependant est fort essentielle ; ce sont les événemens. J'ai vu des jeunes gens passablement instruits de l'histoire, ne pouvoir pas répondre lorsqu'on les interrogeoit sur la fondation d'une Ville , pourtant célèbre , & sur la découverte d'une machine , sur l'origine d'une Secte , la cause d'un schisme , l'objet d'un Concile , &c. Ces faits & quantité d'autres appartiennent plus directement à nos connoissances , qu'une liste de noms dont on se charge ordinairement la mémoire. Ainsi dans les volumes qui vont paroître , à l'article de l'Ecriture de la Chine , inventée par Fohi , j'ai dit en deux mots ce que c'étoit que l'Ecriture hyéroglyphique , & j'ai fait sentir en quoi elle différoit de la nôtre. En parlant de la conjonction des Planetes , que quelques Ecrivains ont cru avoir été observée à la Chine , j'en ai défabusé ceux qui avoient bien voulu le croire, en n'y regardant pas de plus près qu'eux , & j'ai appuyé ce que j'ai dit à ce sujet sur des témoignages certains & respectables. Enfin j'ai fait en sorte de donner une idée détaillée & intéressante des événemens principaux dont l'Histoire fasse mention. Mais voici la méthode que j'ai suivie , lorsque dans le cours de ma narration je suis arrivé à quelque fait intéres-

fant ; je l'ai traité avec assez de détail , s'il appartenoit directement à l'Histoire ; s'il n'étoit qu'accessoire , je l'ai indiqué aux *événemens mémorables* où il est placé séparément. Réciproquement , lorsqu'un fait , pour être mieux entendu , a besoin du secours de l'Histoire , je renvoie à l'état où il doit se rapporter , & j'indique la page où l'on le trouvera. J'ai fait la même chose à l'égard des grands hommes , qui sont traités à part , chacun dans leur siècle , en observant toujours de mettre sous les yeux quel rapport ils ont avec l'histoire du pays où ils ont vécu , & en faisant de ces renvois une espèce de connexion qui lie ensemble l'Histoire , les Evénemens & les grands Hommes , quoiqu'ils soient traités séparément.

Comme cet Ouvrage doit avoir une certaine étendue , je ne mets encore que les deux premiers volumes au jour. La suite paroîtra dans quelque temps. La Carte , comme vous le sçavez , est partagée en trois grandes époques : la première , depuis la création jusqu'à la fondation de Rome ; la seconde , depuis Rome jusqu'à Jesus-Christ ; & la troisième depuis Jesus-Christ jusqu'à nous. Suivant la Chronologie qu'a suivi M. D * * , & que j'expliquerai tout-à-l'heure , la première époque renferme

près de quatre mille ans : l'histoire, les faits & les grands hommes compris dans cette époque, forment la matiere de mes deux premiers volumes. Ils renferment l'histoire de l'ancien Testament, de l'Egypte, de la Chine, de Babylone, de l'Assyrie, d'Argos, de Sicion, d'Athenes, de Troye, de Thebes, de Lacédémone, du Latium, de Micènes, d'Albe, de Tyr & de Macédoine, jusqu'à la fondation de Rome. Quoique la seconde époque renferme bien moins d'années, puisqu'elle n'est que de sept cens ans, cependant, comme l'histoire est alors beaucoup plus éclaircie, elle sera aussi la matiere de deux volumes, qui seront le troisieme & le quatrieme. Ils contiendront l'Histoire Romaine, celle des Juifs depuis la captivité (car dans la premiere époque j'ai un peu anticipé, & j'ai conduit l'ancien Testament jusqu'au siege de Jérusalem par Nabuchodonosor), la suite de l'Histoire d'Egypte, d'Assyrie, l'Histoire des Medes, du nouveau Royaume de Babylone, la suite du Royaume de Macédoine, d'Athenes, de Lacédémone, de Tyr, de la Chine, l'Histoire des Perses, du Pont, de Bythinie, de Syrie, de Pergame, des Parthes & du Bosphore ; enfin la puissance des Romains envahit tout, & l'Histoire de presque tous ces Peuples ne fait plus qu'un

432 MERCURE DE FRANCE.

corps avec l'Histoire Romaine. Ici commence l'Histoire moderne , qui comprend près de 18 siècles. Cette troisième époque me donnera six volumes : ce qui fera en tout dix. Le cinquième & le sixième renfermeront les huit premiers siècles de l'ère vulgaire , c'est-à-dire , jusqu'à Charlemagne , & les quatre autres continueront depuis cet Empereur jusqu'à nous. Cette troisième époque n'est pas moins curieuse , & doit être plus intéressante même que les deux autres. Elle renferme la suite des Papes , dans laquelle on s'attachera plus à l'Histoire Ecclésiastique , qu'à ce qui regarde particulièrement les souverains Pontifs , l'Histoire des Empereurs , la suite de l'Histoire des Parthes , le nouvel Empire des Perses , l'Histoire des Visigoths , des Huns , des Vandales , des Sueves , de Bourgogne , de France , d'Ecosse , d'Angleterre , d'Italie , de Suede , des Lombards , de Mahomet & des Califs ses successeurs , de Pologne , de Dannemarck , d'Allemagne , de Navarre , de Provence , de Moscovie , de Bourgogne , d'Arles , de Savoie , des différens petits Royaumes qui ont subsisté quelque temps en Espagne , de Portugal , de Lorraine , de Jérusalem , de Bohême , de Turquie , de Hollande & de Prusse.

Assurément, Monsieur, une matiere de cette importance & de cette étendue excéderoit de beaucoup mes forces, & les bornes que je me suis prescrites, si d'un côté je me fusse jetté dans de trop longs détails, & si de l'autre je n'eusse été aidé des lumieres de quelques personnes fort éclairées, & essentiellement par l'Auteur de la Carte lui-même. Ses connoissances dans quelques Langues anciennes, tel que le Grec, l'Hébreux, & dans plusieurs des modernes, son goût pour la Philologie & pour l'Histoire, en avoient fait un homme de lettres, avant que des études profondes & réfléchies en eussent fait un habile Médecin. Il avoit composé sa Carte en 1737, & il n'y a fait depuis que de légers changemens. Qu'il me pardonne cette indiscretion, dont s'affligera sa modestie; mais ma reconnoissance lui devoit ce témoignage. Il s'est donné la peine de lire tous mes cahiers, & m'a mis en état de rendre mon Ouvrage sinon parfait, au moins utile: je dis utile, & j'espère qu'il le fera. Comme mon but principal est d'instruire sur tous les événemens qui méritent quelque attention, je suivrai toujours mon projet de passer légèrement sur la partie historique: on sent bien que si je voulois m'appesantir sur chaque Royaume, l'Histoire Romaine

134 MERCURE DE FRANCE.

seule me fourniroit plus de douze volumes. Ainsi plus l'histoire d'un Peuple sera connue, & moins j'en parlerai : si je m'étends un peu, ce ne sera que sur celle dont on a des connoissances moins étendues & moins parfaites.

Pour conserver le plus d'ordre qu'il est possible, & sauver des anachronismes aux jeunes gens, j'ai divisé l'Histoire de chaque état par siècles, & j'ai dit le 20^e, le 30^e, & le quarantieme siècle depuis la création; & comme M. D. B., pour ne pas étendre sur des temps lumineux les voiles obscurs qui couvrent les premiers siècles, a compté dans la seconde époque depuis la fondation de Rome, j'ai dit aussi le premier, le second siècle de Rome : j'en ai usé de même depuis Jesus-Christ; mais je n'ai pas besoin d'en avertir : on ne compte guere autrement. Quelques Auteurs fameux ont déjà senti l'utilité de cette méthode, & l'avoient même proposée : ainsi j'ai cru trouver de l'avantage & être autorisé à la suivre. Pour ce qui regarde quelques autres détails relatifs à mon Ouvrage, on les trouvera dans la Préface que je mets à la tête du premier volume.

Je vais actuellement rapporter ce qu'a dit le R. P. Bertier de la Carte, & répondre en peu de mots à ce qu'il desiroit qu'on

expliquât , par rapport à la Chronologie. Après avoir fait l'éloge de la Carte , « l'Auteur , dit-il , eût rendu service au Public , s'il se fût donné la peine de composer un juste volume , pour rendre raison des points les plus importans , compris dans la suite des siècles qu'il nous a exposés. Ainsi , par exemple , il auroit dû dire qu'il adopte la Chronologie, non de l'Hébreux ordinaire , non des Septante , mais plutôt de l'Historien Joseph... Nous ne blâmons pas cette idée de Chronologie , nous voudrions seulement qu'on l'eût annoncée & justifiée en peu de mots ». Comme ce petit éclaircissement n'a pas paru dans le temps , je vais l'exposer en quelques lignes.

On n'a pas suivi sur la Carte la Chronologie de Joseph , comme le pense le R. P. Bertier : car il n'y auroit , depuis la création jusqu'à Jesus-Christ , que 4658 ans ; & sur la Carte il y en a 4700. Voici donc comment l'Auteur a procédé. Il a d'abord pensé que l'époque du déluge étant presque généralement fixée en 1656 , & presque tous les enfans sçachant celle-là , il seroit dangereux de la changer , quoiqu'elle appartînt au texte Hébreux , qu'il n'avoit pas cependant dessein de suivre. Il a pris ensuite dans le Pentateuque Samaritain l'es-

136 MERCURE DE FRANCE.

pace compris entre le déluge & la vocation d'Abraham ; en suivant la vie des Patriarches, il a trouvé 1018 ans depuis Abraham ; il a procédé de même jusqu'à la sortie d'Egypte ; & cela lui a donné 430 ans. Enfin le Pentateuque lui ayant manqué , il a suivi une table de l'Hébreux , formée des nombres particuliers , & il a trouvé depuis la sortie d'Egypte , jusqu'à la fondation du Temple de Salomon , 381 ans , depuis la fondation du Temple , jusqu'à la fondation de Rome , 262 ans ; Cyrus , l'an de Rome 194 ; depuis Cyrus , jusqu'à Jesus-Christ , 559. En joignant ces époques du Samaritain & de l'Hébreux à la première époque du déluge , cela lui a donné 4700 ; au lieu qu'il n'eût pas trouvé un nombre si étendu , en suivant l'époque du déluge dans le Samaritain, qui est fixé à l'an 1305. Cette manière de compter , dont M. D** n'est pas l'inventeur , & qui a été suivie par l'Abbé Langlet & par M. Barlot , donne beaucoup de facilité pour arranger l'Histoire profane , & surtout celle de la Chine, qui embarrassent si fort ceux qui se restreignent à la Chronologie d'Usserius. Pour que l'on conçoive mieux la nouvelle Chronologie , je vais mettre ici les principales époques dont on se sert le plus ordinairement , selon l'Hébreux & selon la Carte.

HEBREUX.

Carte chronographique.

<i>Déluge</i> , . . .	1656	1656
<i>Voc. d'Abra.</i> . .	2083	2674
<i>Moïse</i> , . . .	2513	3104
<i>Fon. du Temp.</i>	2992	3685
<i>Fond. de Rome</i> , 3250		3947
<i>Cyrus</i> ,	3568	an de R. 194
<i>Naïss. de J. C.</i>	400	5700.

J'ai l'honneur d'être, &c.

De Paris, ce 11 Février 1757.

C H I R U R G I E.

REMARQUES sur l'insensibilité de quelques parties, établie par la pratique. Par M. Bordenave, Professeur royal en Chirurgie.

LES différentes expériences sur la sensibilité & l'irritabilité des parties, faites un aussi grand nombre de fois par M. Haller, paroïssent ne devoir être susceptibles d'aucune difficulté. Elles ont excité l'attention des Sçavans, elles ont été répétées, & les résultats, ce qui paroîtra

138 MERCURE DE FRANCE.

peut-être surprenant , n'ont pas été les mêmes que pour M. Haller.

Quelques Sçavans se sont élevés contre sa doctrine , & cet illustre Anatomiste leur a déjà répondu à la fin de sa dissertation (1). Depuis ce temps le célèbre M. Bianchi a voulu établir l'incertitude de ces expériences , & même a prétendu avoir trouvé des résultats différens en beaucoup de points (2). M. Lorry , Médecin de Paris , a travaillé depuis sur le même sujet ; & si on compare ses expériences avec ce qui a été écrit par M. Bianchi , on voit que M. Lorry se trouve d'accord en beaucoup plus de points avec M. Haller ; & que ses recherches ont servi à donner beaucoup de lumières sur la sensibilité des parties , par l'appréciation qu'il a faite des substances capables de produire l'irritation (3).

M. Haller a divisé les parties en sensibles & insensibles ; en irritables & en non irritables , & en sensibles & irritables en même temps. Il a entendu par irritabilité *une propriété de nos parties , par laquelle elles*

(1) Mém. sur la sensibilité & l'irritabilité. A Lausanne , 1755.

(2) Voyez deux Lettres de M. Bianchi sur ce sujet. Journal périodique de Médecine , t. 4.

(3) Voyez les expériences de M. Lorry sur l'irritabilité. Journal périodique , tomes 5 & 6.

tendent à la contraction & au raccourcissement , étant touchées un peu fortement. Il a démontré que cette faculté étoit propre à la fibre musculaire ; qu'elle étoit différente de la sensibilité , & même que souvent elle en étoit absolument indépendante , comme on peut l'observer dans la fibre musculaire immédiatement après la mort , & , pendant la vie , dans le cœur qui n'a que très-peu de sensibilité. Ainsi on ne peut pas dire que l'irritabilité des différentes parties du corps animal soit une dépendance de leur sensibilité , puisque les parties les plus sensibles , comme les nerfs , ne sont point irritables , & que le cœur , qui est peu sensible , est au contraire fort irritable.

On doit donc distinguer l'irritabilité , entendue dans le sens que lui a donné M. Haller , d'avec l'irritation dont sont susceptibles toutes les parties sensibles. Ces dernières ne peuvent être touchées par un corps irritant sans produire un sentiment douloureux , ou , pour mieux dire , une irritation générale ; & si cette irritation n'est suivie d'aucun mouvement dans la partie touchée , dès-lors on peut dire que cette partie est sensible sans être irritable. On ne doit donc pas établir comme un principe générale , que l'irritabilité dé-

pende des nerfs, ainsi que la sensibilité (1).

Je n'examinerai pas dans ce Mémoire quelles sont les parties susceptibles de mouvement par irritation, MM. Haller & Lorry étant entrés dans un grand détail sur ce point. Nous remarquerons seulement que M. Haller a regardé comme irritables les parties qui se contractent plus ou moins sensiblement par elles-mêmes, & qu'il a eu l'attention de distinguer d'avec l'irritabilité l'effet qui résulte de l'action des caustiques, ou des substances capables de froncer les parties sur lesquelles on les applique.

Cet effet ne paroît pas avoir été assez distingué par ceux qui ont répété les expériences sur l'irritabilité, & il ne doit pas être confondu avec l'élasticité & l'action tonique des parties. Ainsi quoique le péritoine se resserre & reprenne son état naturel, après avoir été considérablement étendu pendant la grossesse ou dans le cas d'hydropisie, on ne peut pas dire que ce *rétablissement soit la suite de l'irritabilité* (2) :

(1) Voyez une Thèse soutenue aux écoles de Médecine de Paris : *An ut sensibilitas sic irritabilitas à nervis ?* Et Journal périodique, t. 6.

(2) Voyez la seconde Lettre de M. Bianchi. Journal périodique, t. 4.

on doit reconnoître que c'est l'effet de l'action tonique.

La sensibilité des parties fixera davantage mon attention.

M. Haller a trouvé certaines parties insensibles , comme l'épiderme , le tissu cellulaire , les tendons , les aponévroses , le périoste , le péricrâne , les os , la moëlle , les membranes des viscères & des articulations , &c. M. Bianchi pense au contraire , que toutes les parties des animaux , excepté l'épiderme , sont plus ou moins sensibles , parce qu'il croit que l'on peut regarder tout notre corps comme un composé de nerfs , & que les nerfs produisent le sentiment. On ne contestera pas à M. Bianchi que les parties n'aient plus ou moins de sensibilité selon les circonstances , que la sensibilité ne soit plus grande dans l'homme que dans les animaux , à raison de la masse plus grande du cerveau & des nerfs , ainsi que cet Auteur célèbre l'a judicieusement remarqué ; enfin que la sensibilité ne varie dans les parties à raison de la quantité & du nombre des nerfs qui s'y distribuent. Mais s'il est démontré qu'il y ait des parties dans lesquelles il n'y a pas de nerfs , dès-lors on ne pourra refuser de reconnoître des parties insensibles.

M. Lorry différant beaucoup de M. Bian-

142 MERCURE DE FRANCE.

chi dans ses expériences , convient avec M. Haller de l'insensibilité de quelques parties , comme le péritoine , l'épiploon , le mésentère , les membranes extérieures de tous les viscères , le péricarde , la membrane externe des poumons & des intestins , &c ; mais il n'admet pas l'insensibilité des tendons , des aponévroses , du péricrâne , de la dure-mère & du périoste ; il avance même qu'il a trouvé les trois dernières parties plus sensibles que la peau.

La variété de ces opinions m'a engagé à proposer ce que l'expérience m'a appris sur ce point. Mon dessein n'est pas de m'ériger en juge sur cette matière ; c'est à l'expérience réitérée & constante d'en décider. Ces connoissances ne sont pas seulement relatives à l'économie animale , elles peuvent encore servir à expliquer beaucoup de faits pathologiques.

M. Haller a assuré l'insensibilité des tendons ; MM. Bianchi & Lorry , & d'autres depuis lui la nient ; j'ai soumis des animaux vivans à l'expérience , & les tendons n'ont produit aucune marque de sensibilité.

Après avoir découvert dans plusieurs chiens les muscles jumeaux , & avoir mis à nu le tendon , j'ai laissé revenir ces animaux de la douleur vive que produit

toujours la lésion de la peau ; j'ai ensuite irrité le tendon , tantôt avec un instrument piquant , tantôt avec l'eau mercurielle ; quelquefois j'y ai porté un cautère actuel , d'autre fois j'ai coupé le tendon en partie & comme par feuillets , & l'animal n'a donné aucune marque de douleur.

Je crois devoir faire remarquer que pour trouver un succès complet , il faut absolument dépouiller le tendon des membranes qui le recouvrent ; autrement il produiroit quelque sentiment qui pourroit en imposer : j'ajouterai encore que si on ébranle trop fortement le tendon , on pourroit avoir quelques légères marques de douleur par le tiraillement du muscle. En prenant ces précautions , on ne peut pas dire que l'insensibilité du tendon soit alors l'effet de la douleur trop vive des autres parties , ou de l'état de crainte dans lequel est l'animal , puisque j'ai observé de ne pas le fatiguer avant par aucune autre expérience , & de laisser dissiper la douleur produite par la section de la peau.

M. Lorry a eu des résultats différens dans ses expériences ; mais ils paroissent dépendre de la façon dont elles ont été pratiquées (1). Ayant percé à travers les

(1) Journ. périod. t. 5 , p. 402.

tégumens la substance même des tendons, il n'a pas apperçu un sentiment de douleur bien vif en perçant le tendon : mais après cette expérience , ayant tirailé la jambe , l'animal jeta des cris aigus , & donna des marques d'une vive douleur. Il répéta l'expérience sur un autre chien avec le même succès ; & ayant examiné la partie après la mort de l'animal , il a trouvé que le tendon n'avoit changé ni dans sa couleur , ni dans ses dimensions ; que le muscle , auquel il étoit attaché , étoit d'un rouge beaucoup plus vif , & que le tissu cellulaire & la gaine qui l'environnoit , étoit toute chargée de sang. Par-là il est clair que la douleur avoit été excitée par le tiraillement & par la lésion des tégumens , puisque les parties voisines seules étoient changées. Il a remarqué sur un autre chien que l'esprit de nitre fumant , n'avoit pas causé de douleurs vives ; ainsi par ces expériences la sensibilité du tendon n'est point démontrée , & elles paroissent prouver que la douleur & les accidens , qui suivent la lésion des tendons , dépendent de la sensibilité des parties voisines.

On ne feroit donc pas fondé à établir la sensibilité des tendons à raison de la douleur & des accidens qui arrivent, quand un tendon est coupé ou rompu imparfaitement ;

tement ; ces effets ne dépendent point de la sensibilité du tendon , mais du changement qui arrive dans le corps du muscle , & dans les parties voisines , parce qu'alors le muscle étant entier d'un côté , pendant que l'autre partie , abandonnée à elle-même , est en contraction , il faut que la partie entière soutienne seule l'effort que soutenoit tout le muscle ; ainsi les fibres entières sont alors tirillées , éprouvent une distension considérable , & produisent la douleur qui se fait sentir , non dans l'endroit de la rupture , mais dans les parties charnues qui sont au dessus. Quoique le tendon soit insensible , il peut donc produire des accidens étant coupé imparfaitement ; & son insensibilité reconnue , ne fait point déroger aux préceptes de la Chirurgie , qui prescrivent l'usage des remèdes relâchans , & même la section totale d'un tendon à demi coupé.

Ce que nous venons de dire sur l'insensibilité des tendons , établie par les épreuves sur les animaux , est confirmé dans l'homme par la pratique de la Chirurgie.

Les Anciens ont regardé les tendons comme des parties nerveuses ; & fondés sur ce principe , ils ont pensé que leurs lésions devoient produire beaucoup d'ac-

G

accidens : les effets ont semblé confirmer cette doctrine ; & delà on a regardé jusqu'à nous la lésion du tendon comme dangereuse , & même presque mortelle. Mais examinons la chose sans prévention , & l'expérience apprendra que les accidens , qui surviennent alors , sont la suite de la lésion des parties voisines.

Le célèbre M. Petit , dans ses observations sur la rupture du tendon d'achille (1), remarque que la rupture incomplète de ce tendon est plus douloureuse , par les raisons données ci-dessus , que la rupture complète ; & il fait observer (ce qui mérite d'être remarqué) que la partie inférieure de ce tendon rompu peut être touchée & remuée sans exciter aucune sensibilité. Ce sçavant Praticien avoit donc reconnu l'insensibilité dans le tendon.

On lit dans le Traité de la gangrene de M. Quesnay , que des Chirurgiens célèbres ont employé l'huile bouillante pour arrêter des accidens que l'on croyoit produits par la lésion du tendon. Je connois des Praticiens qui en pareils cas ont employé un caustique sur le tendon blessé : mais si on examine que pour employer ces remèdes , on commence par débrider les

(1) Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1728.

parties qui recouvrent le tendon ; dès-lors on aura lieu de penser que la cessation des accidens dépend plutôt de la section des parties membraneuses , & par conséquent des filets nerveux , que de l'action de l'huile bouillante ou du caustique sur le tendon. En effet ces remèdes ne sont pas employés pour détruire le tendon , ils en attaquent seulement une partie ; & si le tendon étoit sensible , il faudroit qu'après l'exfoliation , la portion restante de ce tendon donnât des marques de sensibilité. Mais on observe le contraire , & pour peu que l'on ait de pratique en Chirurgie , on a pu remarquer que le pansément d'un tendon découvert & sain , n'est point douloureux , & que le sentiment réside dans les parties voisines.

On auroit tort de conclure que les tendons sont sensibles , parce que celui d'un homme blessé pris légèrement avec une pince , avoit produit une douleur vive (1) : pour que cela ait eu lieu , il faut ou que le tendon ait été tiré avec un peu de force , ou qu'il n'ait pas été suffisamment dépouillé des parties voisines. A cette observation , qui est déjà fort infirmée par ce que j'ai dit plus haut , je puis opposer

(1) Voyez la Thèse citée ci-dessus.

une observation contraire, faite avec soin & en présence de beaucoup de spectateurs. M. Andouillé, en pansant un malade à l'hôpital de la Charité, dont un des tendons des doigts étoit entièrement découvert; toucha le tendon, le saisit avec la pince, sans que le malade, qui se regardoit panser, donnât aucune marque de sensibilité. Enfin la suture des tendons, si redoutée des Anciens, mise en usage par des Chirurgiens de Paris dans le dernier siècle, pratiquée souvent sans inconvéniens, n'est-elle pas une preuve que les tendons peuvent être percés, tirés & retenus sans produire aucune sensibilité?

On dira peut-être que cette suture a été quelquefois suivie d'accidens : nous n'en disconviendrons pas, & nous sçavons qu'elle a été abandonnée en partie par cette raison, & plus encore parce qu'elle est inutile. Mais si on cherchoit la cause de ces accidens, on verroit qu'ils dépendent de la lésion des parties voisines, ou du tiraillement qui se passe dans le corps du muscle.

Enfin la faculté de sentir étant propre seulement aux parties qui admettent des nerfs dans leur structure, on sera convaincu que les tendons doivent être insensibles, puisqu'ils n'ont aucun nerf dans leur

composition : les plus habiles Anatomistes n'ont pu jusqu'à présent en découvrir dans la composition de ces parties ; & l'examen le plus exact ne démontre dans le tendon qu'une texture serrée , & une substance dure & élastique.

Ce qui vient d'être exposé sur l'insensibilité des tendons , établit en même temps celles des aponévroses , puisque la texture de ces parties est la même , & qu'elles ne diffèrent entr'elles que par la disposition extérieure : aussi l'expérience démontre le même effet. L'aponévrose des muscles du bas-ventre étant mise à découvert dans un chien , je l'ai irritée , & l'animal n'a donné aucune marque de sensibilité : mais si dans ce même temps j'irritois la peau & les parties voisines , l'animal donnoit des marques de douleur. J'ai trouvé la même insensibilité en irritant l'aponévrose qui recouvre le péricrâne.

La lésion des aponévroses a cependant paru produire des effets contraires dans l'homme , & on l'a regardée comme la source de beaucoup d'accidens : mais si on examine l'état des parties , & la façon dont on remédie aux accidens , dès-lors on est convaincu qu'ils ne sont pas produits par la sensibilité des aponévroses. 1°. On ne voit pas que la lésion de l'aponévrose du

G iij

fascia-lata, étende ses effets jusqu'à la portion charnue de ce muscle (ce qui devrait être si elle étoit sensible) : ils se bornent à la partie blessée & aux parties voisines ; ils s'étendent plus loin , quand l'étranglement est considérable ; & alors en agissant sur les nerfs , ils se communiquent même quelquefois au cerveau : il en est de même des autres aponévroses. 2°. Les accidens cedent ordinairement quand l'aponévrose a été débridée dans tous les sens ; & alors les parties restantes éprouvent plus de traction qu'auparavant , sans produire aucun accident : ce n'est donc que par leur résistance que les aponévroses deviennent la cause d'étranglement ; elles ne peuvent le produire par elles-mêmes , & on doit regarder les accidens qui arrivent avec la lésion des aponévroses , comme la suite de la lésion des parties voisines , & de leur étranglement.

Quelques Auteurs ont attribué à la dure mere beaucoup de propriétés , & l'ont regardée comme la source du sentiment & du mouvement. Les connoissances modernes ne lui démontrent pas ces avantages , & quelques Auteurs célèbres lui refusent même le sentiment. L'expérience paroît favoriser les derniers , & on peut regarder cette membrane comme insensi-

ble , du moins dans la plus grande partie de son étendue. L'Anatomie démontre qu'elle ne reçoit que peu de nerfs , du côté de la base du crâne seulement (1) ; par conséquent elle ne peut être sensible que dans quelques points seulement.

Je l'ai irritée sur un chien sans que l'animal donnât aucune marque de douleur : on voit tous les jours qu'elle peut être touchée après l'opération du trépan sans aucune sensibilité ; on peut l'inciser sans que les malades témoignent de la douleur ; & j'ai vu du sang & des fragmens d'os entre cette membrane & le crâne , sans qu'il y eût d'autres accidens que ceux qui résultent de la compression du cerveau. De là il suit que cette membrane n'est point sensible , & si elle donne quelquefois des marques de sensibilité , ce n'est que dans quelques points seulement où par hazard on a rencontré quelques filets nerveux. Du reste l'inflammation de cette membrane peut causer des accidens , mais ce n'est que par l'étranglement des vaisseaux étendus jusqu'aux parties voisines , qu'elle produit ces désordres.

Le péricrâne & le périoste ont toujours été regardés comme sensibles ; on a même

(1) Winslow , Exposit. Anat. traité de la tête , n°. 47.

152 MERCURE DE FRANCE.

attribué cette prérogative plus particulièrement au péricrâne ; cependant ces deux membranes ne diffèrent l'une de l'autre que par la situation , & si le péricrâne a paru avoir plus de sensibilité , c'est que les accidens qui résultent de sa lésion sont quelquefois assez considérables , à raison de la communication réciproque de ses vaisseaux , avec les vaisseaux intérieurs du crâne.

Ces membranes ne sont point sensibles, parce que les nerfs ne vont pas s'y terminer ; & on peut s'en convaincre en les dépouillant avec soin des membranes qui les recouvrent. Avec ces précautions je n'ai trouvé aucun sentiment dans le feuillet qui recouvre le muscle crotaphite, ni dans le péricrâne irrité par l'instrument tranchant ou par l'eau mercurielle.

S'il arrive des accidens après la lésion du péricrâne , ils dépendent de l'étranglement des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent ; & s'ils cedent à une simple incision, ce n'est qu'à raison du dégorgement. En effet si cette membrane étoit irritée & sensible à une petite incision faite par accident , elle devroit l'être de même par une plus grande incision : par ces opérations elle est coupée dans un endroit seulement, & si elle étoit nerveuse , elle devroit être

toujours sensible, de même qu'un nerf qui n'est pas entièrement coupé. Enfin avant d'appliquer le trépan, on incise cette membrane, on la racle de dessus l'os, on la déchire par conséquent en des points continus avec les parties saines. Si le périocrâne étoit sensible, cette méthode produiroit nécessairement beaucoup d'accidens : pour qu'il n'en arrive aucun, il suffit qu'il soit dégorgé. J'ai vu cette membrane contuse & même déchirée par une chute, se guérir sans aucun accident ; le blessé ne voulant se laisser faire aucune incision.

On peut dire la même chose du périoste ; je n'y ai trouvé aucune sensibilité en l'irritant, soit par le scalpel, soit avec l'eau mercurielle ; je n'ai pas trouvé plus de sensibilité dans les ligamens des articulations. Après avoir découvert le *tibia* dans un chien, j'ai séparé le périoste de l'os en le grattant, sans que l'animal donnât aucun signe de douleur ; j'ai ensuite enlevé une portion de l'os, & en irritant la membrane de la moëlle, l'animal a donné des signes d'une douleur vive. Je rapporte expressément cette dernière circonstance, parce que quelques-uns ont regardé la membrane médullaire comme insensible : cette expérience doit être répétée pour statuer quelque chose sur cet article.

L'insensibilité étant démontrée dans les parties dont je viens de parler , il résulte :

1°. Qu'on ne peut & qu'on ne doit pas imputer à un Chirurgien la lésion du tendon ou de l'aponévrose dans l'opération de la saignée , puisque la piquure , souvent inévitable de quelques filets nerveux qu'on ne peut appercevoir , peut causer des accidens qu'on attribueroit mal-à-propos à la lésion du tendon ou de l'aponévrose.

2°. La section des membranes n'est pas un moyen contre leur sensibilité , puisqu'elles n'en ont aucune ; mais elle est nécessaire pour faire cesser les accidens en procurant le dégorgement des parties.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

LE sieur Simon , de l'Académie royale de Musique , vient de donner au Public un Recueil de différentes Chançons tant nouvelles qu'anciennes , avec un accompagnement de guitarre par tablature & par les signes ordinaires de la musique , afin que cela puisse convenir à plus de personnes. Il y a ajouté un accompagnement de violon & de violoncelle , dont il a chiffré la basse , pour qu'elles puissent servir au clavecín dans le cas où l'on ne voudroit pas les exécuter avec la guitarre. Le prix est de 7 liv. 4 sols. On les trouve chez l'Auteur , rue de la Jussienne , à côté de la rue Solv. Il avertit le Public que les Cantatilles d'*Epheze* , le *Moment perdu* , & *Bacchus vaincu par l'Amour* , ne se trouvent maintenant qu'à la Regle d'or chez le sieur Bayard ,

Gvj

156 MERCURE DE FRANCE.
rue Saint Honoré, & chez Mademoiselle
Castagneri, rue des Prouvaires.

Nous annonçons les nouvelles Picces de
clavecin distribuées en six suites d'Airs de
différens caractères, le Génie François, la
Muse Italienne, les Magnifiques, les
Gens du bon ton, un Réveil, une Fête
champêtre, un Ballet de Pêché, le Général
d'Armée, &c. composées par M. Rameau,
neveu du célèbre Musicien qui a
illustré ce nom, & fils de M. Rameau le
cadet. Gravées par Madame le Clair, Œuvre
premier. Prix 6 liv.

Nous dirons à l'avantage de l'Auteur,
qu'il possède les deux qualités qui caracté-
risent le plus l'homme de talent, un grand
feu d'imagination, & le courage de sortir
de la marche commune, & d'oser tout ris-
quer pour tâcher d'être original.

Les Pieces indiquées se trouvent chez
lui, & aux Adresses ordinaires.

*SEI Sinfonie nuove di varii Autori Ita-
liani, à quattro parti obligate, è Corni da
Caccia ad libitum scielte dal Signor Ruge
Romano. Libro primo. Prix 9 liv. Aux A-
dresses ordinaires de Musique. Gravé par
Mademoiselle Bertin.*

P E I N T U R E.

EXTRAIT des Registres de l'Académie royale des Sciences , Belles-Lettres & Arts de Rouen. Du Mercredi 22 Décembre 1756.

M. Descamps , Peintre , Vice-Directeur & Professeur de l'Ecole royale de Dessin , a apporté à l'Académie cinq esquisses à la mine de plomb, pour autant de Tableaux allégoriques , dont le sujet est l'Histoire de Dunkerque. Ces tableaux lui ont été demandés par la Chambre du Commerce de cette ville , sa patrie.

Le sujet du premier Tableau est le Traité en exécution duquel la ville de Dunkerque fut cédée aux Anglois par la France , après la bataille des Dunes , dans laquelle l'armée Espagnole fut défaite par celles de France & d'Angleterre en 1658.

Le milieu de la scène est occupé par un palmier , où sont attachés des faisceaux d'armes en forme de trophée. On remarque d'un côté les drapeaux de la France & de l'autre ceux d'Angleterre. L'écusson de ce dernier Royaume est au haut du pal-

158 MERCURE DE FRANCE.

mier, & extrêmement éclairé. La France paroît du côté droit, portée sur un nuage dont l'ombre tombe sur l'écusson des armes d'Espagne, attaché aussi au palmier, au dessous des armes d'Angleterre. Cette allégorie a paru neuve & ingénieuse, & cette manière de faire entendre que l'Espagne avoit été battue en mettant son écusson dans l'ombre, est extrêmement fine & décente. La France appuyée d'un côté sur un casque qui marque qu'elle vient de se désarmer, montre à la ville de Dunkerque l'écusson d'Angleterre, avec un geste expressif qui semble lui désigner le Maître qu'elle lui donne. Cette Ville personnifiée est représentée de l'autre côté assise & appuyée sur l'écu de ses armes. On voit autour d'elle tous les attributs de la guerre & tout ce qui sert à la défense des Places. Elle a sur sa tête une couronne murale, ses yeux attendris se fixent sur la France; elle lui montre les chaînes dont ses bras sont chargés, & qu'elle ne portera qu'à regret; elle tient un bouclier où sont trois fleurs-de-lys, & elle le serre tendrement contre son cœur. Le fonds du tableau représente le local de Dunkerque, & on voit à l'entrée du port la flotte Angloise qui le bloquoit.

Le sujet du second Tableau est le rachat de Dunkerque des mains des Anglois,

moyennant cinq millions de livres , en 1662.

La France en habits royaux ôte des mains de la ville de Dunkerque les chaînes qu'elle y avoit mises en la soumettant aux Anglois. La Ville personnifiée & environnée des attributs de la guerre , de la marine & du commerce , est à ses genoux. Un de ses bras est déjà libre , & elle s'en sert pour exprimer sa reconnoissance. On voit sur le devant les trésors qui sont le prix du rachat. La France les montre avec une espece de dédain. Le fond du tableau représente Dunkerque du côté de la terre , & dans le haut une Gloire environne les Armes des France.

Le sujet du troisieme Tableau est la démolition de Dunkerque , en exécution du Traité d'Utrecht en 1613 : un arc-en-ciel , symbole de la paix , occupe tout le haut du tableau , & au milieu de cet arc-en-ciel sont les armes d'Utrecht. On remarque plusieurs gros nuages qui semblent les restes d'une grande tempête. Sur un de ces nuages est la France ; elle tient dans sa main un rameau d'olivier qu'elle présente à la Ville infortunée , avec une expression qui marque qu'elle est obligée de faire à une paix nécessaire , un si triste sacrifice : de l'autre main elle tient son bouclier ;

& l'attitude de son bras semble l'assurer qu'elle la protégera toujours , & qu'elle lui en donnera des marques dans des temps plus heureux. La ville de Dunkerque , les cheveux épars & sa draperie en désordre , couvre son visage d'un voile pour cacher ses larmes , & toute son attitude exprime la plus vive douleur : sa couronne murale brisée est renversée près d'elle ; elle est assise sur un grand nombre d'armes de canons & d'affûts aussi brisés , & dans le fonds on apperçoit des mines qui font sauter les Forts. Le flambeau de la haine paroît sur le devant du tableau éteint , mais fumant encore. On voit à côté un masque entouré de serpens , symbole de la mauvaise foi & de la dissimulation. Par cette ingénieuse allégorie , le Peintre prépare le spectateur au sujet des derniers tableaux.

Le sujet du quatrième Tableau est une tempête affreuse arrivée à Dunkerque le 31 Décembre 1720 , qui fit entrer la mer dans le port en brisant l'estacade que les Anglois avoient fait construire à l'entrée pour le boucher.

Dunkerque est représentée dans le même désordre que dans le tableau précédent , parce qu'elle est encore dans la même humiliation ; mais elle a les mains & les yeux élevées vers le ciel , qu'elle

semble conjurer de la secourir. De sombres nuages occupent tout l'horizon ; la foudre tombe & écrase plusieurs des pieux qui composent l'estacade. Dans ce même moment la mer irritée se déborde , les vagues en fureur se précipitent & renversent tout ce qui s'oppose à leur passage. Rien n'arrête leur impétuosité , & elles pénètrent jusques dans le port. On voit de tous côtés des débris de naufrage , & des effets d'une violente tempête ingénieusement rassemblés. Le fonds représente le Port , les deux Forts , le Risban & le Revers , avec un reste de la Citadelle.

Le sujet du cinquieme & dernier Tableau , est le rétablissement de Dunkerque par les ordres du Roi , en 1756.

La France y est représentée en habit de guerrière ; elle a le casque en tête & la cuirasse de Minerve : sa main droite est appuyée sur une massue fleurdelisée , avec laquelle elle écrase des dragons à tête de léopard : de sa main gauche elle tient son bouclier où sont trois fleurs de lys brillantes , & avec lequel elle semble protéger la ville de Dunkerque , qui lui embrasse les genoux. Cette Ville rétablie dans son ancienne splendeur , en porte toutes les marques : sa couronne murale est sur sa tête , & on voit auprès d'elle tous les

162 MERCURE DE FRANCE.

attributs de la guerre. L'attitude & l'expression de la France marquent la majesté, la sagesse, la force ; celle de la ville de Dunkerque, la reconnoissance & l'amour près d'elle, sont ses armes dont elle est prête à se revêtir pour aller se venger de ses ennemis. On voit dans le fonds toutes les fortifications de Dunkerque relevées, son drapeau y flotte au gré des vents en signe de réjouissance : un soleil brillant, devise & symbole du Roi, éclaire tout le tableau d'une lumière éclatante, & dissipe les tempêtes dont quelques nuages amassés font appercevoir les restes.

L'Académie a donné les plus justes éloges à la richesse & à la vérité de ces idées poétiques & pittoresques, dignes de la majesté de l'histoire & de celle de l'épopée, & elle a exhorté M. Descamps à remplir au plutôt par ses Tableaux les espérances flatteuses que donnent ses Esquisses.



G R A V U R E.

Nous annonçons une Estampe représentant une *Tempête*, d'après un tableau de M. Vernet ; la gravure en est portée à son dernier période. Les éloges que ce célèbre Peintre en fait à son Auteur (M. Baléchou) sont des plus expressifs. Nous rapporterons ses propres termes au Public amateur de talens : « Monsieur , cette Estampe a rem-
» pli mon attente , vos recherches sont in-
» finies , & demandent un examen & beau-
» coup de sçavoir pour en comprendre
» toute la beauté.

« Comme je vous dis , lorsque vous
» m'envoyâtes les premières épreuves , ce
» que je desirois ; je vous dirai avec la mê-
» me sincérité (que cela est cela) , c'est-à-
» dire , que je suis actuellement content
» au delà de mes desirs ; cette expression
» doit renfermer les éloges les plus éten-
» dus que je pourrois vous donner , je suis
» présentement impatient que cette Estam-
» pe soit répandue dans le monde pour
» votre gloire & pour la mienne. »

Nous bornons notre annonce pour cette Estampe aux propres éloges de M. Vernet :

qui , mieux que lui , est en état de juger de traduction d'après ses tableaux ? Si M. Vernet fait admirer son pinceau , M. Ba-lechou, en l'imitant, en multiplie les graces. L'étendue du burin de ce célèbre Graveur se fait de plus en plus rechercher par les vrais Connoisseurs.

Il travaille à une troisieme Estampe , d'après M. Vernet. Celle que nous annonçons ici est dédiée à M. le Duc de Chaulnes , & fait pendant à celle dédiée à M. le Marquis de Marigny. On la trouve à *Avignon* , chez le sieur *Arnavon* , au Corps Saint ; à *Paris* , chez le sieur *Buldet* , Marchand , rue de Gèvres , au Grand Cœur , & à *Marseille* , chez le sieur *Jean-Baptiste Rey* , Négociant , rue Saint Féréol.

M. Fessart , Graveur du Roi & de sa Bibliothèque , donne avis à Messieurs les Souscripteurs de la *Chapelle des Enfants-Trouvés* , de Paris , qu'il en délivre les quatre derniers morceaux. Il profite de cette occasion pour se justifier du retard de la livraison de ces quatre dernieres planches ; plusieurs maladies ont mis obstacle au desir de donner un ouvrage pour lequel il n'a rien négligé. La planche générale sera encore une preuve de son application ; le tems qu'elle exige le met dans le

cas d'avertir les Souscripteurs qu'il ne pourra pas la délivrer cette année, comme il s'en étoit flatté.

LE sieur Daullé, Graveur du Roi, vient de mettre au jour deux belles Estampes, *les Charmes de la Vie Champêtre*, d'après M. Boucher, & *la Muse Uranie*, d'après M. Jeaurat. On les trouve chez l'Auteur, rue du Plâtre-Saint-Jacques, attendant le College de Cornouaille.

IL paroît du sieur Beauvarlet six nouvelles Estampes. La première, ou celle que nous croyons mériter la prééminence, a pour titre, *Toilette pour le Bal*, d'après feu M. de Troy. L'autre est intitulée, *le Passe-temps des Soldats*, d'après M. Bourdon. Les quatre dernières sont *le Jardinier fleuriste*, *le Faucheur*, *le Vigneron* & *le Frileux*, d'après Teniers. Nous pensons que ce jeune Graveur fait tous les jours de nouveaux progrès, & qu'il saisit heureusement la manière & le caractère différens de chaque Peintre qu'il copie. Il joint au talent, ce qui le perfectionne, l'amour de l'art & l'application au travail. On trouve ces Estampes chez lui, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

Nous annonçons encore *les Plaisirs des Buveurs*, Estampe sur le travers, portant 21 pouces de largeur sur seize & demi de hauteur, nouvellement gravée par le sieur Pellerier, d'après le tableau original d'Adrien Ostade, tiré du cabinet de M. le Comte de Vence. Elle se vend chez l'Auteur, rue S. Jacques, chez un Limonadier, vis-à-vis la rue des Noyers. Prix 2 liv.

Le sieur Rigaud, Graveur, vient de mettre au jour une nouvelle *Vue du Chateau de Saint Ouen*, appartenant à M. le Duc de Gesvres. On trouve chez lui toutes les Vues des Maisons royales & autres, comme payfages & marines propres pour l'optique & les cabinets.

Il demeure, à Paris, rue S. Jacques, un peu au dessus des Mathurins.



ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.*COURS public d'Architecture.*

M. Blondel , Architecte du Roi , Directeur & Professeur de l'Ecole des Arts , à Paris , rue de la Harpe , ayant été obligé de retarder son Cours public élémentaire sur l'Architecture , par une maladie assez dangereuse , ouvrira son quatrieme Cours le 8 Juin 1757 , à onze heures du matin , par un Discours qui servira d'introduction à l'Architecture. Ce Cours , composé de cinquante leçons , sera continué tous les Mercredi & Vendredi , depuis onze heures du matin jusqu'à une heure après midi : il sera , comme le précédent , offert aux hommes bien nés qui veulent acquérir les connoissances d'un Art qui les mette à portée de connoître , de juger & d'ordonner les ouvrages publics , de voyager avec fruit , de se loger eux-mêmes avec la bien-séance qui convient à leur état , à leur fortune & à leurs besoins. L'Auteur déjà connu par ses succès , nous dispense d'en faire ici

l'éloge, ni d'apprécier l'utilité de ces Cours publics, où la décence, l'ordre & la clarté de ses leçons doivent attirer nécessairement les personnes de la première considération, pour lesquelles il paroît que M. Blondel a institué en particulier ce Cours élémentaire. Ses leçons seront spéculatives, aidées de démonstrations & de modèles capables d'inculquer à ses Auditeurs les connoissances de cet Art important.

Ce Professeur r'ouvrira aussi le 12 du mois de Juin, son Cours de théorie sur l'Architecture, à l'usage des Artistes à qui les élémens de cet Art ne suffiroient pas, & ne le continuera que tous les huit jours, depuis onze heures du matin jusqu'à une heure après midi. Ces leçons seront dictées & démontrées jusqu'au moindre détail, afin de faire parvenir ceux qui se proposent de les suivre à entrer dans tous les développemens de l'art de bâtir, &c.

M. Blondel continue aussi de donner avec le plus grand succès tous les Dimanches, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, & toutes les Fêtes, depuis deux heures après midi jusqu'à huit, ses Cours de pratique pour tous les différens genres d'Ouvriers du Bâtiment, qui ont besoin de connoître les procédés de l'art relativement à leurs diverses professions.

fections. Les autres Artisans trouvent aussi dans ces leçons la facilité de s'exercer dans le dessein ; en sorte que près de cent jeunes Citoyens , par ses secours désintéressés , acquièrent les moyens de se perfectionner dans les Arts mécaniques , dans les Arts utiles & dans les Arts de goût ; autant de connoissances qui ne peuvent que contribuer un jour à former des hommes à talents , utiles à l'état & à la prospérité des Arts en France.

Le sieur Dandrillon ayant découvert un moyen d'imprimer les lambris des appartemens , sans aucune espece d'odeur , n'employant dans son impression ni huile , ni cire ni aucune espece de vernis ; & ayant cependant trouvé le secret de donner aux différentes teintes dont il empreint les décorations intérieures , le poli des Chipolins usités jusqu'à présent , & le luisant du vernis le plus beau , s'est présenté à l'Académie Royale d'Architecture , le 28 Mars dernier , pour obtenir son approbation ; la Compagnie a nommé Commissaires à cet effet , M. Contant & M. Blondel , tous deux Architectes du Roi , & Membres de cette Académie. Nous allons donner un Extrait du rapport de ces deux Commissaires , qui tiendra

H

170 MERCURE DE FRANCE.
lieu d'éloge à l'Auteur de cette découverte.

Extrait de l'enrégistrement concernant le rapport de Messieurs les Commissaires nommés par l'Académie Royale d'Architecture.

M. Contant & M. Blondel , Architectes du Roi , qui avoient été chargés par l'Académie , de faire des expériences sur un nouveau genre de Chipolins nommé *à la Grecque* , proposé le 28 Mars 1757 , par le sieur Dandrillon , pour peindre les appartemens , afin de reconnoître si cette espèce de peinture a la solidité suffisante pour conserver son poli , & la salubrité nécessaire aux appartemens , ces deux Commissaires ont fait leur rapport , & ont dit , qu'ayant exposé successivement , & à différentes reprises , à l'humidité , au grand air , au soleil , au feu & à la poussière , plusieurs échantillons de différentes couleurs , qui leur avoient été communiqués par l'Auteur , que même l'un de ces échantillons avoit été anciennement empreint de deux couches à l'huile , & que cependant aucune de ces différentes épreuves faites avec la plus grande rigueur , n'ont causé aucun dommage sensible à ces échantillons , qui toujours ont repris leur poli ,

& conservé leur première beauté ; ce rapport contient encore , que s'étant transportés chez différentes personnes de considération pour examiner les lambris de leurs appartemens peints suivant la méthode du sieur Dandrillon , ils avoient reconnu que non seulement cette nouvelle impression avoit toute la solidité qu'on pouvoit désirer , mais qu'elle n'avoit aucune espèce d'odeur , & qu'on pouvoit habiter les pièces destinées au repos , immédiatement après , où pendant l'application des ingrédients dont le sieur Dandrillon leur avoit confié la recette.

Où le rapport de M. Contant & de M. Blondel , l'Académie , après avoir examiné elle-même quelques échantillons que le sieur Dandrillon lui a présentés , a jugé que la nouvelle impression à la Grecque du sieur Dandrillon seroit utile, l'a approuvée, & a permis à l'Auteur de faire usage de son approbation , pour annoncer le succès de ses ouvrages , & les faire connoître au Public.

Je, soussigné, Professeur & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale d'Architecture , certifie le présent Extrait conforme au rapport des Commissaires , & au jugement de l'Académie. A Paris , le 11 Mai 1757.
Signé *Camus*.

Hij

MÉCHANIQUE.

*LETTRE du sieur Thillaye , Privilégié
pour les Pompes à Rouen , à M. de Boissy,
Auteur du Mercure.*

MONSIEUR, vous avez eu la bonté de donner place dans votre Mercure à ce que j'ai avancé au Public pour lui faire connoître mes Pompes, & pour lui rendre compte de mes progrès en ce genre, & à cette première bonté vous en avez ajouté une seconde qui a été de prévenir vous-même le Public très-favorablement en ma faveur.

Je vous prie de me permettre de rappeler en peu de mots un petit détail qui me concerne pour en venir ensuite à quelques faits nouveaux. En 1749, j'ai concouru à Rouen pour la place de Directeur des Pompes; sans prétendre attaquer le jugement qui fut porté à cette occasion, j'observerai seulement que ne pouvant pas espérer d'obtenir la préférence même par le bon ouvrage, je me retirai du concours, & ne voulus pas voir ma réputation compromise.

Le sieur Hoden obtint la place , & se servit de la voie de votre Mercure pour annoncer son succès ; c'est dans le tome du mois de Septembre 1750 que cette annonce fut insérée : ma réponse parut dans le mois suivant ; j'y exposois les contradictions que j'avois à souffrir ; & comme mon dessein n'étoit pas de disputer uniquement pour moi-même , mais bien plutôt de servir le Public , je déclarai que j'allois employer mon temps à faire de bons ouvrages : le Public m'en a récompensé par les emplettes très-fréquentes qu'il a faites de mes pompes.

Ce grand débit m'a encouragé. Je continue l'usage où je suis de faire tous les ans les expériences de mes pompes , pendant le cours du mois de Mai , à Paris , chez les RR. PP. Feuillans , rue Saint Honoré , où , sous leur bon plaisir , le sieur Barbier , mon Commissionnaire , en tient magasin. Par ce moyen les connoisseurs sont à portée de juger de mes pompes , tant quant à leur construction , que quant à leurs effets. Voici un fait nouveau dont j'ai cru devoir rendre compte au Public , par la présente Lettre que je vous prie , Monsieur , de lui communiquer par la voie de votre Journal.

Au mois de Mai 1755 , M. le Comte de la Serre , Gouverneur de l'Hôtel royal

H iij

des Invalides , envoya aux Feuillans chercher une des pompes ; l'expérience en fut faite en l'Hôtel , vis-à-vis du sieur Lacour , Serrurier , & qui est réputé Pompier à Paris. Le sieur Lacour se flatta de me surpasser , & demanda à M. de la Serre la permission d'en faire une à sa mode. Cet ouvrage fut fini au mois de Septembre : il lui avoit donné un pouce & un quart de diamètre de plus que n'avoit la mienne. Informé de ce fait , je demandai à mon tour la permission d'en faire une du même diamètre. M. de la Serre me fit cette réponse :

« Il est vrai que par les ordres de M. de
 » Cotte , le sieur Lacour a refait une de
 » nos pompes à peu près semblables aux
 » vôtres ; cependant je vous donnerois
 » toujours la préférence. Comme j'ai dé-
 » fendu que l'on touche à notre autre pom-
 » pe , si le hazard vous faisoit venir à Pa-
 » ris , & que vous apportassiez la pompe
 » dont vous me parlez , nous pourrions en
 » faire la comparaison , & le Ministre en
 » décideroit. » Je suis , &c.

Signé , *La Serre.*

Vous voyez , Monsieur , par cette Lettre que M. le Gouverneur inclinoit déjà pour moi , sur la seule expérience que j'avois faite devant lui d'une de mes pompes.

J'avois eu un avantage ; ma pompe avoit élevé son eau du rez-de-chaussée jusques sur le faite de l'hôtel sans aucun boyau de cuir , & celle du sieur Lacour ne l'avoit portée que jusqu'à l'entablement.

Mais afin de connoître encore mieux la différence de nos pompes, & de les mieux juger par comparaison , M. le Gouverneur me fit envoyer le diametre de la pompe du sieur Lacour , & je demandai , ainsi que mon Antagoniste , que l'expérience des deux pompes fût faite en présence du Ministre & de l'Académie.

Voici le jugement qui est intervenu sur nos deux Ouvrages.

Extrait des Registres de l'Académie royale des Sciences , du 16 Juin 1756.

« Messieurs Camus , de Courtivron &
 » de Parcieux qui avoient été nommés
 » pour examiner une Pompe destinée à
 » arrêter les incendies , construite depuis
 » plusieurs années par le sieur Lacour , Ser-
 » rurier du Roi pour l'Hôtel royal des In-
 » valides , & pour assister à la comparai-
 » son qui en a été faite par ordre de M. le
 » Marquis de Paulmy avec celle que le
 » sieur Thillaye , Pompier de Rouen , a
 » construite exprès pour cette comparai-
 » son , en ayant fait leur rapport , l'Aca-

H iv

„ d'émie a jugé que , quoique les deux
 „ Pompes soient exécutées assez solide-
 „ ment , celle du sieur Thillaye l'est avec
 „ plus de soin , de propreté & même de
 „ commodité , puisqu'on en peut démon-
 „ trer toutes les parties avec plus de facili-
 „ té , & qu'elle est moins sujette à être en-
 „ gorgée par les ordures que celle du sieur
 „ Lacour , l'eau ne parvenant à la Pompe
 „ qu'après avoir passé par trois cribles ou
 „ passoirs ; que les tuyaux de grosse toile
 „ passée au tan , proposés par le sieur Thil-
 „ laye , pour conduire l'eau aux Pompes ,
 „ réussissoient assez bien , & ne perdoient
 „ que très-peu d'eau pourvu qu'ils fussent
 „ placés à peu près horizontalement , &
 „ que la charge de l'eau ne fût que de
 „ quatre à cinq pieds , & qu'enfin la Pom-
 „ pe du sieur Thillaye , qui n'est en rien
 „ différente de celles qu'il a précédemment
 „ présentées à l'Académie , & qui ont ob-
 „ tenu son approbation , méritoit à tous
 „ égards la préférence sur celle du sieur
 „ Lacour. En foi de quoi j'ai signé le présent
 „ Certificat. A Paris , ce 16 Juin 1756. »

Grandjean-de Fouchy , Secrétaire perpé-
 tuel de l'Académie royal des Sciences.

Je n'avois osé espérer la préférence que
 j'ai obtenue : ma Pompe est restée pour le
 service de l'Hôtel des Invalides , celle de

mon Concurrent y est aussi ; je n'ai rien à dire dès que le Ministre & l'Académie ont prononcé en ma faveur ; cependant j'invite les Connoisseurs en mécanique à se satisfaire en examinant les deux Pompes. Le premier coup d'œil peut décider de leur mérite ; cependant il est assez singulier que mon Adversaire triomphe , & que lui ou les gens de son parti me disputent une victoire que les grands & bons suffrages m'ont assurée.

Je dirai sans m'en prévaloir , mais pour ne laisser rien ignorer au Public , que je m'attache à construire mes ouvrages de la façon la plus solide & la plus utile , & que je ne crains point qu'il arrive à mes Pompes ce qui est arrivé à celle du sieur Lacour. A la première expérience qu'il fit de sa Pompe , lors de la livraison , le récipient s'ouvrit en deux. A la seconde son balancier manqua , & enfin dans la troisième expérience qui en a été faite vis à-vis de la mienne le 26 Août dernier , à laquelle le Frère Côme , Religieux Feuillant, voulut bien assister pour en voir l'effet , la soupape d'un des corps de la Pompe se trouva dérangée , & l'expérience ne put être finie. Si à de simples expériences une Pompe ne se maintient pas, que seroit-ce dans un incendie , où une Pompe est

178 MERCURE DE FRANCE.

moins ménagée & où il faut qu'elle rende un service prompt ! Je crois que puisque l'invention des Pompes est trouvée, & qu'on est guidé par les principes que l'on peut recueillir dans les registres de l'Académie des Sciences de Paris, il ne s'agit plus à présent que de s'occuper de l'exécution, & qu'une Pompe n'est bonne qu'autant qu'elle est faite sûrement, & qu'elle peut continuellement rendre le service qu'on en attend.

Je crois encore devoir vous faire part, Monsieur, d'un nouvel avantage que les Armateurs en course tirent de mes Pompes ; elles leur servent à mouiller les voiles de leurs navires, la toile en étant plus serrée, & ses pores, si l'on peut dire, bouchés, elle ne donne point de passage à l'air, le vent agit plus fortement sur les voiles, la manœuvre s'en fait mieux, & cela donne à nos navires un grand avantage sur les navires étrangers. Je viens de fournir cinq Pompes à MM. le Couteux, qui les ont envoyées pour cet usage à Saint-Malo.

Je continue de délivrer gratuitement les figures & les descriptions de mes Pompes à ceux qui me les demandent : je les prie seulement d'affranchir leurs lettres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Rouen, ce 21 Mars 1757.

AGRICULTURE.

LETTRE à M***.

Je suis très-sensible , Monsieur , à la part que vous daignez prendre au succès de mon travail ; & je vous sçais un gré infini de m'avoir instruit de l'état affligeant où est l'excellent pays que vous habitez. Je n'ignore pas combien est étendu le mal auquel j'ai cherché à remédier ; mais je vous avoue , qu'en jettant les yeux sur la Limagne , comme infectée depuis un temps considérable , je vois le mal encore plus grand que je ne l'avois envisagé. Je présu-
mois que l'intelligence , ou un heureux instinct auroit pu guider les Laboureurs dans une contrée où la recolte du froment devient un objet important.

Il m'est impossible de vous satisfaire pleinement aujourd'hui en vous envoyant ma Dissertation. On l'imprime actuellement à Bordeaux ; & je ne crois pas qu'elle puisse paroître avant la fin de l'année , ou le commencement de l'autre. Cet ouvrage est long & accompagné de figures qui représentent les différens terrains sur les-

II vj

quels j'ai fait mes expériences. Vous ne jugerez bien, qu'en le lisant, de tous les détails dans lesquels j'ai été forcé d'entrer pour détruire les préjugés ordinaires, pour présenter avec quelque ordre les maladies du froment, & ensuite établir les faits qui s'étoient passés sous mes yeux.

En attendant que cet ouvrage puisse vous être communiqué, je me hâte de vous prévenir sur un article essentiel. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que les grains de froment attaqués de la maladie (je ne sçais comment on la nomme chez vous; je l'ai appelée carie des bleds), vous n'ignorez pas, dis-je, que ces grains sont intérieurement remplis d'une poussière noirâtre & fort puante. Cette poussière qui, au premier coup d'œil, ne paroît d'aucune conséquence est infiniment redoutable pour le froment le plus sain. Elle contient un virus qui pénètre au travers de l'écorce, lorsque le grain est une fois ramolli dans la terre, & infecte presque toujours les épis que ce grain produit. Cette poussière est une véritable peste, & entraîne après elle tous les effets de la plus rapide contagion. Je ne l'ai bien cru qu'après des épreuves sans nombre, & qui menent au dernier point de conviction.

Vous sentez par-là, Monsieur, combien

il est pernicieux de semer du froment moucheté, c'est-à-dire, qui est taché par cette poussière maligne. La maladie regne chez vous depuis quelque temps seulement, parce que la contagion s'est d'abord introduite par une petite quantité de grain infecté : ce grain en a bientôt donné d'autre gâté comme lui ; & le mal s'est perpétué.

Engagez-donc, je vous en supplie, les Fermiers de vos cantons à n'employer que la plus belle semence, & qui n'ait eu aucune communication avec du froment moucheté, soit par l'entremise du van, soit par celle du crible ou des sacs ; car je ne sçaurois trop le répéter, l'effet de cette poussière est plus funeste qu'on ne peut le concevoir : elle est le fléau du froment ; & vous verrez de combien de façons je me suis retourné pour connoître jusqu'où son action s'étendoit.

Si les bleds d'un Laboureur ont été gâtés, & qu'il ne lui soit pas facile d'avoir du froment parfaitement sain, il ne doit point s'en inquiéter. Son grain, tout moucheté qu'il est, pourra être employé sans aucun risque, pourvu qu'il use des précautions suivantes :

Il faudra d'abord qu'il mette ce grain moucheté dans un cuvier, qu'il le lave dans plusieurs eaux, soit de puits, soit

181 MERCURE DE FRANCE.

de fontaine , soit de riviere , jusqu'à ce qu'elles sortent claires. Le grain bien égoutté , ou même sec , on le lavera une seconde fois dans de l'eau de lessive commune , & telle qu'elle se fait dans les maisons particulieres , ou dans les blanchisseries. On jette ordinairement cette eau comme inutile ; ainsi il n'y a point encore de dépense. Après avoir versé cette eau de lessive par inclinaison , & en laissant échapper tous les mauvais grains qui furnagent , le Laboureur fera sécher le grain resté au fond du cuvier , ou au moins fera en sorte qu'il soit bien égoutté ; il l'humectera ensuite avec de l'eau commune , dans laquelle il aura fait fondre quelques poignées de sel ou de salpêtre ; il jugera que la dose est à peu près suffisante lorsqu'une goutte de cette eau salée causera sur la langue un petit picotement. Il sera avantageux de verser cette eau un peu chaude sur le grain. Le degré de chaleur de l'eau doit être tel qu'on puisse y tenir la main sans en être incommodé. On pourra se servir d'eau de la mer pour cette dernière opération , au cas qu'on l'ait facilement. L'eau de chaux un peu chargée , qu'on emploie dans différens pays pour toute préparation , sera bonne , à quelques égards , étant donnée ici comme dernière lotion.

L'eau commune où entre le sel marin, ou le salpêtre, est le seul remède que j'aie présenté à l'Académie, comme spécifique pour préserver le froment de la corruption. Depuis le jugement favorable qu'elle a porté de mon ouvrage, j'ai fait plusieurs expériences en matière de remèdes contre les maladies des bleds, dont elle n'est point instruite; j'en donnerai incessamment le détail au public. Dans le nombre de ceux qui m'ont parfaitement réussi, j'ai remarqué que les lessives de potasse, de cendres gravelées & autres, sur lesquelles il faudra que je m'explique, parce qu'elles demandent des ménagemens, produisoient tout l'effet que j'en avois espéré.

J'ai encore à vous faire observer, Monsieur, que les pailles des bleds, où il y aura eu beaucoup d'épis infectés, ont quelque chose de contagieux par elles-mêmes, & peuvent devenir nuisibles, étant employées dans les fumiers. Le vrai moyen de leur ôter ce qu'elles ont de funeste pour le grain, est de les laisser pourrir parfaitement, & de ne répandre les fumiers où entrent les pailles suspectes, qu'autant qu'ils sont bien consommés. Tout cela est confirmé par des expériences répétées dont mon ouvrage fait mention.

Y84 MERCURE DE FRANCE.

Vous êtes trop bon citoyen , Monsieur ; pour ne pas concevoir tout le plaisir que j'ai d'être de quelque utilité à un pays aussi précieux que le vôtre. Ce plaisir & l'espérance d'acquérir votre estime , sont la seule récompense que j'ambitionne. Souffrez donc que je m'y borne , en vous priant encore cependant de me promettre une correspondance , au cas que j'aie besoin dans la suite de tirer quelques éclaircissements de vos cantons.

J'ai l'honneur d'être , &c.

TILLET.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

O P E R A.

Le vendredy 6 Mai , l'Académie Royale de musique reprit *Alcyone*. L'exécution en a été aussi parfaite que celle d'*Iffé*. On peut dire sans flatterie que le rôle d'Alcyone , est le triomphe de Mademoiselle Chevalier , & que l'expression qu'elle y a mise , a donné à cet Opera un prix qu'il n'a pas eu dans sa nouveauté ni dans ses autres reprises. Dans la fête du troisieme acte , Mademoiselle le Miere a chanté un air détaché du Temple de Gnide , avec un goût, une grace , & une précision qui ont réuni tous les suffrages.

Mademoiselle Davaux a été justement applaudie dans le rôle de la grande Prêtresse. Elle est très-bien au Théâtre , & joint à cet avantage le plus bel organe. On ne peut trop l'exhorter à perfectionner les dons de la nature par tout l'art & l'étude qu'ils demandent & qu'ils méritent.

COMEDIE FRANÇOISE.

Le jeudi 28 Avril , les Comédiens François donnerent la premiere représentation d'*Adèle-de-Ponthieu*, Tragédie nouvelle, de M. de la Place , avantageusement connu par *Venise Sauvée* , & par plusieurs autres ouvrages qui ont eu l'approbation publique. Elle eut un plein succès. Nous ajouterons que ce succès nous paroît d'autant plus mérité , qu'il est fondé sur les trois plus fortes bases de la Tragédie , sur une fable bien tissue , sur beaucoup d'intérêt , & sur des situations aussi bien traitées qu'amenées. Telle est au quatrieme acte , la justification d'Adèle , qui est une des plus adroites qu'on puisse mettre au Théâtre. Le samedi 7 Mai , elle fut représentée la cinquieme fois avec un grand concours. Il est fâcheux pour la gloire de l'Auteur , & pour le plaisir du Public , que la piece ait été interrompue à la sixieme représentation ; dans le fort de sa réussite , par l'indisposition de Mademoiselle Clairon , de qui dépend le sort d'Adèle , dont elle a joué le rôle , comme tout ce qu'elle joue , c'est-à-dire supérieurement. Ce contretemps a obligé M. de la Place de

retirer sa Tragédie , pour la redonner l'hiver prochain. Nous ne doutons pas qu'elle ne reparoisse alors avec le même avantage. Son triomphe n'aura été que suspendu , & notre plaisir retardé. Nous rendrons à la reprise un compte plus détaillé de l'ouvrage.

Le jeudi 12 Mai , on a représenté *Zaire* avec *Nanine*. Le sieur Uriot , Acteur de la Troupe de S. A. S. M. le Margrave de Barerth , a débuté par le rôle de Lusignan dans la premiere piece , & par celui de Philippe Ombert dans la seconde. Ainsi il a joué les deux genres le même jour , & a été fort applaudi dans l'un & dans l'autre. Il a paru ensuite dans l'*Andrienne* , l'*Enfant prodigue* & *Mahomet* , par les rôles de Simon , Euphemon pere , & Zopire. Le Public a remarqué dans son jeu beaucoup d'intelligence , de vérité , d'entrailles & de feu. Il joint aux talens du théâtre ceux de l'esprit. Nous avons vu de lui plusieurs Ouvrages qui en font preuve. Les lumieres sont un grand avantage pour un Acteur. Il réfléchit sur son art , il s'éclaire lui-même sur ses propres défauts. On est bien plus près de se corriger , quand on est en état d'être son propre censeur. L'Auteur alors aide à perfectionner le Comédien. On s'attendoit à voir encore jouer au sieur

Uriot dans *Cénie*, les *Horaces*, l'*Ecole des Meres & Venceslas*, les rôles de Dorimont, du vieil Horace, d'Argant & de Venceslas; mais la crainte de déplaire au Margrave son Maître, en passant le terme de son congé, l'a fait partir au milieu de son début, malgré les instances qu'on lui a faites de rester encore quelque temps.

COMEDIE ITALIENNE.

UN nouvel Arlequin a débuté sur ce Théâtre. Il a particulièrement réussi dans les *Metamorphoses d'Arlequin*. Le Public a trouvé qu'il avoit rendu chaque changement dans le caractère qui lui est propre: il a même l'avantage d'être aussi bien à visage découvert que sous le masque. Nous en parlerons plus au long la première fois.

Faute d'espace nous ne pouvons placer ici l'extrait de *Ramir*, malgré la promesse que nous en avons faite, & nous sommes forcés de remettre au Mercure suivant le Concert du jour de l'Ascension.



ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

D U N O R D

DE WARSOVIE, le 19 Avril.

ON étoit déjà instruit que le Régiment du Prince Frédéric-Auguste s'étant soustrait à l'autorité des Officiers Prussiens qui lui avoient été donnés pour le commander, avoit déserté du service du Roi de Prusse. On vient de l'être que ce Régiment étoit arrivé en Pologne. Il est composé de huit cens hommes. Après avoir été mis d'abord en quartiers par S. M. Prussienne à Luben & à Guben, il avoit eu ordre d'aller à Berlin. Pour être plus sûr de contenir les soldats, le Lieutenant-Colonel qui les conduisoit les avoit fait désarmer. En chemin, ils rencontrèrent quelques charriots chargés d'armes & de munitions. Animés par un Sergent nommé Richter, ils se saisirent des charriots, & bientôt ils furent en état de faire la loi aux Officiers de qui ils la recevoient. Ceux-ci ont en vain appelé des troupes à leur secours. Avant qu'elles arrivassent, les Saxons étoient déjà loin. Ce n'a pas été cependant sans combat qu'ils sont parvenus jusqu'à la frontière. Ils ont eu à soutenir plusieurs escarmouches avec divers détachemens. Le Roi a gratifié le Sergent Richter d'un brevet de Capitaine, & d'une pension. Le

190 MERCURE DE FRANCE.

lendemain du jour qu'on reçut la nouvelle de l'arrivée du Régiment du Prince Frédéric-Auguste, on a appris qu'un bataillon du Régiment du Prince Xavier avoit trouvé aussi moyen d'échapper aux troupes Prussiennes qui le poursuivoient. Dans le temps qu'il étoit sur le point de gagner la frontière, un Corps de Prussiens, soutenu d'un grand nombre de Payfans, a entrepris de lui fermer le passage. Le Bataillon s'est fait jour malgré cet obstacle, & il est entré heureusement dans ce Royaume, après avoir tué non seulement une cinquantaine de payfans, mais encore un Officier & vingt-sept soldats Prussiens.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 10 *Avril*.

L'armée de Bohême que commandera le Prince Charles de Lorraine, sera composée de cinquante-trois mille hommes d'Infanterie & de vingt mille de Cavalerie. Celle de Moravie, sous les ordres du Feld-Maréchal Comte Léopold de Daun, sera de soixante-dix mille hommes. Indépendamment de ces deux armées, il y aura un camp volant d'environ dix-neuf mille hommes, qui sera commandé par le Comte de Nadaſty. Ainsi l'on compte cent soixante-deux mille six cents hommes de troupes de l'Impératrice Reine, destinés à agir contre le Roi de Prusse. Ces troupes seront jointes par dix-huit Escadrons Saxons, qu'on attend de Pologne.

DE PRAGUE, le 15 *Avril*.

L'Impératrice Reine a fait annoncer par le Feld-Maréchal Comte de Browne, qu'Elle in-

J U I N. 1757. 191

demniferoit les habitans de ce Royaume, des dommages qui pourroient leur être causés par les troupes Prussiennes.

DE DRESDE, le 18 *Avril*.

Un détachement de Hussards Prussiens pénétra le 13 en Bohême jusqu'à Wildstein. En se retirant, il a pillé un château du Baron de Peuss. Il y a eu une escarmouche assez vive entre ce détachement & quelques Compagnies de troupes irrégulières de l'armée commandée par le Feld-Maréchal de Browne.

DE BERLIN, le 27 *Avril*.

Suivant une Relation publiée ici de l'action qui s'est passée le 21 de ce mois en Bohême près de Reichenberg, le Prince de Brunswick-Bevern dès le 20 s'étoit emparé de Grassenstein, de Krottau, de Kratzen & de Machendorf. Le 21, il marcha par Habendorff à Reichenberg, où il y avoit vingt-huit mille Autrichiens commandés par le Feld-Maréchal Comte de Konigseg. Aussitôt que les Prussiens eurent formé leur ordre de bataille, ils firent plusieurs décharges d'artillerie sur la Cavalerie ennemie. Elle étoit composée d'environ trente escadrons, & rangée sur trois lignes. Ses deux aîles étoient appuyées par l'Infanterie, qui à la droite étoit retranchée dans un village, & à la gauche occupoit un bois où elle avoit fait plusieurs abattis. Le Prince de Beverne, à la tête de quinze escadrons de Dragons, chargea la cavalerie. En même-temps il fit attaquer le bois par les Grenadiers de Kahlden & de Mollendorff, & par le Régiment du Prince de Prusse. Plusieurs redoutes couvroient Reichenberg, & le Prince de Bevern

192 MERCURE DE FRANCE.

ordonna aussi de les attaquer. Le Lieutenant général Lestwitz s'en rendit maître. L'attaque du bois n'eut pas un moindre succès, & les Prussiens, après avoir été repoussés jusqu'à trois fois, franchirent les retranchemens. Alors la Cavalerie ennemie, qui jusques-là n'avoit pu être ébranlée par les différens chocs que lui avoit livrés le Prince de Bevern, céda insensiblement le terrain. Autant qu'on a pu le sçavoir, les Autrichiens ont eu mille hommes tués ou blessés. L'action a commencé à six heures & demie du matin, & elle a duré environ cinq heures. On prétend que les troupes du Roi n'ont perdu que sept Officiers & cent deux Soldats. Le Général Normann, le sieur de Letow, Colonel-Commandant du Régiment de Darmstadt, les Majors des Régimens de Platten, d'Amstel, de Normann, de Bevern & de Wirtemberg; sept Capitaines, Lieutenans ou Enseignes, & cent cinquante Soldats ont été blessés.

DE VESSEL, le 9 Mai.

Le Maréchal d'Estrées arriva le 27 du mois dernier en cette Ville. Il y apprit que les Prussiens ayant abandonné Lipstatt & Rittberg, le Comte de Saint-Germain avoit occupé le 26 la première de ces deux Villes avec les quatre Bataillons du Régiment de Belsunce. Sur l'avis que les Prussiens, soutenus de quelques Régimens Hanovriens, ont formé un camp à Bielefeld, le Maréchal d'Estrées a fait des dispositions pour renforcer les troupes déjà établies sur la Lippe. Un Détachement de cinquante hommes du Corps de Chasseurs de Fischer ayant été attaqué par cent vingt Cuirassiers Hanovriens, près de Warendorp, entre Munster & Lipstatt, en a tué quinze & fait trente prisonniers. Après les avoir poursuivis

J U I N. 1757.

193

poursuivi jusqu'à un poste d'Infanterie des ennemis, il est revenu sans aucune perte. Il a eu seulement deux Officiers de blessés.

ESPAGNE.

DE LISBONNE, le 29 Mars.

Il y eut le 23 du mois dernier à Oporto une violente émeute. Entre les neuf & dix heures du matin, on vit descendre de la *Cordaria* une troupe d'hommes, ayant une femme à leur tête, & criant *Vive le Peuple*. S'étant rendus chez l'Elu, qui étoit malade au lit, ils le contraignirent de s'habiller, le mirent dans une chaise à porteurs, & l'emmenèrent avec eux. En même temps quelques séditieux monterent sur les tours de l'Eglise de la Miséricorde, & sonnerent le tocsin, au bruit duquel plusieurs milliers d'habitans s'assemblerent. Cette nouvelle troupe joignit la première, & elles allèrent ensemble demander à l'Intendant de la Ville la suppression de la Compagnie, qui vient d'y être établie pour le commerce des vins. Une autre bande de mutins investit cependant la maison du Prévéditeur de la Compagnie. Il se mit en défense, & fit tirer plusieurs coups de fusil, dont quelques personnes furent blessées. Aussitôt la populace en fureur força les portes, pénétra dans les appartemens, brisa les meubles, & déchira les livres & les papiers. Le Gouverneur d'Oporto ayant fait prendre les armes à la garnison, marcha vers le lieu où le désordre étoit le plus grand. L'Intendant de son côté envoya ordre aux Cordeliers de commencer la Procession qu'ils ont coutume de faire le Mercredi des Cendres, afin d'opérer par ce pieux spectacle une diversion dans l'esprit du peuple. Effectivement, dès que la

Procession parut , l'orage se calma. Il est à remarquer que pendant toute la sédition il n'échappa à la plus vile canaille aucun mot contre le respect dû au Roi & à ses Ministres. Pendant le pillage de la maison du Provéditeur de la Compagnie , quelques jeunes gens vouloient enlever un sac , dans lequel il y avoit plus de vingt mille crusades. Un Grenadier leur dit que cet argent appartenoit au Roi , & ils se retirèrent , sans y toucher. Comme il étoit à craindre que le trouble ne recommençât après la Procession , le Gouverneur , pour satisfaire les habitans , promit de leur faire rendre justice sur les griefs dont ils se plaignoient. Ils insisterent pour que la nouvelle Compagnie fût supprimée , ou qu'elle achetât leurs vins dans les temps fixés , & les payât argent comptant , ainsi que faisoient les Anglois. La Garnison d'Oporto a été renforcée de trois Régimens , & la Cour y a envoyé un Commissaire avec ordre d'informer contre les auteurs de la révolte.

Don Antoine-de Villena s'étant rendu à Oporto avec le Régiment de Cavalerie de Chaves , pour faire arrêter & punir les auteurs de la révolte ; la populace de la Ville s'est attroupée de nouveau tumultueusement. Il a fallu charger les mutins , pour les disperser. On en a tué plusieurs , & le Régiment de Chaves a perdu aussi quelques Cavaliers.

Trois secousses de tremblement de terre ont jeté ici de nouveau l'alarme. On sentit la première le 16 à onze heures & demie du soir ; la seconde à quatre heures après-midi , & la troisième le 18 à cinq heures & demie du matin. Elles ont été accompagnées de plusieurs bruits souterrains. La première & la troisième ont agi

J U I N. 1757.

195

par ondulations. Quelques maisons ont été ébranlées à Cascaës. On n'a point de nouvelles, qu'il soit arrivé ailleurs aucun dommage.

Un Corsaire Anglois ayant pillé un Navire qui portoit Pavillon de Portugal, & qui avoit à bord une riche cargaison, le Roi a demandé à Sa Majesté Britannique une satisfaction convenable.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 19 Avril.

Des avis reçus d'Antigoa annoncent que les François se sont emparés d'un Fort près de la rivière de Gambie sur la côte d'Afrique. On conjecture que c'est l'Escadre partie de Brest au mois de Novembre dernier, qui a été employée à cette expédition.

Sa Majesté a ôté au Lord Tyrawley le Gouvernement de Gibraltar, pour le donner au Comte de Humes.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 8 Avril, le Navire *le Robuste*, armé de 24 canons, dont 6 sont de huit livres de balle, & 18 de six, appareilla de la rivière de Bordeaux pour le Canada. L'équipage de ce bâtiment n'étoit que de 74 hommes, mais il y avoit à bord 150 volontaires étrangers, sous les ordres du Chevalier de Saint-Rome. Le 13, M. Rozier, commandant *le Robuste*, eut connoissance d'une Frégate, laquelle courut au Nord, jusqu'à ce

I ij

quelle fût dans les eaux du Navire. Bientôt elle revira sur lui , pour lui donner chasse. M. Rozier fit larguer un ris au grand Hunier , & hisser le grand Foc & la Voile d'étai de Hune. Cependant la Frégate approchoit. Elle se trouva au vent du Navire , sans avoir arboré son Pavillon. A deux heures , *le Robuste* assura le sien par un coup de canon , & cargua les basses voiles. Sur le champ , la Frégate arbora Pavillon & Flamme d'Angleterre , & lâcha toute sa bordée. Le feu du canon & de la mousqueterie fut très-vif de part & d'autre jusqu'à huit heures du soir , que la Frégate se retira. Le *Robuste* dans cette attaque eut sa grande Vergue & celle du grand Hunier coupées , toutes ses voiles mises hors d'état de servir , quatorze hommes tués , & dix-neuf blessés , dont trois Officiers , sçavoir , MM. Diparaguere , Capitaine en second ; du Sollier , second Lieutenant ; & Bierre , troisième Lieutenant. La journée du 14 fut employée à réparer ce bâtiment. Il avoit petit vent le 14 , lorsque l'équipage découvrit la même Frégate , qui revenoit sur lui. Les ennemis assurèrent Pavillon blanc par un coup de canon. Cette feinte n'empêcha pas de les reconnoître. A huit heures du soir , ils hellèrent le Navire , & crièrent d'amener. Sur le refus de M. Rozier , ils l'attaquèrent de nouveau. Ce second combat ne finit qu'à minuit , & l'on n'en vit guère de plus furieux. La plupart des manœuvres du *Robuste* furent criblées de coups de canon. Son Mât de Hune , & son Petroquet de fougue , furent rompus. Il perdit quinze hommes , & eut vingt-trois blessés. M. Rozier fit route Cap à l'Est , dans le dessein de se rendre au Port de France le plus prochain , pour se radouber. A la pointe du jour , il fut encore chassé par la même Frégate. Un troi-

Le même combat s'engagea vers les onze heures du matin. La Frégate prit le Navire par la poupe , & comme il ne pouvoit manœuvrer à cause de sa mauvaise situation , le sieur Rosier fut obligé de faire hacher ses deux sabords de derrière de retraite. Peu à peu il reprit son avantage. Les Anglois, passant alternativement de bas-bord à tribord, lâchèrent coup sur coup plusieurs bordées. S'étant ensuite replacés à la poupe du *Robuste* , ils firent une autre décharge , qui renversa son grand mât & son mât d'artimon. Le Navire François leur tira ses deux canons de retraite , & eut le bonheur de les désemparer de leur Gouvernail. Aussitôt la Frégate ennemie largua ses perroquets , & amura ses basses voiles , pour s'éloigner , gouvernant avec quatre avirons. Elle tira deux coups de canon à mitraille ; mais elle étoit déjà hors de portée. On estime que cette Frégate , qui est de 36 canons depuis neuf jusqu'à dix-huit livres de balle , étoit montée de 260 hommes. Dans ces trois combats , il y a eu du côté des François cinq Officiers de bord de blessés , trois Sergens des volontaires Etrangers de tués , trois autres blessés dangereusement , huit Matelots & soixante-seize Soldats tués ou blessés. M. de Gaignereau , Lieutenant du Chevalier de Saint-Rome , a été blessé dans la troisième action , ainsi que le Chevalier de Caussade , qui s'étoit embarqué comme passager pour se rendre en Canada. Après avoir soutenu tant de différentes attaques , M. Rozier ne pensoit qu'à relâcher au Port de la Rochelle. Le 17 , il fit rencontre d'un Corsaire Anglois , armé de 16 canons , 28 pierriers , & environ 200 hommes d'équipage , qui se présenta à la poupe du Navire François , en faisant un grand feu d'artillerie & de mousqueterie , & en assurant son Pavillon. Alors

198 MERCURE DE FRANCE.

le *Robuste* n'avoit plus que son Mât de Misaine & de Beaupré. Cependant il ne laissa pas d'arriver, & il envoya plusieurs bordées aux ennemis, tout coup portant. Le Corsaire, considérablement endommagé dans ses manœuvres, fut dans la nécessité de prendre le large, sans avoir tué ni blessé personne sur le Navire François. Le même soir, ce dernier bâtiment mouilla à l'entrée du Pertuis d'Antioche. M. Rozier fit venir le lendemain à bord trois Traversiers, pour touer le *Robuste* en rade de Chef de Baye, où ce Navire arriva à midi. Son équipage, dans les diverses attaques qu'il a eues à soutenir, compte avoir tiré douze à treize cens coups de canon, & plus de quinze mille coups de fusil. Le Chevalier de Cauflade est mort le 20 de ses blessures.

S U P P L É M E N T

A L'ARTICLE CHIRURGIE.

Hôpital de M. le Maréchal-Duc de Biron.

Quatrième traitement depuis son établissement.

L nommé Leroi, de la Compagnie Colonelle, avoit, outre les symptômes les plus graves, un ulcère considérable, des chairs fongueuses à la racine du gros orteil du pied gauche : on l'avoit traité plusieurs fois inutilement sans pouvoir le guérir, & ce n'est qu'au remède de M. Keyser, & aux soins particuliers de M. Bourbelain, Maître en Chirurgie & Administrateur dudit Hôpital, qu'il doit aujourd'hui sa guérison. Il est entré le 10 Mars & est sorti le 3 Mai.

Le nommé Briere, de la Compagnie de Mathan, est entré le 24 Mars, & est sorti le 3 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Vivarais, de la Compagnie Colonelle, est entré le 17 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Jesquy, de la Compagnie de Lau-noy, est entré le 24 Mars, & est sorti le 10 Mai. Ce soldat étoit dans un état fâcheux : tous les symptômes de sa maladie ont été bien effacés ; mais l'on ne répond point de sa guérison, parce que quelque instance qu'on ait pu lui faire, il n'a pas été possible de lui faire prendre exactement le remède, & qu'il auroit été nécessaire qu'il en prît encore quelques jours.

Le nommé Bromont, de la Compagnie de Broc, est entré le 24 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Point du Jour, de la Compagnie de la Sône, est entré le 24 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Orléans, de la Compagnie du Trévon, avoit des douleurs insupportables par tout le corps, & surtout à la tête où elles étoient continues ; il en étoit si cruellement tourmenté pendant la nuit, que depuis long-temps il ne pouvoit fermer l'œil. Il est entré le 24 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé le Bon, de la Compagnie de la Ferriere ; ce Soldat, outre les symptômes ordinaires, avoit le bras droit impotent, des douleurs très-vives dans les lombes & à la cuisse du même côté. Il est entré le 24 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Chamaraïs, de la Compagnie de Bouville, est entré le 24 Mars, & est sorti le 10

200 MERCURE DE FRANCE.

Mai parfaitement guéri.

Le nommé Vitré, de la Compagnie de Coettrieux, est entré le 31 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Gallée, de la Compagnie de Champignelles; ce Soldat étoit dans un état cruel, ressentant depuis plus de deux ans des douleurs de tête qui lui causoient des étourdissemens continuels; il en ressentoit encore à toutes les extrémités; il ne pouvoit reposer ni travailler. Il est entré le 31 Mars, & est sorti le 10 Mai parfaitement guéri.

Le nommé Beusoleil, de la Compagnie de Foudoux, est entré le 31 Mars, & est sorti le 17 Mai parfaitement guéri.

Il vient d'entrer douze autres malades dont on rendra pareillement compte le mois prochain.

Avertissement.

Le sieur Keyser avertit le Public que quoique son plus grand desir & son unique objet soit de contribuer au bien général de l'humanité par l'extension de son remède dans les Provinces & les pays étrangers; cependant comme ce remède, ainsi qu'il l'a déjà annoncé plusieurs fois, demande une certaine administration, que l'on ne peut apprendre sans avoir vu & suivi un certain nombre de malades traités par sa méthode, il ne se résoudra jamais d'en envoyer au dehors pour être administré au hazard par des mains inhabiles, & que par conséquent il est inutile qu'on l'accable tous les jours, & de toutes parts, de lettres à ce sujet pour lui en demander. Que toutefois étant sérieusement occupé des moyens de le participer, s'il est possible, à toute la terre, il instruit actuellement de sa méthode différens Maîtres en Chirurgie de diverses Provinces, qui sont venus le

trouver , & qui jugeant sans prévention & sans partialité , par leurs propres yeux , suivent avec exactitude les maladies ; les traitemens , & apprennent l'administration , en se convainquant par les expériences qu'ils voient & qu'ils font eux-mêmes ; de la vérité & de la supériorité de son remede. Qu'il se fera le plus grand plaisir de recevoir également tous ceux qui voudront ou pourront venir passer quelque mois à en apprendre l'administration , & qu'alors au bout d'un temps suffisant , mais qui ne sera jamais long , quand il sera certain que ceux qui auront suivi & administré sous ses yeux , seront parfaitement instruits ; il le leur confiera pour aller par eux-mêmes l'administrer en quelque endroit que ce soit , & ne les en laissera jamais manquer ; & afin que le Public ne puisse être la dupe & la victime de ceux qui pourroient se vanter faussement d'en avoir , il aura soin de donner tous les ans , par la voie du Mercure de France , les noms exacts des personnes à qui il l'aura confié successivement , & il commence conséquemment aujourd'hui à annoncer qu'il vient de le donner à M. Ray, Maître en Chirurgie, demeurant rue Turpin, à Lyon, qui étant venu à Paris suivre ses traitemens, voir l'administration , & administrer lui-même, est parfaitement instruit , & en état de traiter avec son remede & par sa méthode , toutes les maladies véneriennes quelconques.

Il en partira incessamment d'autres pour plusieurs principales Villes du Royaume.



L'Ordonnance suivante au sujet des corvées nous a paru si conforme à la justice, & si précieuse à l'humanité, que nous avons cru devoir la consacrer dans nos faites. Des amis de M. de Bron avoient refusé de nous la communiquer par ménagement pour sa modestie ; mais heureusement il s'en est répandue dans Paris tant d'Exemplaires, que nous avons été obligés de céder aux instances du plus grand nombre qui nous a sollicités de la rendre publique, comme un modèle de sagesse & d'équité.

DE PAR LE ROT, Antoine-Paul Joseph Feydeau-de Bron, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances, en la Généralité de Rouen.

Nous étant fait remettre sous les yeux les états de situation des différentes routes de la généralité, Nous n'avons pu voir qu'avec peine le peu de progrès du travail des corvées qui Nous a mis dans le cas d'être obligés, ou de laisser imparfaits plusieurs ouvrages dont le Public auroit dû

profiter , ou d'exiger des habitans un nouveau travail , dans un temps que Nous aurions voulu laisser tout entier à la culture de leurs terres & au soin de leurs semences. Dans la vue de remédier à de si grands inconvéniens , Nous avons résolu de donner une nouvelle forme à l'administration des corvées , & d'en accélérer , s'il est possible , les progrès , non par une charge plus forte que Nous n'imposerions qu'à regret aux habitans , mais par une meilleure distribution de leurs forces , & par un emploi plus assuré de leurs travaux , & en conséquence Nous avons ordonné ce qui suit :

ART. I. Il ne sera plus à l'avenir imposé aux Paroisses un nombre de jours de corvées déterminé ; mais suivant le même nombre de jours que Nous avons accoutumé de leur prescrire , il leur sera imposé des tâches proportionnées à leurs forces , à l'éloignement de l'atelier , à la distance des lieux d'où il faudra extraire les matériaux , aux difficultés de l'extraction ; en un mot , à toutes les différentes considérations qui pourront contribuer à la justice que nous sommes obligés de leur rendre.

ART. II. Il Nous sera remis à cet effet par l'Ingénieur de la province , dans le courant du mois de Décembre au plus tard,

204 MERCURE DE FRANCE.

un plan & devis de toutes les routes auxquelles il aura été résolu de faire travailler, ensemble l'état des Paroisses divisé par atelier, qu'il conviendra d'y employer, lesquelles ne pourront être distantes de plus de deux lieues & demie, soit des carrières, soit de l'atelier.

ART. III. Aussi-tôt que ledit état Nous aura été remis, il sera par Nous envoyé Ordre à tous les Syndics des Paroisses de remettre dans quinzaine un état des voitures, chevaux, harnois, journaliers desdites Paroisses, & afin de leur faciliter ladite opération, il sera par Nous adressé des modèles desdits états, divisés par colonnes, lesquels contiendront les noms des laboureurs & journaliers, le nombre des voitures, celui des chevaux de trait ou de somme, les noms des exempts, leurs titres d'exemption. Seront tenus lesdits Syndics d'y comprendre leurs propres voitures & leurs chevaux, & de faire certifier lesdits états par quatre des principaux habitans les plus hauts imposés à la taille; & en cas de fausse déclaration de leur part, seront lesdits Syndics & les quatre habitans qui auront certifié ledit état, condamnés en vingt livres d'amende.

ART. IV. Aussi-tôt que les états contenant la force de chaque Paroisse Nous auront été envoyés par le Syndic, ils seront

par Nous remis entre les mains de l'Ingénieur, lequel dressera en conséquence son état de répartition, contenant la tâche de chaque Paroisse, pour être ensuite envoyé des Mandemens, lesquels contiendront non-seulement la tâche de chaque Paroisse, mais encore celle de chaque cheval de trait ou de somme, & de chaque journalier demeurant dans ladite Paroisse, laquelle ne sera estimée que sur ce que peut faire un homme de moyenne force.

ART. V. Seront lesdits Mandemens par Nous envoyés aux Syndics des différentes Paroisses, lesquels seront tenus de les lire & publier dans une assemblée générale des habitans, qui sera convoquée à cet effet le premier Dimanche d'après, à l'issue de la Messe Paroissiale, afin que chaque Paroisse, & même chaque habitant, puisse connoître, autant qu'il sera possible, la tâche dont il demeurera chargé.

ART. VI. Il sera accordé quinzaine aux habitans & aux Paroisses après la publication desdits Mandemens, pour Nous adresser leurs plaintes & représentations au sujet des tâches qui leur auront été imposées : seront les représentations des Paroisses communiquées à l'Ingénieur, & celles des Habitans de chaque Paroisse à leurs Syndics, lesquels seront tenus d'y répondre dans quinzaine, pour, sur leur

réponse & l'avis de nos Subdélégués, être par Nous ordonné ce qu'il appartiendra.

ART. VII. Il sera aussi par Nous envoyé des Ordres au bas desdits Mandemens aux Syndics de se rendre à un jour marqué, dans le village le plus prochain de l'atelier, pour, en présence & sous les ordres du Sous-Ingénieur, régler sur l'atelier même le travail de la corvée, de la manière & dans l'ordre qui va être prescrit ci-après.

ART. VIII. Il ne sera commandé à la fois sur l'atelier que le tiers des Paroisses qui devront travailler à la corvée, & chaque tiers sera commandé deux jours de suite.

ART. IX. Il ne pourra aussi être commandé à la fois que la moitié de chaque Paroisse employée à la corvée, & afin de mettre autant d'ordre & de facilité qu'il est possible dans cette distribution, seront lesdites Paroisses divisées en deux ou en quatre Brigades, suivant le nombre d'habitans qu'elles contiennent, lesquelles seront tenues de se rendre alternativement sur l'atelier les jours que leur Paroisse sera employée.

ART. X. Et afin de ne pas enlever aux Habitans, par l'exécution trop sévère de ces Ordres, des jours quelquefois nécessaires à la culture de leurs terres & au bien de leurs récoltes, pourront lesdits habi-

rans , soit laboureurs , soit journaliers , compris dans les différentes Brigades , en prévenant leurs Syndics , se suppléer les uns aux autres , & faire acquitter leurs tâches par d'autres , à condition qu'il se trouve toujours le même nombre de journaliers , de chevaux & de voitures sur l'atelier , comme aussi à condition que lesdites tâches demeureront toujours sous le nom & à la charge de ceux auxquels elles auront été imposées , lesquels seront seuls connus sur les états qui Nous seront remis par les Syndics du travail de la corvée.

ART. XI. Seront toujours les brigades commandées toutes entières ; & elles pourront n'être que de trois ou quatre journaliers dans les Paroisses les plus foibles , afin qu'il y en ait toujours au moins deux , & que la moitié de la Paroisse demeure libre , chaque brigade n'étant commandée qu'alternativement.

ART. XII. Seront tenus les habitans des Paroisses d'obéir à leurs Syndics , & les Syndics aux Piqueurs , en tout ce qu'il leur sera prescrit pour le bon ordre de la corvée , sous l'inspection & les ordres du Sous-Ingénieur qui , en cas de désobéissance , sera tenu de Nous en rendre compte , ou à nos Subdélégués , lesquels pourront donner tous les ordres provisoires ; & se

208 MERCURE DE FRANCE.

ront tenus néanmoins de Nous en rendre compte , pour y être par Nous pourvu définitivement , suivant l'exigence des cas.

ART. XIII. Sera la tâche de chaque Paroisse distinguée sur l'attelier par des poteaux , & celle de chaque brigade par des piquets.

ART. XIV. Seront tenus les Syndics de se trouver avec leurs Paroisses sur l'attelier , pour veiller à ce que la tâche qui leur sera prescrite soit faite ; de remettre chaque jour entre les mains du Piqueur , un état des défaillans dans chaque Brigade , qu'ils feront tenus de signer , & dans lequel ils auront soin d'insérer les causes d'absence qui pourroient être parvenues à leur connoissance.

ART. XV. Seront lesdits états remis par les Piqueurs entre les mains du Sous-Ingénieur , lequel Nous rendra compte tous les quinze jours des progrès des corvées.

ART. XVI. Seront les défaillans condamnés en une amende ; sçavoir , les laboureurs de dix livres , & les journaliers de trois livres pour la première fois ; & du double pour la seconde , & seront même punis suivant l'exigence des cas , s'ils continuoient à mériter des peines plus sévères , par une plus longue désobéissance ; & afin de parvenir au paiement desdites amendes , il sera joint aux états qui Nous

feront envoyés par le Sous-Ingénieur, un rôle des défaillans, lequel sera par Nous rendu exécutoire, & dont le Syndic de chaque Paroisse sera tenu de se charger, & de faire le recouvrement; à l'effet de quoi il pourra contraindre les redevables, pour être ensuite les deniers par lui distribués au marc la livre, de la taille à chacun de ceux qui composent la brigade de corvéables, dans laquelle les défaillans auront manqué, auxquelles amendes ne pourront néanmoins participer mutuellement aucuns desdits défaillans; & il appartiendra un quart desdites amendes au Syndic, pour le dédommager des peines & des frais qui lui auront été occasionnés par le recouvrement.

ART. XVII. Mais afin de rendre les punitions les plus rares qu'il sera possible, & de hâter d'ailleurs l'avantage que le Public doit retirer des travaux des corvées, Nous avons cherché à exciter l'émulation, & à encourager par des récompenses, le zèle & la bonne volonté de tous ceux qui y seront employés, & Nous avons à cet effet divisé le travail de la corvée en deux temps, sçavoir trois mois auparavant les récoltes, à commencer depuis le quinze d'Avril jusqu'au quinze de Juillet, pendant lesquels les Paroisses qui auront fini le plus diligemment leurs tâches, auront

210 MERCURE DE FRANCE.

droit aux récompenses ; & deux mois après les récoltes , depuis le premier Septembre jusqu'au quinze de Novembre , qui leur seront donnés pour achever leurs tâches , faute de quoi elles y seront contraintes ; & seront lescdites récompenses distribuées de la maniere qui va être indiquée ci-après.

ART. XVIII. Il sera accordé trente livres de gratification sur les fonds des ponts & chaussées , au Piqueur qui se fera le plus distingué sur la route dans la conduite de l'atelier qui lui aura été confié , & quinze livres à chacun des deux Syndics , qui sur le rapport du Sous-Ingénieur , auront marqué le plus d'intelligence & d'assiduité.

ART. XIX. A l'égard des Paroisses , il sera accordé une diminution sur la taille , aux trois Paroisses qui sur chaque atelier auront fait le plus diligemment la tâche dont elles auront été chargées, pourvu toutefois que ce soit dans les trois mois avant la récolte ; & sera ladite diminution de quatre-vingts livres pour les Paroisses dont la taille est de douze cens livres , & au dessus ; soixante livres pour celles dont la taille sera depuis huit cens livres jusqu'à douze cens livres , & quarante livres à toutes celles dont la taille sera au dessous de huit cens livres.

ART. XX. Si cependant aucune Paroisse de l'atelier n'avoit achevé la tâche qui lui auroit été prescrite avant la récolte , la peine que Nous aurions de n'avoir plus que des punitions à proposer lors de la reprise du travail des corvées , pourra Nous faire prendre le parti d'accorder encore par grâce , des récompenses aux trois Paroisses qui auront fini le plus diligemment leurs corvées , même après la récolte , pourvu toutefois que ce soit avant le premier Octobre , mais alors lesdites récompenses seront réduites à moitié.

ART. XXI. Comme il est juste de récompenser non-seulement l'activité , mais la soumission & l'exactitude , si dans les trois Paroisses qui auront fini le plus diligemment leur tâche avant la récolte , il n'y avoit aucun défaillant , en sorte que l'on n'eût été dans le cas d'exercer aucune contrainte contre les habitans , alors la diminution sur la taille sera augmentée d'un tiers , & sera portée ; sçavoir , celle de quatre-vingts livres à cent vingt livres , celle de soixante livres à quatre-vingt-dix livres , & celle de quarante livres à soixante livres ; sera aussi la même faveur accordée même aux Paroisses qui n'auront fini leur tâche qu'avant le premier Octobre , dans la même proportion.

112 MERCURE DE FRANCE.

ART. XXII. Si quelques Paroisses, dans la vue d'obtenir la récompense promise, ou de se débarrasser plutôt de la tâche qui leur aura été imposée, se rendent volontairement pour travailler sur l'atelier, indépendamment des jours qui leur auront été prescrits, alors la récompense sera donnée à celle qui aura fini sa tâche la première; mais si toutes ne se rendent sur l'atelier que les jours prescrits, seront alors lesdites récompenses données à celle qui aura fini sa tâche en moins de temps.

ART. XXIII. Et afin qu'il ne puisse y avoir ni doutes ni surprises à ce sujet, seront tenus les Syndics desdites Paroisses, à la fin des travaux de leur corvée, de retirer du Piqueur un certificat du jour & de l'heure auxquels lesdites Paroisses auront fini leurs tâches, pour le remettre aussitôt entre les mains du Sous-Ingénieur, lequel sera tenu de Nous envoyer lesdits certificats dans les huit premiers jours d'Octobre, pour pouvoir y avoir égard lors de nos départemens.

Fait en notre Hôtel le 15 Novembre 1756.

Avis de l'Auteur du Mercure.

Nous donnons avis à nos Abonnés que nous commencerons à publier au premier d'Août, au

plus tard , un choix , en forme de Recueil , de tous les morceaux de Vers. & de Prose qui ont été insérés dans le Mercure depuis son origine. Nous ne nous bornerons point aux matieres de bel-esprit ; tout ce qui nous paroîtra offrir du piquant ou de l'utile , dans quelque genre que ce soit , trouvera place dans notre Recueil , qui sera distribué tous les mois comme le Mercure de France , & aura le même nombre de pages. Ces divers morceaux seront relevés par le plus d'anecdotes intéressantes que nous pourrons rassembler sur les Auteurs qui les ont autrefois publiés , lorsqu'ils se seront fait connoître ; & pour ceux qui ont voulu garder l'*incognito* , nous ferons nos efforts pour découvrir leur nom. Nous aurons soin d'y joindre les critiques auxquelles ils auront donné lieu , & nous hazarderons de donner quelquefois nos réflexions , lorsque nous jugerons que cela pourra ajouter au plaisir des Lecteurs , & piquer leur curiosité & leur goût. L'on sçait assez que le Mercure a été le berceau de la gloire des plus célèbres Auteurs , qui aient existé depuis près de cent ans. Bien des personnes n'étant pas disposées à acheter les Ouvrages multipliés de tant d'Ecrivains illustres , il s'en trouvera peut-être plusieurs qui seront bien-aîsés de pouvoir promener leurs regards sur ces premières productions de leur esprit , & sur ces premiers rayons de leur gloire. Il y a d'ailleurs des choses très-agréables , très-piquantes & très-utiles , qui ne se trouvent que dans les Mercurès , & qui auroient été perdues pour jamais ; si nous n'avions pas songé à faire le Recueil que nous annonçons. Il y a près de 1200 volumes du Mercure , à compter depuis son origine en 1672 , jusqu'en l'année 1754 , que nous en avons obtenu le Privilege. La Collec-

214 MERCURE DE FRANCE.

tion en est presque impossible à faire, & seroit d'ailleurs d'une très-grande dépense ; celle que nous avons entreprise épargnera des soins inutiles , ou des frais considérables. Nous nous engageons à faire tous nos efforts pour réparer la privation de l'une , par la possession de l'autre. Nous répétons que nous n'exclurons aucun genre , & nous promettons la plus grande attention pour le choix. Ce qu'on sera en droit de nous demander lorsque l'Ouvrage sera arrivé à son terme , n'aura certainement pas dépendu de nos soins & de notre zèle. La distribution se fera tous les premiers du mois : on donnera douze volumes par année. Les personnes qui voudront s'abonner , payeront d'avance 18 liv. à raison de 30 sols par volume. Les autres payeront 36 sols. Celles de Province auxquelles on l'enverra par la poste , payeront 24 liv. en tout. Il faudra s'adresser au Bureau du Mercure à l'ordinaire , chez M. Lutton ; c'est à lui que nous prions nos Abonnés d'adresser , franche de port , la lettre d'avis par laquelle ils voudront bien notifier leurs intentions. Par ce moyen en prenant cette collection, ils posséderont tous les Mercures depuis l'origine , dans l'espace de quatre ou cinq ans , qui sera le temps qu'on mettra à la faire. On y joindra un extrait de l'ancien *Mercurius François* , qui renferme une partie essentielle & considérable de l'histoire de l'Europe depuis 1604 jusqu'en 1644. Nous en insérerons quarante pages dans chaque volume. Il tiendra lieu d'article des nouvelles , & nous osons dire que ce ne sera pas l'endroit , du livre , le moins intéressant , tant par les événemens extraordinaires qu'il renferme , que par la difficulté qu'il y a de se procurer l'original plus cher encore qu'il est rare.

E R R A T A

du Mercure de Mai.

PAGE 79, ligne 23, conclue-t'il, *lisez*, conclut-il.

Page 122, l'Auteur a divisé cette vie d'Erasme en six livres chacun, dont il suffira d'indiquer ici le sujet, *lisez*, en six livres, de chacun desquels il suffira d'indiquer ici le sujet.

Page 144, lignes 22 & 23, il put compter ses ennemis & non ses administrateurs, *lisez*, & non ses admirateurs.

Page 145, ligne 4, veilleffe, *lisez*, vieillesse.

Page 168, ligne 9, quelle terrain elle occupoit, *lisez*, quel terrain elle occupoit.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Juin, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 27 Mai 1757. **GUIROY.**

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUSITIVES EN VERS ET EN PROSE

V ERS à Madame Poup... de Mo...	<i>page</i> 5
Le Jeu fou, ou l'Avare fastueux, Anecdote,	9
Epître à Thémire,	27
Extrait d'un manuscrit Hollandois sur l'Histoire de Siam,	39

Lettre & Vers d'un Curé des Amognes,	33
Suite de M. de Fontenelle, par M. l'Abbé Tru- blet,	41
Vers sur M. de Fontenelle,	35
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure de Mai,	86
Enigme & Logogryphe,	87
Chanson,	89

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Précis ou Indications de livres nouveaux,	91
---	----

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Chronologie.</i> Lettre sur la Carte chronographique de M. Dubourg,	125
<i>Chirurgie.</i> Remarques sur l'insensibilité de quel- ques parties,	137

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique.</i>	155
<i>Peinture.</i>	157
<i>Gravure,</i>	163
<i>Architecture.</i>	167
<i>Mécanique, &c.</i>	172
<i>Agriculture.</i>	179

ART. V. SPECTACLES.

Opera,	185
Comédie Française,	186
Comédie Italienne,	188

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères,	189
Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	195
Ordonnance sur les Corvées,	202
Avis de l'Auteur du Mercure,	212

La Chanson notée doit regarder la page 89.

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.

